Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 52 (1988) Heft: 207-208

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

ACTES DE COLLOQUES, REVUES, RECUEILS D'ÉTUDES

Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie romanes (Université de Trèves 1986), publiés par Dieter KREMER, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1988, tomes V et VI, 400 et 548 pages.

Voici, magnifiquement présentés, deux volumes sur les sept que contiendront les Actes du Congrès de Trèves, de 1986. La parution des cinq autres volumes est prévue au cours des mois à venir et l'ouvrage doit être complet pour l'ouverture du prochain congrès qui se tiendra, en septembre 1989, à Saint-Jacques-de-Compostelle.

Le vol. V est entièrement consacré à la linguistique pragmatique et la sociolinguistique, c'est-à-dire aux travaux de la 4° section du Congrès, alors que le vol. VI réunit, en un ensemble cohérent, les travaux des quatre sections de caractère philologique : section IX, critique textuelle et édition de textes [3-115]; section X, genres littéraires au moyen âge [117-265]; section XI, littératures médiévales [267-458]; et section XII, nouvelles tendances de l'analyse littéraire et stylistique [459-548].

Chaque section est présentée par son président dans un exposé liminaire qui fait le tour parfois excellent du thème proposé; ensuite, on lit les rapports faits à la table ronde qui, dans chaque section, ouvrait les travaux, et les discussions suscitées par ces rapports. Les communications elles-mêmes, qui suivent et qui sont accompagnées elles aussi de discussions, sont classées thématiquement.

Dans la 4^e section (vol. V), dont la présidence a été assumée par Brigitte Schlieben-Lange (on lira avec intérêt son introduction), il y a eu 4 rapports sur les variations linguistiques dans le domaine roman (approches méthodologiques et problèmes théoriques) et 27 communications sur divers problèmes sociolinguistiques, concernant le présent, voire le passé, dans les domaines gascon, occitan, belge, québécois, portugais et galicien, argentin, corse, roumain, etc.

Le volume VI contient, dans les 4 sections qu'on vient de mentionner, au total 10 rapports et 37 communications. Les rapports portent sur les tendances et les perspectives de la critique textuelle (président : Willem Noomen) ; sur les genres lyriques et les traités de poétique en occitan, les bestiaires et les lapidaires.

les besoins d'un système plus différencié et pragmatique des genres littéraires (président : Pierre Bec) ; sur des cas d'emprunts thématiques ou d'intertextualité dans les littératures romanes du moyen âge (président : Madeleine Tyssens) ; sur les principales approches introduites dans l'analyse textuelle ces dernières années (président : Cesare Segre).

Comme dans tous les actes de congrès, des communications enrichissantes, de toute première importance, voisinent certes, dans ces volumes, avec des exposés de moindre intérêt ou de moindre valeur, mais dans l'ensemble, ces volumes constituent une somme considérable de savoir et de résultats de recherches, et il faut remercier Dieter Kremer, organisateur du Congrès et éditeur des Actes, ainsi que la maison d'édition Niemeyer, des soins qu'ils apportent à la réalisation de cette vaste œuvre qui ne devrait manquer, comme les Actes des autres Congrès de Linguistique et de Philologie romanes, sur les rayons d'aucune bibliothèque universitaire, ni d'aucun institut (ou séminaire) spécialisé dans les études romanes, voire seulement françaises, italiennes, ibéro-romanes ou balkano-romanes.

Georges STRAKA

Akten der Theodor Gartner-Tagung (Rätoromanisch und Rumänisch) in Vill/Innsbruck 1985, herausgegeben von G. A. Plangg und M. Iliescu, Romanica Aenipontana XIV, Innsbruck 1987, 413 pp.

Ce livre, qui s'ouvre par une bibliographie des travaux de Gartner (pp. 6-8), contient plusieurs articles consacrés à ce savant. J. Kramer (Theodor Gartners Beiträge zur Erforschung des Dakorumänischen, pp. 317-321) retrace les jeunes années des activités de ce linguiste, et les travaux sur le roumain élaborés durant sa période d'enseignement en Bucovine à Cernăuți (1885-1899) ; il les replace dans la perspective de l'époque, où ils constituaient d'utiles instruments de travail. E. Coseriu (Theodor Gartners Werk im Bereich der Rumänistik, pp. 277-287) rappelle le milieu en partie ukrainien où il vécut alors, et les difficultés qu'il éprouva à s'intégrer aux milieux roumains. Il constate que les travaux de Gartner sur le roumain, en particulier sa Darstellung der rumänischen Sprache, publiée plus tard (1904) ne rencontra pas, parmi les spécialistes du roumain, l'écho souhaitable ; il replace cet ouvrage dans son époque, et analyse certains aspects du contenu, et quelques-unes des thèses soutenues, et souligne les mérites réels du livre. Il établit avec finesse et une visible sympathie les raisons du succès mitigé qu'eut cette œuvre de pionnier. H. Goebl (Theodor Gartner und das typologische Denken seiner Zeit, pp. 13-23) replace les deux tentatives de classification des parlers faites par Gartner, celle du ruthénien au sein des langues slaves, et la position du dialecte de Erto eu égard aux parlers voisins, dans les conceptions de l'époque quant à la classification des langues : celles de Ascoli, de Paul Meyer, de Schuchardt et d'autres. Cet article et sa riche bibliographie constituent une contribution importante à l'histoire de la typologie

linguistique qui, après une éclipse, connaît aujourd'hui un intérêt nouveau. A. Widmer (Die sprachlichen Aufnahmen von Theodor Gartner im Bündnerromanischen, pp. 175-187) fait revivre la grande enquête linguistique de Gartner en 1880, qui a aboutit à sa Raetoromanische Grammatik. Se basant sur le Viaggi ladini de ce savant, il retrace les itinéraires des deux voyages préparatoires de 1877 et 1879, et de l'enquête de 1880. Il évoque ensuite les circonstances de certains des douze lieux relevés en Surselva, et souligne les difficultés qui résultèrent parfois des sujets choisis pour l'enquête. Grâce aux travaux plus récents sur ce dialecte, il nuance certaines des notations phonétiques faites par Gartner, y ajoute des remarques sur le démonstratif quei et l'accusatif prépositionnel. F.G. Francescato (Theodor Gartner e il suo contributo allo studio del friulano, pp. 249-254) considère les pages que Gartner a consacrées au frioulan dans sa Grammatik et son Handbuch — et qui résultent d'enquêtes faites en 1880 et 1881 — comme encore significatives et utiles, et non dévaluées en dépit des travaux plus récents, et de l'évolution des conceptions, par exemple, sur l'unité rhéto-romane. Il relève les principes qui ont guidé Gartner, entre autres, ceux de l'homogénéité et de la pureté dialectales, les critères utilisés pour qualifier cette dernière, et ses vues quant à la distribution géographique dialectale du frioulan : il souligne l'importance de sa contribution en morphologie.

La partie rhéto-romane de ce volume comprend des articles sur le romanche, le ladin central et le frioulan. Le problème de l'unification de la langue écrite romanche a suscité trois articles. G. Darms (Zur Ausarbeitung einer bündnerromanischen Schriftsprache, pp. 61-65) plaide pour cette nécessité, étant donné le recul du romanche; sur la base de quelques exemples représentatifs, il énumère certains principes de cette unification. En marge de ce projet d'un suprarégional Rumantsch-Grischun, R. Windisch (Sprachplanung am Beispiel « kleiner» romanischer Sprachen, pp. 33-48) a mené une enquête pour savoir si d'autres « petites » langues romanes ont cherché à échapper à la mort par l'élaboration d'un code écrit ; à cette fin, il analyse la situation de l'occitan et du galicien qui, à côté de leur vitalité orale, ne se sont guère posé ce problème, et de l'aroumain qui provisoirement survit sans code écrit propre. J. Rolshoven (Interromanisch: ein System zur maschinellen Übersetzung bündnerromanischer Varietäten, pp. 123-144), conscient de l'urgence d'une langue écrite uniforme au lieu des cinq normes orthographiques actuelles, décrit un système de traduction automatique du sursilvain en Rumantsch-Grischun, c'est-à-dire entre parlers très voisins. Après une partie très technique, il illustre les phases de l'analyse et de la synthèse par l'exemple d'une phrase simple.

Le lexique occupe une part importante dans la partie rhéto-romane de ce volume. J. Hubschmid (*Lexikalische Besonderheiten des Rätischen und seine Stellung innerhalb der romanischen Sprachen*, pp. 77-87) replace le phénomène lexical rhéto-roman dans la perspective de la propagation des mots latins dans d'autres zones romanes; il observe que les trois aires rhéto-romanes se distinguent beaucoup les unes des autres par leur lexique, et ne constituent pas une

unité linguistique distincte du type italo-roman : les mots considérés parfois comme typiquement rhéto-romans apparaissent dans des régions voisines : lombardo-alpines ou vénéto-alpines. G. Holtus (Zu einigen Charakteristika der lexikographischen Beschreibung in den Äquivalenzwörterbüchern des Bündnerromanischen, pp. 67-75) analyse les critères sémantiques et la classification syntaxique de la structuration interne des articles que les trois dictionnaires bilingues du romanche consacrent aux successeurs de ante, *anque et le anzi emprunté à l'italien. Pour ce faire, il détaille au préalable les articles du DRG et du LEI, et ensuite, dans ces trois dictionnaires, d'une part les articles auncha. ant et anzi et, d'autre part inversement, les traductions proposées, entre autres, pour auch, noch, vor(her), hervor, eher, allzu, genau, vielmehr; il en conclut que ces dictionnaires se caractérisent par la précision, la sûreté et la complémentarité, et que les syntagmes sont relativement bien détaillés. L'enquête très détaillée sur la dérivation nominale en gardenais de H. Siller-Runggaldier (Die explizite Derivation der Substantive im Grödnerischen, pp. 233-247) est basée sur des matériaux de 1933 et 1984-85. L'auteur détaille la liste des suffixes dans un appendice qui les cite en ordre alphabétique avec indication de la fonction, de la fréquence, d'un exemple et de la signification. Les suffixes sont aussi regroupés selon leur sens général. Des considérations d'ensemble portent sur la productivité des suffixes, la synonymie, les motivations de certaines formations, la structure des dérivations et la diversité des aboutissements de suffixes latins. H. Kuen (Harte Nüsse im ladinischen Wortschatz und die Methoden der Etymologie, pp. 209-215) détaille les chemins à suivre pour trouver l'origine de mots dialectaux, et illustre cette méthode par quelques exemples d'étymologie de mots ladins inexpliqués; il s'agit spécialement de furü, furüda (= gros, plein, corpulent < follis), de se daudè (= avoir honte < dubitare) et de l'interjection baldi (= hélas, malheureusement) où l'on découvre, grâce à une belle démonstration, l'équivalent de « beau Dieu! ». N. Denison (Romanisches im Zahrer Deutsch, pp. 255-262) se préoccupe de l'origine des traits phonétiques \ddot{o} et e dans certains emprunts de mots romans que l'on constate dans un petit groupe de langue allemande, reste d'une entrée en Carinthie au XIII $^{\circ}$ siècle. Le son \ddot{o} remonterait à une époque où le frioulan connaissait encore un tel son issu de la diphtongaison du o bref latin ; et le e des infinitifs d'origine latine en -are ne se trouvant pas dans les parlers voisins, l'auteur en attribue l'origine à des contacts avec des parlers ladins centraux qui présentent cette évolution du a en e, mais il n'exclut pas l'hypothèse qu'ils soient dus à une latinité disparue dans cette région du Tyrol oriental. G. Faggin (Un nuovo vocabolario friulano, pp. 265-269) annonce et présente le nouveau Vocabolario della lingua friulana en deux volumes, et G.B. Pellegrini (L'ultimo volume dell'ASLEF è concluso, pp. 271-275) annonce l'achèvement du sixième et dernier volume de l'Atlante storico-linguistico-etnografico friulano.

Le système phonologique du sursilvain est l'objet d'un article très documenté de G. A. Plangg (*Phonemstrukturen im Surselvischen Tavetsch*, pp. 105-121) : il étudie, entre autres, les rapports entre les voyelles et les consonnes qui les sui-

vent; il démontre que la richesse des séries de voyelles et diphtongues est liée à la force relative des consonnes; que la série des sons est la plus grande devant les consonnes plutôt faibles en énergie, la série étant par contre freinée devant les consonnes qui en requièrent davantage.

Quatre articles concernent la grammaire. La formation du pluriel dans le Val Fodom qu'étudie C. Marcato (La formazione del plurale nominale nel Livinallongo, pp. 217-232) est plus simplifiée dans le Val Gardena et le Val Badia. L'auteur détaille les formations en consonnes, en voyelles et les cas particuliers. Il en résulte que les mots masculins ont un pluriel en -i, sigmatique ou sont invariables; les mots féminins un pluriel en e ou sont invariables. L'absence du type sigmatique pour les mots féminins est attribuée à un passage de -es à -e. Des considérations générales concernent aussi, entre autres, le cas des pluriels en -s et la formation hybride en -s. P. Wunderli (Theodor Gartner und das bündnerromanische Demonstrativum, pp. 189-208) applique aux démonstratifs romanches les critères des oppositions locuteur-allocutaire et fonction prédicative ou non ; se basant sur les relevés de Gartner et surtout plus récents, il établit, pour différents parlers, des stemmas. Il constate la grande diversité de structures du romanche; des trois types essentiels, c'est-à-dire eccum istum (quist), ecce illum (tschel) et eccum illum (quel), le premier — caractéristique surtout du haut-engadinois et du sursés - ne s'applique qu'au locuteur, le deuxième ne le fait jamais, et le troisième hésite selon les parlers. K.P. Linder (Die Ausdrucksformen für das Unpersönliche im Bündnerromanischen, pp. 89-104) rappelle les formules assez répandues auxquelles les langues romanes recourent pour l'expression d'un sujet personnel indéterminé (2e personne du singulier, 1re et 3e personnes du pluriel, passif impersonnel). Mais il en détache surtout deux : le recours à unus et la construction réfléchie, plus les cas de contamination (unus + verbe et pronom neutre, verbe réfléchi + sujet neutre). L'enquête a porté sur de nombreux textes dont les 80 exemples sont traduits en allemand. La longue étude du regretté H. Stimm (Ist der präpositionale Akkusativ des Engadinischen ein Dativ?, pp. 145-173) se base sur un copieux corpus qui remonte au XVIe siècle, mais envisage aussi le système des pronoms personnels et la flexion du participe; il estime que le soi-disant accusatif prépositionnel engadinois, non seulement n'est formellement qu'un datif, mais que ce datif marqué par a a repris — dans certaines conditions — les fonctions de l'objet direct non marqué. Cette importante étude replace aussi le phénomène engadinois dans la perspective romane, voire plus générale encore.

La toponymie fait l'objet d'un article de H. D. Pohl (Romanische Ortsnamen Kärntens, pp. 25-32) qui étudie une cinquantaine de noms de lieux de Carinthie d'origine latine, romane ou préromane conservés ou attestés dans les chartes, mais dont beaucoup ne se sont transmis que par des intermédiaires slaves, avant éventuellement de se germaniser. Il en conclut que, contrairement à une opinion répandue, la romanisation de la Carinthie n'a pas été superficielle durant les quelques 400 ans de son insertion dans la province de Noricum.

R. Liver (Forschungen zum Bündnerromanischen heute und morgen, pp. 49-59) aligne une série de desiderata quant aux recherches futures : l'utilité d'une grammaire historique du romanche, et d'une histoire linguistique qui envisagerait les nombreux problèmes sociolinguistiques qui se posent ; elle insiste sur deux points : celui de la latinisation de la Rhétie, et celui de la position du romanche par rapport au franco-provençal, au lombard alpin et autres parlers voisins.

Indépendamment de l'intérêt que présentent les contributions de ce volume, il faut souligner que celui-ci constitue, de par la bibliographie disséminée dans les différentes études, un instrument de travail quasi indispensable pour des recherches futures.

La partie roumaine de ce volume concerne la période proto-historique ou prélittéraire, le lexique, la phonétique et la syntaxe.

L'article de L. Fassel (Sprachreste aus vorrömischer Zeit im Rumänischen, pp. 289-296) contient une riche bibliographie concernant les recherches archéologiques de l'établissement des Celtes en Transylvanie; l'auteur estime en effet que les Celtes ont résisté à l'assimilation exercée par les Daces; et il plaide pour de nouvelles enquêtes linguistiques sur d'éventuelles traces celtes en toponymie et en hydronymie. Le but de C. Poghirc (Latin balkanique ou roumain commun?, pp. 341-347) est de démontrer que le concept de roumain commun n'est justifié ni par les données historiques (territoire commun, époque historique commune), ni par les faits linguistiques (lexique, phonétique, morphologie); « la plupart des faits qu'on attribue au roumain commun appartiennent au latin balkanique tardif; le reste sont des innovations parallèles et indépendantes (souvent bien différentes d'un dialecte à l'autre), suite aux tendances héritées du latin vulgaire spécifiques pour les Balkans».

L'étude lexicologique de T. Ferro (Le Conciones latinae-muldavo di Silvestro Amelio (1725), pp. 297-304) porte sur un volumineux manuscrit de sermons — destinés aux futurs missionnaires —, commencé en 1725, et conservé à Rome, et dont l'histoire est ici rappelée. En guise de prologue à une étude approfondie de cet énorme matériel linguistique, surtout lexical, concernant la langue parlée moldave de l'époque, l'exposé se limite à présenter quelques faits lexicaux isolés : termes non attestés, ou non attestés précédemment, et termes dont le sens n'est pas attesté. C'est à l'époque toute moderne que s'intéresse W. Schweickard (Lexikalische und stilistische Charakteristika der Sportberichterstattung in rumänischen Zeitungen, pp. 363-369). Ce court exposé — riche en bibliographie — sur la langue du sport distingue les emprunts étrangers et les calques linguistiques. Il en énumère les formes : composition (substantif + substantif), préfixation, ellipse et métonymie, et les aspects stylistiques : métaphore, emphase et marque métalinguistique par les guillemets.

G. Piccillo (Considerazioni sul valore del grafema v per [u] in alcuni testi romani dei secoli XVI-XVIII, pp. 335-339) rappelle les cas de graphies v pour le

son [u] dans des textes cyrilliques des XVI° e XVII° siècles, et en alphabet latin aux XVII° et XVIII° siècles. Il rejette l'hypothèse qu'elles ne seraient que des phénomènes graphiques dus à l'influence slave. Il s'agirait plutôt de la représentation d'une prononciation effective et dont il délimite l'extension territoriale. Cette prononciation ne serait pas due à quelque influence étrangère vu qu'elle existe aussi dans l'Italie méridionale; elle refléterait peut-être la permanence d'une prononciation régionale, surtout moldave. Th. Krefeld (Romanische Vokalschwächung und rumänisches /î/, pp. 323-333) examine la distribution du son î dans son environnement consonantique, c'est-à-dire devant nasale, devant ou derrière les liquides et moins fréquemment les fricatives palatales. Il estime que les voyelles étymologiques perdent alors leurs caractéristiques, et deviennent une voyelle d'appui à vocalisme réduit. Cete réduction vocalique en î employée aussi dans des onomatopées, est replacée à côté de la concurrence dialectale entre cette voyelle et le i à vocalisme plein, et à côté aussi du croisement avec le ă atone.

La syntaxe est l'objet de quatre articles : un de Maria Iliescu, les trois autres de romanistes belges formés à l'université de Gand. M. Iliescu (Réflexions sur l'emploi des adjectifs démonstratifs roumains, pp. 305-315) étudie les valeurs fonctionnelles et sémantiques des démonstratifs en se basant sur un corpus de livres récents. Elle en cite, traduit, commente et regroupe 43 phrases. Elle en conclut que les adjectifs du type acest(a)/ast(a) se spécialisent dans l'indication d'un objet inconnu et la reprise d'un élément du texte (anaphore) ; la langue littéraire soutenue préfère acest devant le nom — et cet ordre est plus fréquent que l'inverse —, et la langue parlée préfère ăsta derrière le nom. Les adjectifs du type $acel(a)/\ddot{a}l(a)$ se spécialisent surtout dans le signalement et l'explication (cataphore) d'un objet inconnu et l'évocation d'un objet connu ; la construction de acel devant le nom a à peu près la même fréquence que celle de acela derrière le nom : la forme $\check{a}la$, beaucoup moins employée que acel(a), a habituellement une connotation péjorative dans la langue courante, mais commence à la perdre. En une longue et riche étude, L. Tasmowski-De Ryck (La réduplication clitique en roumain, pp. 377-399) reprend le problème de la réduplication des compléments direct et indirect. Elle donne un aperçu des faits tels qu'on les trouve consignés par les linguistes, et qu'elle complète à l'aide d'un corpus établi sur cinq textes contemporains. Elle montre que les explications syntaxiques soulèvent plusieurs questions et qu'elles sont insuffisantes ou peu acceptables. De l'interprétation discursive indispensable, elle déduit quelques implications qui permettent d'éclairer certaines soi-disant exceptions. Elle répond aux questions soulevées par des explications syntaxiques, et prétend que la réduplication clitique reste fondamentalement une anaphore. E. Roegiest (Le double objet direct du roumain et les universaux du langage, pp. 34-362) examine la construction avec un régime direct double : celui de la personne et celui de la chose (« l-am întrebat ceva » = littér. « je l'ai demandé quelque chose »). Illustrant sa démonstration de quelques 120 citations, il critique les critères sur lesquels se base l'analyse traditionnelle pour conférer au complément inanimé le statut de complément direct. Plutôt qu'une relation grammaticale il y voit un « objet oblique » (de la grammaire relation-

nelle de Perlmutter et Postal) : ce complément ne se comporte pas comme un syntagme nominal, est sans valeur sémantique précise, sa cohésion est faible, et sa présence auprès du verbe n'est pas strictement nécessaire. Ces « verbes avec double régime direct participent d'un phénomène syntaxique profond plus vaste, que le roumain semble avoir développé davantage ». M. van Peteghem (La détermination du prédicat nominal/+ parent/en roumain, pp. 401-413) examine les tentatives d'explication de l'emploi de l'article défini dans l'attribut. Elle estime qu'il ne s'explique ni par l'analyse quantificationnelle ni par la thèse référentialiste, et veut savoir si l'attribut correspond toujours au prédicat logique. Se basant sur un corpus de 200 exemples extraits de romans du XXe siècle, l'auteur examine les fonctions syntaxiques qui conditionnent la présence ou non de l'article défini dans l'attribut qui exprime une idée de parenté. Cet emploi ne se fait pas quand la personne avec laquelle il y a relation parentale est un pronom au datif (Ion mi-e prieten) ou un syntagme nominal prépositionnel (Ion e prieten cu mine): dans ces cas, l'attribut n'est pas un terme de la phrase, il est inséparable de la copule, perd son caractère substantival et devient un attribut qualificatif qui forme une unité syntaxique avec le sujet, mais n'en donne qu'une caractéristique sans l'identifier ou sans le caractériser. L'article défini s'emploie si la personne avec laquelle il y a relation parentale est un adjectif possessif (Ion e prietenul meu) ou si cette personne est au génitif (Ion e prietenul tatălui meu): alors l'attribut est identificateur; sujet et attribut se superposent, le prédicat permet surtout de donner du relief au récit, et l'article a une fonction discursive plutôt que logique.

Louis MOURIN

Français du Canada - français de France: Actes du colloque de Trèves des 26-28 septembre 1985 /publ. par Hans-Josef Niederehe et Lothar Wolf. - Tübingen: Niemeyer, 1987. (Canadiana Romanica; vol. I). 382 pages.

Les études canadiennes connaissent depuis quelques années un développement sans précédent en Allemagne. L'Association des études canadiennes dans les pays de langue allemande (fondée en 1980), après avoir mis sur pied une revue (Zeitschrift der Gesellschaft für Kanada-Studien) et organisé des colloques annuels, lance maintenant une nouvelle série, Canadiana Romanica, qui présentera les actes des colloques ainsi que des monographies portant sur des thèmes de linguistique ou de littérature françaises d'Amérique.

Le premier volume de cette série contient les Actes du colloque tenu à Trèves en septembre 1985, et qui avait pour cadre thématique la mise en parallèle des deux ensembles que sont le français du Canada et le français de France. Une quinzaine de communications y sont réunies ; elles vont de la dialectologie à la

sociolinguistique, en passant par la phonétique, la syntaxe et la lexicologie, mais avec une nette dominante géolinguistique et lexicologique.

Le travail d'impression a été bien mené; on notera en passant de petites erreurs dans les transcriptions phonétiques (1). Des notes de bas de page ont parfois été coupées [145, 160, 180], quand on ne les a pas tout simplement omises [206]. A la page 203, ligne 12, lire \$ et non \$. Les interventions à la fin de chaque communication sont présentées dans un relatif désordre; certaines questions semblent n'avoir obtenu aucune réponse, et certaines réponses ne se rattachent à aucune question (2). Mais le lecteur attentif s'y retrouvera tout de même. Le nombre d'erreurs et de maladresses dans la présentation reste remarquablement bas pour un ouvrage de près de 400 pages.

Nous allons recenser les communications dans l'ordre suivant : I. Généralités ; II. Dialectologie ; III. Lexicologie ; IV. Phonétique ; V. Syntaxe ; VI. Sociolinguistique.

I. Généralités.

Hans-Josef Niederehe, l'un des organisateurs du colloque, traite de La situation linguistique de la France à l'aube de la colonisation du Canada [189-200]. On a souvent évoqué la provenance géographique des colons pour expliquer la nature particulière du français importé au Canada, mais on ne s'est guère arrêté aux variations diastratiques de la langue parlée en France à l'époque de la colonisation. L'auteur affirme qu'aux XVIe et XVIIe s., il existait déjà, à Paris comme en province, une conscience assez claire des « niveaux de langue » que connaît le français. En conséquence, un certain usage était déjà reconnu un peu partout comme modèle, et c'est ce qui expliquerait que le résultat du processus d'uniformisation linguistique en Nouvelle-France soit resté relativement proche de la variété de l'Île-de-France. Cet aboutissement s'expliquerait très mal par un supposé « choc des patois », comme l'ont prétendu certains auteurs. Il faut féliciter Lothar Wolf d'avoir appelé l'attention, lors de la discussion, sur un détail qu'on oublie souvent : 'ce sont surtout les femmes, d'une part les sœurs et, d'autre part, des orphelines élevées et instruites en français dans des couvents [les filles du Roy], qui ont transmis leur qualité de langue aux enfants' [200].

⁽¹⁾ Par exemple, p. 312 'é prononcé sporadiquement comme une sorte de \acute{e} '; cette formulation, comme telle, n'a pas de sens, et le premier symbole phonétique devrait se lire $_{\it o}$ ou \acute{e} , si on se fie au reste du texte.

⁽²⁾ P. 274, au lieu de « réponse à Rézeau », lire « réponse de Rézeau à Poirier » (ligne 12), puis « réponse de Rézeau à Brasseur » (ligne 29); p. 275, au lieu de « réponse à Rézeau », lire « réponse de Rézeau à Wolf »; p. 333, au lieu de « réponse à Bollée », lire « réponse de Bollée à Horiot »; p. 346, au lieu de « réponse à Brasseur », lire « réponse de Brasseur à Poirier ».

II. Dialectologie.

Une part importante des communications traitent de dialectologie, et tout particulièrement des atlas et de géographie linguistique. Marie-Rose Simoni-Aurembou lance un débat de fond en posant la question suivante : Une géographie linguistique est-elle possible au Canada français? [37-63]. Pour tenter d'y répondre, elle présente un exposé centré sur les dénominations de trois plantes : groseilles à grappe, groseilles à maquereau et cassis. Comme Brigitte Horiot (v. infra), elle se livre à une comparaison entre l'Ouest français et l'Est canadien, et dresse des cartes à partir des données de l'ALEC d'une part, et des atlas français (ALF, ALN, ALIFO, ALO) d'autre part. Si les résultats sont très clairs pour l'Ouest français (cf. la carte p. 53), il n'en va pas de même pour le Québec ; il est très difficile de faire parler les matériaux regroupés et exposés dans les cartes que M.-R. Simoni-Aurembou a établies pour illustrer la répartition géographique des dénominations des groseilles et du cassis au Québec. Il est vrai qu'elle a dû faire face à des problèmes de polysémie qui ne lui ont guère facilité la tâche. Dans sa conclusion, elle reprend la question qui sert de titre à sa communication, et évoque 'le manque d'enracinement' des témoins canadiens pour justifier les doutes que l'on est en droit d'entretenir quant à la possibilité de mener à bien des études de géographie linguistique au Canada français ; mais, en même temps, elle regrette fort l'absence de cartes dans l'ALEC. (Pierre Martel est intervenu à point pour signaler l'existence d'un programme informatique mis sur pied par Normand Beauchemin, grâce auquel plus de 200 cartes seraient déjà disponibles).

Brigitte Horiot traite de L'apport de l'ALO à l'étude du vocabulaire québécois [19-36]. Elle a dépouillé les 331 premières questions de l'ALEC, puis comparé les réponses avec celles obtenues dans l'ALO (142 questions communes). Comme on pouvait s'y attendre, dans la grande majorité des cas les réponses comptent au moins un terme commun dans les deux atlas; mais ce commun dénominateur n'est souvent rien d'autre qu'un mot appartenant au français général, ou, tout au plus, marqué comme 'vieilli' ou 'régional' par les grands dictionnaires français (le TLF et le Grand Robert 1985). (Il se trouve que plusieurs de ces mots 'vieillis' en France le sont tout autant au Québec; l'ALEC, ne l'oublions pas, décrit une langue rurale, parfois archaïque, dans laquelle les Québécois urbanisés d'aujourd'hui ne se retrouvent pas toujours). Les mots communs aux deux aires (Est du Canada et Ouest de la France), mais absents des dictionnaires de langue, se sont révélés très rares.

Pierrette Dubuisson et Guylaine Trigaud se penchent sur Quelques aspects du lexique de la vie humaine dans l'Atlas linguistique de l'Est du Canada et l'Atlas linguistique du Centre (de la France) [65-108]. Elles cherchent à déterminer la répartition géographique, en France ainsi qu'au Canada, de quelques formes communes aux relevés de l'ALEC et de l'ALCe (17 types lexicaux ont été retenus en tout). Au dire même de P. Dubuisson et G. Trigaud, ces 'types lexicaux qui constituent quinze échantillons ne suffisent pas pour arriver à des conclusions sérieuses' [72]. La répartition irrégulière des formes au Canada

français suggère peut-être qu'une géographie linguistique traditionnelle est plutôt malaisée sur ce territoire. Mise à part la distinction entre les domaines acadiens et québécois, il est difficile de tracer des aires clairement délimitées (à quelques exceptions près) sur les cartes de l'est du Canada.

A la question posée par M.-R. Simoni-Aurembou, Gaston Dulong apporte une réponse implicite, dans une communication intitulée *ALEC* ou la géographie linguistique au service des régionalismes [129-138]. Il présente trois listes de régionalismes (3) québécois qui sont connus, soit dans l'ensemble de la province, soit dans l'Est seulement, centré sur Québec, soit dans l'Ouest seulement, centré sur Montréal. En conclusion, l'auteur rappelle plusieurs des raisons qui expliquent qu'un bon nombre de formes soient connues sur l'ensemble du territoire (dialectes apparentés; formation d'une langue commune lors du brassage initial des populations immigrantes), alors que d'autres sont restreintes à une partie seulement (peuplement à partir de deux villes, isolement relatif et mobilité réduite des habitants).

On s'éloigne un peu du Québec avec la communication de Jean-Paul Chauveau, Saint-Pierre et Miquelon entre le Canada et la France [109-128]. Cette communication examine le problème suivant : « est-ce qu'à l'image de sa population, la langue des îliens est, elle aussi, un mélange ? » [111]. Il semble en effet

⁽³⁾ L'auteur affirme avoir emprunté sa définition de régionalisme à Paul Imbs, dans la Préface du Trésor de la langue française : '[termes] en usage dans telle région chez les habitants ignorant le dialecte et les employant spontanément sans avoir l'idée de se singulariser par rapport à la langue commune' [129]. Cette « définition » se lit en fait comme suit : 'Les termes régionaux ont été admis dans la mesure où il était sûr qu'ils n'étaient pas seulement dialectaux, mais en usage dans telle région chez les habitants ignorant le dialecte et les employant spontanément sans avoir l'idée de se singulariser par rapport à la langue commune' (TLF, tome I, p. XXVI). On voit qu'il ne s'agit pas vraiment d'une définition de régionalisme, mais d'un principe directeur selon lequel certains termes régionaux sont acceptés alors que d'autres n'ont pas droit de cité dans la nomenclature du TLF. Cette « définition » s'applique plutôt mal à la réalité québécoise. Tout d'abord, il n'est pas pertinent de spécifier qu'on a affaire à des 'habitants ignorant le dialecte'; il n'y a pas de dialectes au Canada. De plus, il n'est pas du tout sûr que les Québécois emploient des expressions imagées telles faire la baboune ou chiemaringouins sans être conscients de se singulariser face à la 'langue commune'. A moins qu'on entende par 'langue commune' celle qui est propre au Québec seulement, et non à tous les pays francophones ; mais l'auteur utilise indifféremment le terme régionalisme pour référer, d'une part, à des formes connues sur tout le territoire québécois, d'autre part, à des formes dont l'extension géographique est restreinte à certaines régions seulement. Pour plus de détails sur la définition du concept de régionalisme, cf. Claude Poirier, Le français « régional »: Méthodologies et terminologies, paru dans le même recueil (v. infra).

que l'histoire du peuplement des îles de Saint-Pierre et Miquelon, 'qui étaient tout sauf un isolat' [110], ait été assez mouvementée ; on y retrouve aujourd'hui des descendants d'Acadiens, de Basques, de Terre-Neuviens, de Normands et de Bretons, Pour répondre à la question posée, J.-P. Chauveau a utilisé les résultats des travaux de Félix Park (Étude du parler français de Saint-Pierre et Miquelon, thèse de doctorat d'Université, Caen, 1984), de Patrice Brasseur, ainsi que ses propres enquêtes; il en tire un portrait inédit du paysage lexical des îles. L'origine de certains régionalismes ne peut être déterminée clairement, car on a affaire à des formes qui peuvent provenir aussi bien du Canada que des provinces françaises du Nord-Ouest. En revanche, d'autres ne se retrouvent qu'au Canada, à l'exclusion des provinces de l'Ouest français. Selon J.-P. Chauveau, ces affinités lexicales suggèrent que le parler de Saint-Pierre et Miquelon est à rattacher à l'ensemble canadien, plus précisément aux parlers acadiens, et il cite plusieurs cas où la forme des îles n'est attestée qu'en Acadie (ou prioritairement en Acadie). Inversement, on trouve aussi, dans le parler des îles, bon nombre de types lexicaux inconnus au Canada, mais largement attestés en Bretagne et en Normandie. Pour l'auteur, ces lexèmes auraient été importés par des Bretons et des Normands au cours du XIXe s., et se seraient superposés au fonds d'origine acadienne. L'exposé est clair, les résultats neufs, et nous avons hâte de pouvoir consulter le Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et Miquelon, que J.-P. Chauveau a élaboré avec Patrice Brasseur (cet ouvrage sera le cinquième volume de la série Canadiana Romanica).

Les intérêts de Patrice Brasseur ne se limitent cependant pas à Saint-Pierre et Miquelon, loin de là ; il prêche désormais Pour un atlas linguistique des côtes de l'Atlantique [335-347]. Comme il le souligne avec à propos, les parlers décrits dans les nombreux atlas géo-linguistiques français sont essentiellement terriens. Le champ lexical des réalités maritimes reste méconnu des dialectologues, et, par conséquent, le plus souvent très mal représenté dans les dictionnaires et les travaux lexicographiques. La mise en chantier par le GRECO 9 du CNRS d'un atlas linguistique des côtes devrait remédier à cette lacune. La réalisation d'un tel atlas présente des problèmes théoriques originaux, bien exposés par P. Brasseur. La notion même de 'parlers côtiers' demande à être précisée. Les emprunts et Interférences, qui sont déjà très nombreux dans l'univers sédentaire des paysans, deviennent la règle dans le monde maritime. Cette situation amène l'auteur à repenser les notions de dialecte ('Regarder les dialectes comme autant d'unités possédant une phonétique, un lexique, une syntaxe propre est certainement une facilité dont il ne faut pas se priver, mais donne une vision étriquée de la langue' [338]), de frontière dialectale et d'isoglosse ('la notion d'isoglosse, telle qu'on l'entend habituellement, manque ici d'intérêt sinon de pertinence' [339]). Selon lui, la géographie linguistique traditionnelle n'est pas tout à fait adaptée à ces nouvelles conditions ('la disparité des signifiés et la relative homogénéité du vocabulaire technique maritime se prêtent mal à un travail de géographie linguistique classique' [340]) et devra recevoir quelques ajustements, d'autant plus que P. Brasseur et ses collègues veulent étendre leurs enquêtes aux côtes de

l'Amérique du Nord, objet d'étude relativement nouveau pour les dialectologues du galloroman.

Aux limites de la dialectologie galloromane, mais au cœur même de l'histoire de la langue, se situe l'étude des créoles à base française. Dans *Créole français et français nord-américain* [319-333], Annegret Bollée, promotrice d'un dictionnaire étymologique de l'ensemble des créoles français (en cours de réalisation à Bamberg), nous présente de nouvelles données, qui confirment plus que jamais l'importance de la créolistique pour une meilleure connaissance des origines du vocabulaire propre au français d'Amérique. Débordant l'étude du seul lexique, elle étend sa démonstration à la phonétique et à la syntaxe, et tient compte de plusieurs langues créoles. Signalons seulement une information qui mérite d'être retenue : la fameuse assibilation franco-québécoise des dentales, dont on n'avait trouvé trace dans aucun document ancien, semble être un trait caractéristique de plusieurs langues créoles. Il ne s'agit donc pas d'une innovation récente strictement limitée au Québec.

III. Lexicologie.

A côté des communications qui, bien que traitant du lexique, se situent dans une perspective géolinguistique, plusieurs contributions relèvent, à plus strictement parler, d'une approche lexicologique.

Claude Poirier signe un long article intitulé *Le français* « régional ». Méthodologies et terminologies [139-176]. Comme l'a souligné Lothar Wolf dans la discussion, 'personne n'a présenté, jusqu'à présent, une documentation pareille et tant d'aspects à la fois sur cette question' (p. 175). Sont examinés tour à tour le concept de 'français régional', la trilogie 'français général - français nationaux - français régionaux', les implications de ces nouveaux éclairages théoriques sur le travail des lexicographes, puis une réflexion sur la norme. Parmi les communications présentées à ce colloque, celle de Cl. Poirier se distingue par son caractère essentiellement théorique; on retiendra la volonté que l'auteur affiche de faire progresser, d'une part, l'état des connaissances sur les français nationaux et régionaux, et, d'autre part, la qualité des outils méthodologiques et terminologiques dont il se dote pour y arriver.

La communication de Pierre Martel sur Les écarts négatifs du français québécois parlé [291-306] apporte, elle aussi, une contribution théorique précieuse à la réflexion sur la nature des français nationaux, doublée d'un sérieux travail d'analyse statistique. A côté des deux sous-ensembles que constituent les mots communs à la France et au Québec, et les mots exclusivement québécois, P. Martel porte son attention sur un troisième groupe : les mots usités seulement en France, et que l'auteur appelle, avec F. J. Hausmann et Cl. Poirier, francismes. L'auteur identifie un certain nombre de champs sémantiques où foisonnent les mots que l'on peut rattacher à cette troisième catégorie : le vocabulaire populaire et argotique français, les termes institutionnels (4) propres à la France, les termes désignant des realia inconnues en Amérique, enfin une catégorie fourre-tout où sont regroupés des termes appartenant à des « domaines aussi divers que les sports, l'habillement, l'automobile, la publicité, etc. » [295]. Les mots appartenant à ces catégories ont souvent, d'après l'auteur, une fréquence à peu près nulle en français québécois. Cependant, il existe aussi des mots qui, sans être nécessairement très rares au Québec, y sont tout de même beaucoup plus rares qu'en France. L'auteur les appelle francismes de fréquence, ou, si l'on se place d'un autre point de vue, écarts négatifs du français québécois. A côté des écarts positifs du québécois, c'est-à-dire ces mots dont la fréquence est plus élevée au Québec qu'en France, on retrouve aussi, en effet, des écarts négatifs. Pour les appréhender, l'auteur a comparé des listes de fréquences établies à partir de corpus de français parlé, de part et d'autre de l'Atlantique, et a ainsi relevé d'importantes différences dans la fréquence et le rang de plusieurs lexèmes. L'identification des écarts négatifs est une tâche importante pour les lexicographes ; on saura gré au lexicologue d'avoir attiré l'attention sur cette notion. Cependant, comme le note Cl. Poirier dans son intervention, les analyses statistiques sont imparfaites quand il s'agit de relever ces écarts avec précision : en effet, ni le sens, ni la distribution et la syntagmatique des mots ne sont pris en considération dans le traitement automatique des listes. Il appert qu'en lexicographie, les analyses à la loupe sont plus que jamais pertinentes, que l'on s'aide ou non de l'informatique.

Pierre Rézeau a justement examiné à la loupe Le français du Québec à travers la presse écrite [201-275]. Il a accompli un remarquable travail lexicographique, qui force l'admiration par son envergure et sa qualité. P. Rézeau a dépouillé intégralement cinq numéros de quotidiens québécois à grand tirage (datés du 14 avril 1985), et en a extrait tous les québécismes, dans un glossaire qui ne comprend pas moins de 733 entrées. Le travail de P. Rézeau apparaît comme remarquable à bien des égards. D'abord, il est bienvenu que quelqu'un s'intéresse aussi clairement à la langue québécoise contemporaine. On l'a longtemps négligée, la langue rurale ou archaïque monopolisant les efforts. Autre intérêt de cette contribution : le point de vue d'un francophone de France permet d'identifier des phénomènes qui seraient passés inaperçus à l'œil d'un Québécois. A l'inverse, le fait de décrire son corpus sans pouvoir toujours s'appuyer sur une compétence franco-québécoise provoque aussi quelques hésitations et inexactitudes, mais elles sont rarissimes (5). Espérons que le TLF pourra

⁽⁴⁾ Ou statalismes, voir Jacques Pohl, TraLiLi XXII, 1, 251-264.

⁽⁵⁾ Beatles « artistes de variétés ayant le style des Beatles » doit être un fait de discours. S.v. bicycle, on lit : 'le mot alterne dans les textes que j'ai dépouillés avec bicyclette, qui semble plus usuel'. Il est peut-être plus usuel dans la langue écrite, mais à l'oral bicycle domine, et de loin. Précision sur le genre de blind-date : date est féminin, blind-date est masculin. S.v. bouffe, on lit :

profiter dans ses prochains volumes de cette heureuse contribution de P. Rézeau à la connaissance du vocabulaire québécois.

M. Georges Straka, à qui les études de romanistique en terre canadienne doivent tant, présente 'quelques remarques sur un aspect des québécismes dont on ne parle pas d'habitude': il a relevé des Expressions québécoises dans un roman parisien [277-290] (Le Dîner en ville, de Claude Mauriac). Ces expressions entraînent souvent des réflexions d'ordre métalinguistique chez les personnages, réflexions pleines d'intérêt pour ceux qui voudraient entreprendre une étude de l'image du franco-québécois dans la littérature francophone d'Europe.

IV. Phonétique.

Marcel Juneau présente la seule communication qui traite uniquement de phonétique: La prononciation française au Québec et les parlers de France [307-318]. Cet exposé peut servir utilement d'introduction aux linguistes européens qui désirent s'initier à l'étude de la phonétique diachronique du français québécois. Pour ceux qui voudraient en savoir plus, rappelons que l'ouvrage de référence dans ce domaine reste Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec, paru en 1972, dû également à la plume de M. Juneau. L'auteur plaide, en conclusion, pour une approche plus globale des phénomènes phonétiques du franco-québécois, approche qui tienne compte aussi de la description synchronique.

V. Syntaxe.

De tous les participants au colloque, René Lepelley est le seul à s'être intéressé à un problème syntaxique : les *Emplois de* ça prend *exprimant le besoin, en France et au Canada* [177-187]. Il a étudié, à travers les dictionnaires (pour le français de l'Hexagone) et dans divers textes et enregistrements (pour le français québécois) les sens et les emplois du tour ça prend + SN (+ pour + inf.). Il relève en français central des constructions où prendre précède l'expression d'un prix (6) ou d'une durée, mais toujours avec un sujet personnel. Les dictionnaires,

^{&#}x27;la locution prendre la bouffe n'y [en France] est pas usuelle'. Elle ne l'est pas non plus au Québec; probablement création idiolectale. L'antéposition de l'adj. catégorique est aussi un phénomène isolé, tout comme causer de qqc, chez (le club), plage en sable, et vélocycliste, que nous n'avons jamais entendus.

⁽⁶⁾ Selon R. Lepelley, 'C'est, semble-t-il, l'édition de 1762 du Dictionnaire de l'Académie Française qui donne le premier exemple de l'emploi du verbe prendre au sens de « demander », avec l'idée de « demander de l'argent »'. Le FEW (9, 340b) relève: 'Nfr. prendre tel prix pour « exiger, en vendant » (seit 1633, Corneille)'. On y traite aussi des locutions prendre son temps, prendre son temps pour, prendre le temps de quelqu'un (9, 342a), mais on n'y retrouve nulle part prendre du temps, ni ça prend avec le sens de il faut.

semble-t-il, ne relèvent jamais l'emploi de *prendre* avec sujet impersonnel ça; pourtant, cet emploi est connu de tous en France. Au Canada, on ne le retrouve pas davantage dans quelque recueil, glossaire ou dictionnaire différentiel que ce soit, sans doute parce que les auteurs québécois ne l'ont jamais senti comme géographiquement marqué (cf. intervention de M. Juneau à la fin de la communication de R. Lepelley). Et pourtant, certains des emplois de ça prend au Québec sont inconnus des Français; il s'agit essentiellement des emplois de ça prend avec le sens de « il faut » et « il faut être ». L'auteur termine en s'interrogeant sur l'influence possible de l'anglais it takes sur l'usage québécois; mais on peut se demander s'il est nécessaire de recourir à une influence extérieure pour expliquer un emploi qui s'insère bien dans les structures sémantiques générales du français.

VI. Sociolinguistique.

Effets linguistiques de l'intervention de l'État en matière de langue au Québec : la création d'un usage dominant [349-363]. C'est sous ce titre que Jean-Denis Gendron, spécialiste des questions sociolinguistiques au Québec, fait part des derniers développements en cette matière. Essentiellement, les évolutions sociales et politiques au Québec dans les deux ou trois dernières décennies auront eu pour conséquence 'un rapatriement du jugement linguistique', ainsi qu'une 'plus grande autonomie de la langue française du Québec par rapport à la langue commune' [359]. — Enfin, ceux que les questions de planification linguistique intéressent seront contents de retrouver, à la fin de ces Actes, un document émanant du secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes, qui illustre La politique québécoise de la francophonie canadienne [373-382].

En somme, Français du Canada-Français de France constitue un excellent recueil, que tout linguiste qui s'intéresse peu ou prou au québécois et à l'acadien devra avoir à portée de la main.

André THIBAULT

Actes du 3º Colloque franco-finlandais de linguistique contrastive, édités par Olli VÄLIKANGAS (Publications du Département des Langues romanes 7), Helsinki, Université de Helsinki, 1987, 243 pages.

Nos collègues finlandais se sont acquis une réputation internationale dans les domaines de la linguistique romane en général et de la linguistique française en particulier. Dans ce dernier, M. Olli Välikangas s'est montré à la fois un maître à penser (1) et un organisateur efficace. C'est grâce à lui qu'ont paru sans

⁽¹⁾ Voir par exemple, à côté de quelques travaux sur l'italien, l'article important « La notion de « déjà » et les mots qui servent à la rendre dans quelques langues européennes », Neuphilologische Mitteilungen 83, 1982, pp. 371-404.

délai ces Actes du 3° Colloque franco-finlandais de linguistique contrastive, rassemblant les contributions du colloque qui s'est tenu à Helsinki en mars 1987 et qui a réuni des linguistes finlandais et français (tout particulièrement l'équipe de Paris III, dirigée par Jean Perrot). Si du point de vue extérieur le volume est moins attractif (on a reproduit les textes dactylographiés des auteurs, d'où des divergences de présentation matérielle), on acceptera qu'il s'agit là du prix qu'il faut payer pour une publication rapide (et du reste fort bien soignée). De plus, ce défaut est compensé par la qualité des contributions, qui tout en portant sur des aspects de « linguistique contrastive » s'orientent vers des problèmes de linguistique générale.

Au total il y a 16 contributions. En voici la liste : V. V. Vihanta, «La durée des sons en français et en finnois » (5-24 ; relève les divergences entre français et finnois en ce qui concerne la quantité, et indique les problèmes pour l'apprentissage de l'autre langue); R. M. Pitkänen, « Les médias et la phonologie : à propos des oppositions instables » (25-38; norme et fluctuations dans la prononciation des consonnes et voyelles) ; U. Jokinen, « Remarques sur la traduction du finnois en français de quelques constructions participiales » (39-57); J. A. Ahokas. «L'ordre des unités lexicales dans les propositions subordonnées en français et en finnois » (58-70; relève la convergence entre français et finnois pour l'ordre des unités lexicales, les déviations s'expliquant par quelques règles très spécifiques, cf. pp. 68-69); M. Helkkula-Lukkarinen et R. Nordström-Luomaketuri, « Présentation d'une syntaxe verbale contrastive français-finnois » (71-83 ; étude comparative de certains sous-systèmes temporels) (2); O. Välikangas, «Les constructions impersonnelles en français et en finnois » (84-96 ; étude des différents types de constructions impersonnelles en français et en finnois et caractérisation de leur statut syntaxique et sémantique) ; J. Härmä, « La cataphore en français et en finnois » (97-111 ; dans leurs stratégies cataphoriques, le français et le finnois se ressemblent, malgré une répartition différente, par ex. pour les adjectifs et les pronoms personnels, rarement cataphoriques en finnois, et avec la seule différence qu'en finnois une forme zéro peut être cataphorique) ; A. Elo, « Le transfert du point de vue de la typologie des langues : français-suédoisfinnois» (112-126; étude de l'influence de la langue maternelle dans l'apprentissage d'autres langues) (3) ; A. Kokko-Zalcman, « Esquisses pour un portrait de mot. Réflexions lexicologiques » (127-137 ; texte incompréhensible) ; F. Meyrueix, « Possessifs et pronoms personnels : les réfléchis. Analyse d'erreurs » (138-151 ; relevé et explication des erreurs commises par des Finnois apprenant le

⁽²⁾ Voir M. Helkkula - R. Nordström - O. Välikangas, Éléments de syntaxe contrastive du verbe français-finnois, Helsinki, 1987 (compte rendu ici même).

⁽³⁾ Du point de vue méthodologique on complétera les observations de l'auteur par le travail très important que vient de publier F. Van Coetsem, Loan Phonology and the Two Transfer Types in Language Contact, Dordrecht, 1988.

français : son, sa . . . pour leur(s), emploi de soi) ; R. Renault, «Les verbes météorologiques de précipitations en finnois et en français » (152-170 ; analyse s'inspirant des travaux récents de N. Ruwet) ; J. Perrot, «Les relations épithétiques dans le syntagme nominal en français et en finnois » (171-188 ; intéressante analyse typologique et fonctionnelle de la place de l'épithète en français et en finnois) (4) ; M. Tukia, « Étude contrastive des consonnes du finnois et du français : Analyse des interférences à partir de la perception des sujets naïfs » (189-199 ; relève entre autres l'identification du /v/ finnois comme /b/ par des Français) ; M. M. Fernandez-Vest, « Analyse contrastive du discours : vers un modèle énonciatif franco-finnois » (200-217 ; présentation du projet « Discours oral franco-finnois ») ; E. Suomela-Salmi, « La présence de l'énonciateur dans le discours économique » (218-228 ; l'influence des traditions rhétoriques et culturelles sur la présentation discursive de l'énonciateur) ; E. Toulouze, « Quelques réflexions sur les lexiques français et finnois des marais » (229-241 ; étude de la structure interne du champ lexical du « marais » en français et en finnois).

Pierre SWIGGERS

Actes du Colloque International Josep Sebastià Pons, Communications réunies par Christian Camps et Jean-Marie Petit, Montpellier, Centre d'Etudes Occitanes de l'Université, 1988, 210 pages.

Josep Sebastià PONS, *Poesia Completa*, Edició crítica de C. Camps, Barcelona, Edit. Columna, 1988, XX + 618 pages.

Nous avons eu l'occasion de rendre compte à dates récentes (RLiR 1986, p. 570 et 1987, p. 588) de deux publications, qui s'inséraient dans les manifestations marquant le centenaire de la naissance de l'écrivain nord-catalan J. S. Pons. Voici deux autres ouvrages en relation avec ce même événement, l'un « achevé d'imprimer le 5 janvier 1988 », l'autre le 29 février de la même année ; mais, en fait, ce dernier n'a été diffusé qu'à partir du mois d'avril.

Le Colloque International J.S. Pons avait eu lieu à l'Université de Montpellier III les 14 et 15 novembre 1986 ; c'est donc très rapidement que les participants, à l'exception de quelques négligents, ont remis leurs travaux, et que ceuxci ont été publiés : ils sont au nombre de dix-sept.

La grande majorité d'entre eux est constituée par des souvenirs ou par des commentaires littéraires de l'œuvre du poète. Quelques-uns seulement envisagent

⁽⁴⁾ On ajoutera à la bibliographie, parmi d'autres titres: E. Reiner, La place de l'adjectif épithète en français. Théories traditionnelles et essai de solution, Wien-Stuttgart, 1968; M. Wilmet, «La place de l'épithète qualificative en français contemporain. Étude grammaticale et stylistique », RLiR 45, 1981, 17-73.

des questions proprement linguistiques : études de vocabulaire (Ch. Camps, A. Roig) ; rôle du bilinguisme à travers les traductions françaises que Pons fit de certaines de ses œuvres (G. Costa) ; système orthographique élaboré par Pons (H. Guiter). Sept de ces contributions sont écrites en français, six en catalan, et quatre en occitan.

L'édition complète de l'œuvre poétique de Pons retiendra plus longuement notre attention.

Elle s'ouvre par un prologue d'une dizaine de pages, qui se borne à reprendre la contribution de A. Susanna au colloque dont nous venons de parler. Pourquoi l'éditeur barcelonais a-t-il tenu à cette redite, qui ne semblait pas s'imposer? Peut-être parce que A. Susanna insiste sur le fait que J. S. Pons ne jouit pas actuellement de l'audience qu'il mérite? Ceci justifierait la nécessité d'une réédition de l'œuvre poétique.

En 1976 une édition de cette œuvre poétique avait été élaborée par Tomàs Garcès, un grand ami de l'auteur. Bien qu'elle ne fût pas complète et n'eût retenu que des poésies choisies, certains critiques taxèrent l'éditéur de laxisme, en ce sens qu'il avait laissé passer des faiblesses manifestes, « des erreurs, des inexpériences, des impropriétés, des rimes défectueuses », etc.

On peut dire que c'était moins la faute de l'auteur que celle de la langue, car la graphie et même la morphosyntaxe du catalan subirent de sérieuses mutations dans le premier quart de notre siècle. Celles-ci rendent difficile la mise au goût du jour des poésies écrites avant le triomphe absolu des nouvelles normes. Prenons un exemple. Dès Ramon Llull, nous constatons l'emploi de deux formes d'article défini au masculin singulier, lo dans 90 % des cas et el dans 10 %, sans qu'il se dégage aucune règle pour effectuer ce choix. En Catalogne du Nord, la forme lo demeurait très employée durant les premières décennies du siècle, puis se trouva totalement éliminée par el, seule forme admise par la grammaire normative. Or, si l'on remplace lo par el après une finale vocalique, il va y avoir synérèse, et le vers perd un pied. Soit l'octosyllabe « de sant Jordi, lo nostre sant » (Roses i xiprers 1911); le remplacement de lo par el réduirait le nombre des pieds à sept, et il n'est pas toujours aisé d'introduire une cheville pour rétablir le mètre.

Aussi, dès 1947, Pons reprit ses trois premiers ouvrages poétiques (Roses i xiprers 1911, El bon pedrís 1919, L'estel de l'escamot 1921) pour en extraire les poèmes dont la forme pouvait être modernisée sans trop de dégâts, et il republia ceux-ci sous le titre de Primeres Poesies. Cette purge ne laissa subsister que 86 poésies sur 168. Bien entendu, l'apparat critique nous donne la forme primitive avant les modifications introduites dans les poésies qui ont trouvé grâce.

Le quatrième recueil de Pons, Canta Perdiu, avait vu le jour à Paris en 1925. En 1960, lui aussi va subir la censure de son auteur « a fi d'ajustar l'estil antic al d'ara...». « Des poésies ont résisté à tout amendement, ajoute-t-il, et

il m'a fallu les abandonner»: elles sont au nombre de 22. Il en restait 37, qu'il renforça de cinq inédits, et d'une troisième section de 19 pièces, *Contrapunt*, que les éditeurs de l'œuvre complète publient à part, à sa place dans l'ordre chronologique. Ici encore, la rédaction primitive se retrouve dans l'apparat critique.

Les recueils suivants, L'aire i la fulla (Barcelona 1930), Cantilena (Toulouse et Barcelona 1937), Conversa (Toulouse 1950), Contrapunt (Barcelona 1960), Cambra d'hivern (Barcelona 1966), n'ont subi aucune correction, et sont donc repris dans leur version originale.

Mais la publication de l'œuvre poétique ne serait pas complète, si elle n'incluait pas les 104 poésies rejetées des quatre premiers volumes, poésies qui n'avaient pas été admises dans les éditions définitives, parce qu'il avait été trop difficile de les moderniser.

Sous le titre de *Divertiment* ces laissées pour compte forment un copieux appendice, et conservent l'habit qui était le leur lorsqu'elles furent élaborées.

Beaucoup des éditions partielles précédentes étaient épuisées. Il faut donc remercier Christian Camps de mettre à la portée de tous l'œuvre complète d'un grand poète catalan.

Henri GUITER

AA. VV., Incontri siculo-maltesi. Atti del II Convegno su Malta-Sicilia. Contiguità e continuità linguistica e culturale. Malta, 4-6 aprile 1986, a cura di Giuseppe Brincat (« Journal of Maltese Studies. The University of Malta », nn. 17-18, 1987-1988, Malta 1988, pp. VI + 210; 9 illustrazioni). Copertina di Antoine Camilleri.

La conoscenza della lingua maltese fuori dalle isole dell'arcipelago fu nel passato più diffusa di quanto non lo sia oggi, se un dialettologo di Reggio Calabria, Francesco Neto, sul giornale cattolico « La zagara », del 10 giugno 1869, spiegando il nome del periodico, scriveva : « La voce Zàgara discende dall'arabo zúhara per mutamento fonico di H in G nel trapasso delle aspirate orientali alle bocche dei nostri popoli. Or zàhara in arabo e maltese val risplendere e fiorire, e ci dà l'arabo maltese zàhara (spanolescamente azàhar con articolo) fiore in comune ed in particolare fiore di agrumi ». Oggi fortunatamente la lingua e la cultura di Malta hanno trovato un dotto e affidabile sponsor in Giuseppe Brincat, professore di italiano in quella università, il quale ha organizzato il secondo incontro siculo-maltese (aprile 1986) e ne ha pubblicato ora gli Atti nel « Journal of Maltese Studies », diretto da Oliver Friggieri. Il Brincat, nella prefazione, narra la storia di questi incontri inter-insulari e presenta brevemente la materia, che è suddivisa in tre sezioni : linguistica, letteratura e belle arti.

Presenteremo una rapida sintesi delle varie relazioni, raggruppate nelle tre sezioni.

Apre la sezione linguistica un breve intervento di Alberto Varvaro (*La lingua in Sicilia e a Malta nel medioevo*) : l'A. conclude che il tema trattato « impone una revisione di tutta una serie di problemi particolari ».

Molto buona consistenza documentaria e buona ricchezza di argomentazioni propone la relazione di Giuseppe Aquilina (Il lessico agricolo e meteorologico nel maltese e le sue fonti arabe e siciliane), che ha dimostrato come il lessico maltese e gozitano dell'agricoltura è di origine araba, mentre quello dei pronostici meteorologici appartiene all'italiano e al siciliano. Sono vocaboli arabi, per la frutta : gheneb = « uva », ghemieqed ta' gheneb = « grappoli d'uva », langasa = « pera », hawha = « pesca », tuffieha = « mela », dulliegha = « mellone ». Il pronostico atmosferico è detto rwiegel, plurale fratto di riegla, che è dal siciliano règula. Di origine siciliana sono pure i nomi dei mesi : Jannàr, Frar, Marzu, April, Mejju, Giunju, Lulju, Awwissu, Settembru, Ottubru, Novembru, Dicembru. Pure la paremiologia atmosferica si ispira a quella siciliana, come il proverbio Ix-xlokk w il-lbic l-aghar zewgt irjieh = «Lo scirocco e il libeccio sono i due peggiori venti »; in siciliano: Di lu sciroccu e di lu libbici lu marinaru beni nun nni dici. L'Aquilina conclude che, mentre i nomi di piante sono prevalentemente di origine araba (222 nomi sono arabi e 75 sono romanzi), «il lessico della marina e della ittiologia maltese è prevalentemente siculo-italiano».

Girolamo Caracausi (*I documenti medievali siciliani in lingua araba*), che è un valente specialista di studi arabo-greco-romanzi nell'àmbito dell'Italia meridionale, presenta una interessante sintesi dei materiali e delle questioni riguardanti l'arabo della Sicilia medievale, i cui documenti sono notevoli per ricchezza e i cui riflessi si colgono pure nei testi bizantini. Egli conclude con l'augurio « che si possa presto fruire di una nuova e più corretta edizione del patrimonio documentario arabo e che si proceda, oltre che alla redazione di un lessico, ad un'analisi sistematica delle strutture fonologiche e morfosintattiche, per la cui realizzazione lo stato attuale del maltese e i dati storici già noti o ancora da acquisire su di esso potrebbero offrire un'utile piattaforma comparativa ».

Giuseppe Brincat (Un esempio di -LL- > -dd- nel maltese) affronta la questione più sfuggente sui « nessi consonantici più tipici delle parlate siciliane (...) assenti » nel maltese. E in particolare si chiede come mai « le consonanti cacuminali non si registrano nel maltese ». Egli cita il caso eccezionale del nome del tacchino a Malta, che è dundjàn e che discende dal siciliano gallu d'India. « A Malta la prima notizia sicura (del tacchino) è del 1606 » e pertanto la voce va datata « nella seconda metà del Cinquecento ». Il Brincat conclude che « i sicilianismi del maltese con -ll- sarebbero stati essi pure adottati con -dd- se in Sicilia fossero pronunziati con la cacuminale ». Pertanto l'assenza della cacuminale in maltese starebbe a dimostrare che anche in siciliano -ll- non si pronunziava -dd- in antico.

Salvatore Claudio Sgroi (*L'articolo indeterminativo del siciliano e la sua agglutinazione nei sicilianismi del maltese*) studia con metodi di analisi moderna e con sicurezza di specialista il problema dell'articolo indeterminativo, agglutinato nei prestiti siciliani, utilizzando una ricca bibliografia su tale argomento. La soluzione è resa più difficile, perché «la possibilità di individuare nel *n*- dei sicilianismi maltesi l'articolo indeterminativo da parte dei maltesofoni non è stata certamente favorita dalla struttura del maltese, privo com'è in realtà di una forma piena di articolo indeterminativo ».

Albert J. Borg (To be or not to be a copula in maltese) esamina le frasi maltesi sprovviste di predicato verbale, del tipo Gianni tabib = «Gianni è dottore». Inoltre l'A. presenta alcune forme verbali, come qieghed = «sta» e jinsab = «si trova», che sono adoperate in predicati di luogo, con soggetti che si riferiscono a oggetti fisici (animati o non-animati). Per poter cogliere tutto il significato di tale complesso contributo, è necessario conoscere molto bene il maltese.

Arnold Cassola (*Una edizione diversa della liste di voci maltesi del Seicento di Hieronymus Megiser*) ha scoperto e pubblicato in questo contributo una edizione poco nota dei primi materiali lessicali maltesi, offerti dal Megiser, agli inizi del Seicento. Il testo è quello di H. Megiser, *Propugnaculum Europae*, Leipzig 1610, che precede di qualche anno le altre edizioni, più imperfette, anche se più note.

Geoffrey Hull (*Vicende e caratteristiche del maltese parlato in Egitto*) riferisce le complesse vocende storiche e culturali della colonia di maltesi in Egitto, i quali erano in contatto con italiani, francesi e arabi : di tali contatti la loro lingua reca numerose e diverse tracce. Essa risulta interessante soprattutto se paragonata con il maltese della madrepatria.

Stanley Fiorini (Sicilian connexions of some medieval Maltese surnames) studia i rapporti tra i cognomi siciliani e i cognomi maltesi nel medioevo. È il caso del cognome Brincat, registrato in Sicilia, a Corleone (a. 1178), come $\pi g a \nu \kappa a \tau \eta o \varsigma$ e come Prancat (a. 1192).

La seconda sezione si apre con Giuseppe Cusimano (Sugli « Scriptores Melitenses », appendice inserata nel rifacimento inedito della « Bibliotheca Sicula » di A. Mongitore), il quale riferisce su una inedita appendice all' opera del Mongitore, che si concerva manoscritta come aggiunta al IV tomo nella Biblioteca Comunale di Palermo (segnatura : Qq E 153-157). In essa si legge una rassegna degli scrittori maltesi, che comprende 63 nomi (da Abela Giovanni Francesco a Zammit Arcangelo). Il Cusimano inoltre segnala che una « relazione manoscritta dell'Agius circa l'origine e i primi progressi dell'attuale Biblioteca Nazionale di Malta » sta tra le carte dell'Accademia del Buon Gusto in Palermo.

Franco Lanza (*Tre anni di ricerche tra i codici italiani nelle biblioteche*) maltesi) informa sulla paziente e meritoria opera da lui e dai suoi collaboratori dedicata per il censimento dei testi italiani nei manoscrtti delle biblioteche

maltesi. Tra le scoperte grandi e piccole va segnalata quella, che si riferisce al presunto viaggio in Grecia di Ippolito Pindemonte, del quale fa cenno il Foscolo nei *Sepolcri*: tale viaggio nel « regno ampio de' venti » non è mai avvenuto. Ciò risulta « dall'Archivio dei cavalieri dov'è conservato non solo il processo di nobiltà necessario per accedere all'Ordine ma anche l'itinerario della « carovana » a cui il Pindemonte fu ammesso come novizio ».

Oliver Friggieri (La storia della letteratura maltese), che è autore di una recente Storia della letteratura maltese, con prefazione di Franco Lanza, pubblicata dalle Edizioni Spes di Milazzo (1986), delinea un rapido e succoso schizzo degli scrittori isolani, inseriti nel panorama più vasto delle letterature comparate. Egli osserva che « l'europeità di Malta letteraria è evidenza anche di una europeità extraletteraria, una caratteristica che risale alla superficie anche dal modo in cui un dialetto di origine semitica è diventato una lingua autonoma assumendo tendenze romanze ».

Giuseppe Eynaud (Panoramica della letteratura italiana a Malta fino all'Ottocento) ricapitola brevemente le principali figure di scrittori maltesi in lingua italiana, anteriori al Novecento.

Giuseppe Cassar Pullicino (La leggenda maltese della Sposa della Mosta, Due varianti inedite e la « Scibilia Nobili » siciliana) conduce un accurato e documentato confronto tra due leggende simili siculo-maltesi, pubblicando redazioni inedite del testo maltese L-Gharusa tal- Mosta (La Sposa della Mosta). La prima strofa dice :

Ghaliha l-Gharusa tal- Mosta! X' sebhilha nhar ta' Tnejn! Gew it-Torok u haduha, U hsiebhom ma kellha xejn.

Il Cassar Pullicino traduce così:

« Infelice la Sposa della Mosta! Cosa le accadde il giorno di Lunedì! Vennero i Turchi e la presero Mentre essa non vi pensava affatto».

La terza sezione comincia con il p. Giovanni Azzopardi (*L'archivio musicale della Cattedrale di Medina a Malta : il repertorio italiano*), « curatore del meraviglioso Museo della Cattedrale a Medina» (Brincat), il quale recensisce i testi musicali conservati nell'archivio, alcuni dei quali superstiti in unico esemplare, come gli spartiti dei musicisti secenteschi Oristagno Giulio, Di Lorenzo Mariano, Rinaldi Andrea, D'Elia Vincenzo, Amato Vincenzo, Rubino Bonaventura, La Greca Antonio, Bonfiglio Corrado.

Michael Ellul (*Punti d'incontro nell'architettura a Malta e in Sicilia*) osserva che « i punti d'incontro (...) nell'architettura di Malta e della Sicilia costituiscono, tanto per la loro diffusa presenza quanto per la loro esistenza da tempi

immemorabili, uno stretto legame, e affermano il volto prestigioso della comunità culturale delle nostre due isole ».

Per ultimo, Dominic Cutajar (*L'influenza siciliana sull'arte a Malta*) prende in esame sette secoli di rapporti siculo-maltesi nel campo delle arti figurative e ne studia i vari e contrastanti itinerari, osservando come a periodi di grande influenza degli artisti siciliani si succedono momenti di declino, come avvenne nel Seicento.

Il buon livello dei diversi e numerosi contributi, e l'interesse, specialmente linguistico di molti di essi, ci fanno auspicare di poter leggere tra non molto un terzo volume di *Atti* siculo-maltesi.

Franco MOSINO

L'infinitif. Une approche comparative. Sous la direction de S. Rémi-Giraud, avec la collaboration de L. Basset, A. Berrendonner, J. Blanchon, A. Deschamps, E. Faucher, M. Pérennec, A. Roman (Linguistique et sémiologie), Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1988, 244 pages.

Le texte sur le dos de la couverture nous apprend que ce recueil « constitue une tentative neuve et stimulante : sortir la marque de l'infinitif de son rôle de « cache-misère », destiné à marquer l'absence des marques de la conjugaison. A partir d'une confrontation entre les langues — dont le français — et des méthodes différentes, il propose une véritable réactualisation linguistique de l'infinitif, qui met en lumière la spécificité, à la fois morphologique et syntaxique, de cette forme, replacée dans le système verbal et opposée aux autres formes de ce système ». Même si on fait la part de l'auto-publicité, les relents de dilettantisme qui se dégagent de ce descriptif sont apparents ; ils sont confirmés par les contributions que contient le recueil, où sont ignorés des travaux fondamentaux (1) sur l'infinitif. De plus, la plupart des auteurs ne semblent pas être familiers avec la littérature récente — mais déjà abondante — sur les constructions infinitives dans le cadre du modèle de « Gouvernement et Liage ». Cela dit, le lecteur bénévole pourra glaner quelques idées intéressantes dans ce recueil candide, où certains auteurs nous font part de leur combat intellectuel avec la «problématique » de l'infinitif. Les romanistes n'y trouveront que quelques épis à leur goût, vu que la majorité des contributions concernent des langues non romanes.

Le volume s'ouvre par un long texte de S. Rémi-Giraud (« Les grilles de Procuste : description comparée de l'infinitif en français, grec ancien, allemand,

Comme par exemple le tome III de la Syntaxe du français contemporain de K. Sandfeld (L'infinitif, 1943), ou les publications récentes de B. Lamiroy et H. Huot.

anglais et arabe », 11-68), qui à mon avis part d'une base trop restreinte pour ériger une théorie de l'infinitif (il s'y ajoute encore que l'auteur se base sur une information secondaire (2) pour l'analyse de quelques langues dans son corpus déjà très sélectif). De plus, cette discussion ne me semble pas de nature à faire avancer nos connaissances. Cela tient à des imprécisions dans les positions de départ (3), à des formulations trop rapides (4) et à des affirmations qui posent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent (5). Enfin, l'auteur écarte les problèmes « difficiles » (p. 44), parfois même de façon inacceptable (6). La conclusion

⁽²⁾ Ce qui ne justifie pas les erreurs dans les phrases allemandes; cf. par ex. (p. 45) Eine Hausfrausein, das heisst: hochen, plätten (sic!): « Etre ménagère, cela veut dire: cuisiner, repasser » (ou la traduction de fahren comme « aller »).

⁽³⁾ A la p. 28 on lit: « Tout verbe se construit à partir d'un radical : celuic-i (sic) confère une signification lexicale qui, quelle qu'elle soit, contient toujours l'archisémème d'action ou d'état. Pris en lui-même, ce morphème radical ne saurait constituer l'unité verbale minimale, dans la mesure où il n'est pas propre au verbe mais peut se retrouver dans d'autres parties du discours ». Il me semble plus prudent (mais non moins exact) de dire : « Les formes verbales françaises se laissent analyser en un morphème radical et des morphèmes grammaticaux. Au morphème radical on associe une signification lexicale qui peut se prêter à une analyse en sémèmes (et archisémèmes). Le morphème radical ne constitue jamais une forme verbale complète : celle-ci comprend toujours des morphèmes grammaticaux, qui peuvent avoir une forme phonologique zéro ». Un recenseur en mal d'abondance littéraire n'aurait pas de peine à multiplier ces ajustements méthodologiques.

⁽⁴⁾ Voir p. 30 : « c'est pourquoi l'infinitif ne possède ni la catégorie de la personne, ni celles du mode et du temps ». Que faire alors des infinitifs personnels (cf. le cas du portugais), des infinitifs du passé (avec ou sans valeur aspectuelle), et pourquoi ne pas considérer l'infinitif comme un mode du verbe ?

⁽⁵⁾ Cf. pp. 35-36: « Actualiser un nom revient alors à évaluer la distance (réelle ou figurée) qui sépare l'objet que représente le nom du locuteur. Or l'infinitif ne représente pas un objet pur et simple, mais un acte de pensée devenu objet », ou p. 37: « Je dirai donc que c'est l'ensemble formé par le constituant nominal et l'infinitif, c'est-à-dire la proposition logique, dont l'infinitif est le centre, qui prend une fonction nominale. Mais au cours de ce processus, le constituant nominal reste, lui, en position de thème, ce qui n'est pas une fonction syntaxique, mais seulement une fonction logique. Comme il ne peut transformer cette fonction logique qu'il a par rapport à l'infinitif en fonction sujet, il est contraint de prendre une « autre » fonction syntaxique ». Oserait-on (vu que la plupart des contributions sont signées par des enseignants de l'Université Lumière Lyon 2) demander, après Goethe, « mehr Licht » aux auteurs ?

⁽⁶⁾ Cf. p. 44: « Remarque: dans l'ex. Cette maison est à louer, je dirai que l'infinitif est un nom prépositionnel en fonction d'adjectif » ou « ex. Je cours voir Charles (Compl. essentiel exprimant un « lieu » figuré ?) ».

(p. 53), par contre, est moins discutable : l'auteur reconnaît le fonctionnement double de l'infinitif et l'existence de deux « formes » (à savoir, une forme composée, la proposition infinitive, et une forme simple, l'infinitif).

Le texte de Sylvianne Rémi-Giraud est suivi de trois réflexions sur « mode », « temps » et « aspect » : L. Basset, « Propositions pour le mode » (69-77), M. Pérennec, «Le mode en allemand: esquisse d'un cadre de description» (79-84) et J. Blanchon, «L'aspect, le temps et le référent du sujet» (85-94). Un deuxième texte de S. Rémi-Giraud (« Essai sur la notion de sujet », 95-109), plus abstrait, termine la première partie du recueil. Dans la deuxième partie on trouve sept textes consacrés à des constructions avec infinitif dans différentes langues : M. Pérennec, « Le groupe infinitif allemand comme dénomination d'un procès non-actualisé » (113-126) ; L. Basset, « L'infinitif en grec ancien : du sens à la référence » (127-136) ; E. Faucher, « Topique comparée de l'infinitif en allemand et en français » (137-147; bonne étude contrastive avec un essai de typologisation); A. Berrendonner, «Variations sur l'infinitif» (149-165; observations intéressantes sur je le veux voir \sim je veux le voir, pour la période 1550-1650) (7); J. Blanchon, «Be to + infinitif et la possibilité» (167-178); A. Deschamps, « L'infinitif et le gérondif en anglais dans les compléments de verbes » (179-210) et A. Roman, « Les formes infinitives de l'arabe dans l'organisation générale de la langue arabe » (211-242, texte difficile à comprendre parce que l'auteur propose un cadre théorique fort idiosyncrasique ; il aurait dû d'ailleurs signaler au début qu'il traite tout simplement des « noms verbaux » en arabe (8), ce qui donne un cadre de recherche très différent de celui des autres contributions, consacrées aux infinitifs proprement dits).

Une remarque globale pour terminer. Il est certes réjouissant de voir que les universités françaises multiplient leurs activités (organisation de colloques, création de revues, publication de recueils et de volumes d'hommage), mais il faudrait quand même qu'on respecte les exigences fondamentales de la recherche scientifique (familiarité avec la tradition de la recherche; explication des propres positions théoriques) et celles de l'édition de travaux scientifiques. Sur ce dernier point le volume ne saurait nous satisfaire : il fourmille de coquilles (Grévisse pour Grevisse; Kiparski pour Kiparsky; C. Serbat pour G. Serbat) (9), de maladresses stylistiques (on a parfois l'impression que certaines contributions

⁽⁷⁾ Pour la construction je le veux voir l'auteur aurait pu trouver encore de nombreux exemples au XVIII^e siècle.

⁽⁸⁾ On aurait dû alors comparer avec les nominalisations en anglais, allemand, français (cf. les travaux de J. Giry-Schneider). On s'étonne de voir que l'auteur ne parle nulle part de la forme $ma_{s}dar$ en arabe (essentielle pour le sujet du recueil).

⁽⁹⁾ On y ajoute encore l'absence de nombreux signes diacritiques dans la transcription des formes arabes.

sont une transcription d'un discours oral), d'erreurs de ponctuation et de références bibliographiques incomplètes. Un volume plus condensé, mieux informé et d'une présentation plus soignée aurait mieux servi la cause de l'infinitif.

Pierre SWIGGERS

Studies in medieval french language and literature presented to Brian WOLEDGE, in honour of his 80th birthday, ed. by Sally Burch North, with a preface by M. A. Screech, Droz (Publications romanes et françaises no CLXXX), Genève, 1988, 277 pages.

Brian Woledge, dont le nom reste attaché à l'Atre Perilleux (thèse en 1930; éd. ds les CFMA en 1936), à deux très utiles bibliographies (Bibliographie des romans et nouvelles en prose française antérieurs à 1500, 1954 et Supplément 1954-1973, 1975; Répertoire des plus anciens textes en prose française, depuis 842 jusqu'aux premières années du 13° s., 1964 en collaboration avec H. P. Clive) et à des travaux nombreux sur le copiste Guiot et Chrétien (en dernier lieu sur Yvain), est ici honoré par un beau volume.

On trouvera une préface biographique par M. A. Screech [1-7] et une bibliographie de ses travaux par Sally North [9-16]. Les auteurs des articles sont pour la plupart des savants blanchis sous le harnais de la langue et de la littérature française du M.A. On signalera des articles touchant à des questions purement littéraires : R. L. Curtis, A Romance within a Romance : the place of the Roman du Vallet a la Cote Maltaillée in the Prose Tristan [17-35]; — P. Jonin, Les Vavasseurs des Fabliaux [69-85]; — A. Micha, « Senifiance » de quelques Episodes dans le Lancelot [103-110], surtout à propos du personnage de Lancelot; — Sally Burch North, The Role of Advice in Marie de France's Eliduc [111-133]; — B. Nelson Sargent-Baur, With Catlike Tread: the Beginning of Chrétien's Chevalier au Lion [163-173]; — J. Tattersall, Expedition, Exploration and Odyssey. Extended Voyage Themes, and their treatment, in some early French texts [191-214], à propos du Voyage de St Brendan, du Voyage de Charlemagne, de l'Enéas et du Roman d'Alexandre; — Z. P. Zaddy, Yvain as the Ideal Courtly Lover [253-275].

Deux s'intéressent à des points précis: A. H. Diverres, *The Two Versions of Froissart's* Meliador [37-48], distingue la première version (transmise par des fragments) écrite entre 1362 (au plus tôt) et 1367 et la seconde (qu'on lit dans l'éd. Longnon), révision de la précédente faite en 1382-1383; — D. A. Ross, *Where did Payn Peverell defeat the Devil? The topography of an episode in* Fouke le Fitz Waryn [135-143].

Deux autres sont des plaidoyers en faveur d'une œuvre, où l'on peut glaner quelques commentaires sur le lexique : D.B. Tyson, Jean le Bel, Annalist or Artist ? A Literary Appraisal [217-226] ; — J. Wathelet-Willem, La Bataille Lo-

quifer dans la version D éd. M. Barnett: une « mervaillose chanson » [235-252]; à propos de bele « lune » [248] j'ai relevé en outre le mot dans une chanson pieuse du 13° s. du Recueil (t. I) édité par E. Järnström II, 23 cf. note de l'éditeur (probablement anc. picard) et au 15° s., en anc. lorr., ds Mél. Naïs p. 132, et, en anc. pic., dans l'Etude philologique sur la langue de Jean de Haynin par M. Bronckart; à propos de loque « massue » je signale l'emploi du mot au sens de « masse d'armes » ds Reinbert (ms. 3° quart du 13° s., copié en Artois) édité par B. Woledge (MedAev VIII, 2, 108).

Deux contributions appartiennent à la philologie au sens strict: A. Henry, Pour le commentaire du Tristan de Béroul [59-65], qui éclaire de menus recoins du texte; à propos de avian/avien [59-60] on devra tenir compte de ce qu'on lit dans la seconde contribution philologique du recueil, celle de M. Tyssens, Vous avez dit: Hapax? [227-233], qui donne quelques corrections lexicographiques, dont un bon nombre concernent Aiquin; à propos d'aposter [230] le FEW 9, 162a a tiré sa citation d'Aiquin de GdfC; s.v. trigon [230] l. FEW 13, 2, 272b; s.v. fanion [230] v. aussi FM 49, 245, article paru en 1981 mais rédigé avant la parution de l'éd. Jacques; à propos acouverclé [231], l'autre occurrence de Gdf est extraite de la Bible d'Herman de Valenciennes, où l'édition I. Spiele, 99 donne acovetez pour le passage correspondant.

Enfin quatre contributions relèvent de la philologie au sens large (large ou strict n'impliquant pas en l'espèce un jugement de valeur). Deux sont très techniques: R.C. Johnston, Some Notes on Jordan Fantosme's Chronicle [87-101] revient à quelques problèmes de métrique et modifie deux interprétations de son édition à propos de healmes freis « haumes décorés » (155) et de regieres « à nouveau » (1329); — P. B. Grout, The Manuscript of the Munich Brut (Codex Gallicus 29 of the Bayerische Staatsbibliothek, Munich) [49-58], décrirt le ms.; — I. Short, The Bodleian Fragment of the Anglo-Norman Vision of St Paul by Adam de Ross [175-189], édite ce fragment, copié dans le dernier quart du 12° s., qui est donc le plus ancien témoin du texte; en 179, 55 on pourrait préférer lire plein dur cf. plein deit (99); — [179, 74] supprimer le point-virgule après pullent qui est l'adjectif et non un verbe (comme il est dit p. 186, l. 6); — J. Rychner, Messages et Discours Double [145-161], analyse avec beaucoup de subtilité un mode d'expression dont on ne voyait pas le relief en l'intitulant « discours indirect libre ou libéré ».

Gilles ROQUES

Mélanges Albert DOPPAGNE, Tradition Wallonne nº 4, 1987, Bruxelles, 891 pages.

Notre confrère A. Doppagne reçoit l'hommage de ses confrères folkloristes. Profitons de l'occasion pour dire qu'il ne peut pas y avoir de barrières entre linguistique et folklore pas plus qu'entre linguistique et littérature ou histoire. Toute

l'œuvre et la personnalité d'A. Doppagne (v. sa biographie) [19-38] et la bibliographie de ses travaux [39-48]), romaniste et folkloriste en porte témoignage. Formé à l'école de J. Haust, il a su cultiver un champ que l'Université a souvent délaissé au profit d'amateurs peu éclairés. Elle a tout à gagner à reprendre pied sur terrain; la recherche folklorique a beaucoup aussi à en attendre.

Le linguiste trouvera à glaner dans la plupart des communications. Je signale en particulier : S. Glotz, Les dénominations du carnaval [371-489], long article, véritable monographie qui gagnerait à être parfois ramassée, mais qui contient des informations sûres et constitue le dernier état de la question (en passant, rectification opportune [412] de l'attestation de l'afr. quarnivalle en 1268 qui doit être supprimée); — R. Pinon, La tenderie à la lurcette en Wallonie [725-738], sur la lurcette (correspondant du daru), v. aussi pour l'étymologie J.-P. Chambon ds Mél. Matoré, 180 n° 64.

Pour le reste, voici le contenu de la table des matières : M. A. Arnould, Les vendanges à Namur en 1660 et 1664 [49-64]; — J. Beckman, Vindicte populaire et sorcellerie en Wallonie [65-78]; — Chr. Cannuyer, Miettes sur la ducasse d'Ath : Notre « samedi de la ducasse » tradition ancienne ou innovation du XIXe siècle [79-93]; — A. Carloni: Un logement populaire typique à Séville: le «corral» [95-110]; — J. Charneux, Culte en Ardenne: «Saint Gôssê» à Compogne-Bertogne [111-122]; — R. Dascotte, Les maladies portant le nom du saint guérisseur dans la région du Centre [123-138]; — J.-P. Ducastelle, Trompettes, guetteurs, vigies et veilleurs de nuit à Ath de 1583 à 1923 [139-179]; — J.-M. Duvosquel, Scènes de la vie populaire dans les Albums de Charles de Croj (circa 1600) [181-219]; — P.-J. Foulon, La compagnie Saint-Roch de Thuin: retour et naissance d'une tradition [221-250]; — J. Fraikin, Un cas de sorcellerie à la fin du XVIe siècle : l'affaire du moine sorcier de Stavelot [251-335] ; — H. Fromage, Gargantua à Lustin [337-344]; — J. Gélis, « Les saints des entrailles » : recours populaire et iconographie en France du nord et en Wallonie [345-370]; — R. Golard, Les marches folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse [491-506]; — F. Jacques, Vin de communiants, vin de libation, vin d'ablution [507-528]; — W. Lassance, Coutumes, métiers et traditions populaires au pays de grands bois (l'Ardenne d'autrefois) [529-560] ; — R. Lecoté, Une célébrité du campagnonnage français, Nanquète, dit «Ignace-le-Liégeois» compagnon menuisier du devoir [559-560]; — Ch. Leestmans, Guérisseurs et rites magiques: De l'histoire à l'enquête orale [561-580]; — Ph. Lejeune, La cueillette des myrtilles en Haute-Ardenne et son folklore (1850-1950) [581-607]; — F. Lempereur, La coutume du déplacement d'objets: farce ou sanction populaire? [609-633]; — R. Van der Linden, Baldewinus et Michaella, géant et géante de Stockel [635-640]; — G. Maillet, Réflexions sur le balai, le bâton et le fer à cheval dans leur rapport avec les mariages (Champagne-Wallonie) [641-646]; — L. Marquet, Le gardien du Trésor de Franchimont (Theux) [647-663]; — R. Mathot, Traditions bien vivantes dans le sud Hainaut-Namurois [665-686]; — C. Mechin, La garde collective des vaches à l'automne et les jeux des enfants gardiens ou la « guerre des boutons » revisitée [687-703]; — M. Pignolet, Le folklore de la naissance [705-738]; — M. Revelard, La contribution du Musée international du Carnaval et du Masque de Binche à une meilleure connaissance du folklore de Wallonie [739-754]; — F. Thibout, De quelques éléments du Folklore dans l'Art moderne [755-759]; — J.-Ph. Van Aelbrouck, Les annonces concernant la musique dans les gazettes et périodiques bruxellois du XVIII^e siècle [761-799]; — J. Van Haver, A. Roeck, J. Theuwissen, avec la collaboration de S. De Combe et de St. Van den Eynde, Le carnaval en Flandre [801-869]; — J. Willemart, Le thème du loup dans les dictons et proverbes namurois [865-882].

Ce recueil de Mélanges constitue le t. 4 d'une Revue importante, *Tradition Wallonne*, qui contient de fort bons articles et des notices bibliographiques très riches où les linguistes pourront trouver maintes informations.

Gilles ROQUES

Nouvelle Revue d'Onomastique no 7-8, 1986, 195 pages.

L'envoi de ce numéro pour compte rendu nous offre l'occasion de présenter aux romanistes non onomasticiens cette Nouvelle Revue (NRO), publiée depuis 1983, sous la direction de J. Chaurand, par la Société Française d'Onomastique (87, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris). La NRO prend la suite de la Revue Internationale d'Onomastique fondée par A. Dauzat et qui avait cessé de paraître en 1977.

Après un départ un peu difficile, la revue a vite trouvé son rythme de croisière et une formule stable : un double numéro annuel d'environ 190 pages (en typographie serrée) associant une partie thématique (l'Auvergne en 1984, la Picardie en 1985, les Pyrénées dans le numéro sous recension, l'Ardenne, l'eau et la forêt en 1987) et une partie de *varia* sous le titre « Toponymie et anthroponymie françaises ». La revue publie également des comptes rendus, les résumés des communications faites à la Société Française d'Onomastique et des informations (annonces de congrès et de colloques, nécrologies, etc.). Ce n'est pas trahir un secret que de dire que la bonne marche de la *NRO* doit beaucoup au dévouement et au dynamisme de P.-H. Billy.

Quant au contenu des articles, il reflète l'état de développement des études onomastiques en France, et il ne peut guère en être autrement. Il est vrai que le bon voisine encore avec le pire. Non moins vrai que sur ce qui est le pire, les avis peuvent librement diverger : pour tout dire, l'heure est plutôt, en onomastique française, à l'autocritique et à l'émulation qu'aux éreintements.

On ne peut donc que souhaiter bonne route au nouvel organe des onomasticiens français, en espérant que, loin des polémiques stériles, il saura jouer un rôle d'aiguillon sur la recherche onomastique en France : tant par la défense et illustration des bonnes règles de la philologie et de la linguistique historique que par l'ouverture de la discipline en direction des autres sciences du langage, voire des autres sciences sociales.

Jean-Pierre CHAMBON

Copenhague Studies in Language, CEBAL SERIES Nº 10, Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck, 1987, 159 pages.

Ce numéro est marqué par l'introduction d'un nouveau titre Copenhague Studies in Language plus transparent que l'ancien (CEBAL = Copenhague School of Economics and Business Administration, Language Department).

Il regroupe six articles qui portent sur :

- (i) l'article partitif en italien (Sven Bach : Partitivita virtuale, formale e reale in italiano, pp. 9-25, avec une réplique de Bente Lihn Jensen : Alcuni commenti all'articolo di Svend Bach, pp. 26-35 et une contre-réplique de Svend Bach : Osservazioni finali, pp. 36-39)
- (ii) la didactique des langues (Charles Cespedes : Pour un statut des études de civilisation en didactique des langues, pp. 41-73)
- (iii) les phrases déclaratives contrastives de l'espagnol (Lars Fant : La contraposicion en espanol : manifestacion y analisis, pp. 74-88)
- (iv) les temps grammaticaux en français (Michael Herslund: Catégories grammaticales et linguistique textuelle: la catégorie du temps en français, pp. 89-108)
- (v) les limites de la méthode en grammaire générative transformationnelle (Torben Vestergaard : On a method and its limits, pp. 109-117, avec une réplique de Finn Sorensen : What's wrong? A Reply to Torben Vestergaard, pp. 118-133)
- (vi) l'apprentissage d'une langue seconde (Lech Zabor : Language aptitude in teaching communicative skills in the foreign language, pp. 134-152).

On retiendra plus particulièrement l'article de M. Herslund qui propose de substituer à la conception classique du temps grammatical comme l'expression d'une localisation dans le temps physique un modèle alternatif qui fait dépendre les valeurs temporelles essentiellement de la distinction « actuel »/« non actuel ».

Georges KLEIBER

Lexique, nº 6, 1988, Lexique et paraphrase, coordonné et présenté par G. G. Bès et C. Fuchs, Presses Universitaires de Lille, 186 pages.

Le numéro 6 de Lexique est consacré à l'étude, à partir de modèles et de niveaux d'analyse différents, des rapports entre lexique et paraphrase. G. G. Bès et C. Fuchs, qui sont à l'origine de ce numéro, ont en effet réuni des contribu-

tions qui associent des cadres théoriques différents (modèle sens-texte de Mel'čuk, « Generalized Phrase Structur Grammar de Gazdar, Klein, Pullum et Sag, lexique-grammaire de M. Gross) à des secteurs de faits empiriques particuliers (clitiques, infinitives, topicalisation, nominalisations, entrées lexicales).

Six articles, précédés d'une présentation de G. G. Bès et C. Fuchs (pp. 7-11), forment le corps du recueil. Celui de I. Mel'čuk (*Paraphrase et lexique dans la théorie linguistique Sens-Texte*, pp. 14-54) propose au lecteur une présentation stimulante et illustrée du modèle Sens-Texte : ses principaux postulats, ses composantes, les règles de fonctionnement, la représentation sémantique, le système de paraphrase qui y est central et le dictionnaire explicatif et combinatoire.

G.G. Bès (Clitiques et construction topicalisées dans une grammaire GPSG du français, pp. 55-81) s'attache à faire découvrir les vertus d'une grammaire en rupture avec Gouvernement et liage de Chomsky, la Generalized Phrase Grammar Structure (GPSG). En l'appliquant au traitement des clitiques, G.G.B. montre qu'un tel modèle arrive avec l'aide d'une sémantique à la Montague à rendre compte de la relation paraphrastique entre La fille, Pierre la regarde et Pierre regarde la fille.

K. Baschung (Contrôle et relations de paraphrase et d'ambiguïté dans les enchâssées verbales, pp. 83-95) se place dans le même cadre théorique. Elle utilise la GPSG pour rendre raison des rapports paraphrastiques entre complétives et infinitives du français.

La contribution de B. Fradin (*Décrire un verbe*, pp. 97-138) porte sur la structuration des informations associées à un verbe. L'étude des deux emplois de *rassembler* (avec sujet agent et avec sujet locatif) le conduit à mettre plus particulièrement en relief une composante de la rubrique sémantique d'un verbe : le proto-énoncé.

Les principes et outils d'analyse en vigueur au LADL se trouvent exposés de façon claire et bien argumentée dans l'article de R. Vivès (*Lexique-Grammaire*, nominalisations et paraphrases, pp. 139-156) avec la mise en avant des notions de verbe-support et de verbe opérateur.

L'analyse de 60 reformulations de l'énoncé On peut demander aux gens de faire une pétition permet à C. Fuchs (Paraphrases prédicatives et contraintes énonciatives, pp. 157-176) de montrer que le problème de la paraphrase ne peut être résolu sans la prise en compte de la dimension énonciative.

L'ensemble témoigne d'une richesse tonifiante et d'une volonté d'ouverture sur de nouveaux territoires qui font oublier la (sur)abondance, dans certains articles, de règles qui disciplinent de façon parfois trop rapide les parcours explicatifs empruntés. On ne peut que recommander chaleureusement la lecture de ce numéro.

Georges KLEIBER

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Nuove prospettive nella linguistica contemporanea. A cura di Flip G. Droste e Yves d'Hulst, Padova, CLEP, 1987, III-326 pages.

Depuis la « montée » du générativisme, il s'est produit une diversification énorme en linguistique générale et théorique. Même si la linguistique romane n'est pas (depuis longtemps déjà) une discipline pilote au niveau théorique, on constate que de plus en plus les romanistes essaient de suivre l'évolution de la linguistique moderne. Ce faisant ils se montrent parfois plus sages que les bâtisseurs de théories, qui en général ne prennent pas le temps de lire, voire d'examiner les propositions de la «concurrence». Il se pose d'ailleurs un sérieux problème d'information (secondaire) : certaines théories — parfois très intéressantes — sont encore à l'état d'élaboration, alors que d'autres ont subi en quelques années de véritables bouleversements, ce qui fait qu'on ne dispose guère d'introductions à la page. On mesurera facilement le rythme d'innovation théorique à l'aune d'un exemple concret : personne n'oserait aujourd'hui imposer la lecture de l'introduction, très méritoire à l'époque, de Nicolas Ruwet (Introduction à la grammaire générative, 1967) comme manuel de linguistique générative. On devra se reporter aujourd'hui à des travaux comme ceux de Van Riemsdijk -Williams ou de Lasnik (1), qui s'adressent à un public qui ignore en général le travail de Ruwet. Sans doute sommes-nous dans une situation de transition ce qui explique le foisonnement de modèles —, et il n'est pas certain que d'ici vingt ans l'extase théorique soit valorisée dans les mêmes termes qu'aujourd'hui. Mais l'attitude de l'épistémologue ou celle de l'observateur sceptique des vicissitudes des théories linguistiques ne sont pas celles qui animent les chercheurs désireux de connaître les buts, les principes et les applications (éventuelles) des modèles contemporains. Ceux-ci ont besoin d'une information rapide (sans perte de qualité) et panoramique. Or, sur ce point ils sont assez mal servis : trop rares sont les ouvrages où plusieurs modèles linguistiques sont confrontés. Le meilleur ouvrage de ce type est celui de Peter Sells (1985) (2), qui se limite toutefois à trois théories contemporaines. Plus équilibré, mais moins approfondi est le recueil édité par E. Moravcsik et J. R. Wirth (Current Approaches to Syntax, vol. 13 de Syntax and Semantics, New York, 1980), où le lecteur trouvera des présentations condensées d'une quinzaine de modèles, rédigées très souvent par les

⁽¹⁾ H. Van Riemsdijk - E. Williams, Introduction to the Theory of Grammar, Cambridge (Mass.), 1986; H. Lasnik (- J. Uriagereka), A Course in GB Syntax, Cambridge (Mass.), 1988.

⁽²⁾ P. Sells, Lectures on Contemporary Syntactic Theories: An introduction to Government-Binding theory, Generalized Phrase Structure Grammar, and Lexical-Functional Grammar, Stanford, 1985 (cf. mon c.r. dans le Bulletin de la Société de Linguistique de Paris 82:2, 1987, 104-107).

« pères spirituels » eux-mêmes. On aura noté en passant que les modèles linguistiques sont avant tout des modèles syntaxiques et sémantiques (mais il y a aussi des innovations théoriques en phonologie et en morphologie : phonologie auto-segmentale, phonologie et morphologie naturelles, phonologie et morphologie lexicales) ; c'est sans doute un acquis de l'ère post-structuraliste d'avoir situé le centre de gravitation d'une théorie linguistique au niveau de la syntaxe (ce déplacement est encore en train de s'opérer en typologie linguistique) (3).

Cette orientation vers la syntaxe et la sémantique, on la retrouve dans le manuel dont nous rendons compte ici. Traduction italienne (due à Yves d'Hulst, qui est également responsable de la présentation matérielle, très soignée) (4) d'un ouvrage paru d'abord en néerlandais (5), ce recueil contient huit chapitres : d'après le modèle adopté dans l'ouvrage édité par Moravcsik et Wirth, des modèles contemporains (ici au nombre de sept) y sont présentés et illustrés. Le premier chapitre (« Grammatica e grammatiche », pp. 7-34) est un exposé d'introduction dans lequel F. Droste, d'un coup d'œil distant et parfois ludique, évoque les problèmes fondamentaux des théories grammaticales : la définition de la grammaire, la délimitation du domaine, la structure des modèles grammaticaux, le rapport entre signification et référence, etc. Cette stimulante introduction (6) aiguisera l'appétit du lecteur désireux d'aborder les exposés techniques. Ceux-ci sont consacrés aux modèles suivants : la théorie du « Gouvernement et Liage » (modèle de Chomsky; exposé de W. de Geest et D. Jaspers, pp. 35-71) ; la

⁽³⁾ Cette évolution nécessite en fait un travail de synthèse : une réflexion sur la notion de « syntaxe ». On profitera à ce propos de la lecture du travail de R. Stockwell, Foundations of Syntactic Theory, Englewood Cliffs, 1977 (trad. espagnole 1980), et de A. Martinet, Syntaxe générale, Paris, 1985.

⁽⁴⁾ On corrigera les erreurs suivantes: p. 16 l. 6, lire lo scopo; p. 21 l. 1 la variabile; p. 37 l. 19 quechua; p. 40 l. 17 alcun ruolo θ; p. 44 l. 27 Chomsky 1986; p. 74 la phrase latine doit être Joannes Mariam videt; p. 164 dernière ligne Si interpreti; p. 176 Harris (1951) manque dans la bibliographie; p. 265 l. 19 semantiche; p. 276 l. 11 luiseño -viču; p. 278 l. 6 luiseño; pp. 301-302 traduire le ne du cahuilla come mio/mia; p. 315 sub Barrett, lire Word Usage; p. 316 sub Chomsky (1959) lire Behavior; p. 316 lire Chomsky 1986, Knowledge of Language; p. 319, sub Engel lire Konstituenz; sub Flickinger, Proceedings. Enfin, je ne vois pas pourquoi les phrases néerlandaises citées p. 213, p. 256 (44 b), et p. 259 (53 a) sont considérées comme agrammaticales.

⁽⁵⁾ F. Droste (éd.), Stromingen in de hedendaagse linguïstiek, Assen - Louvain, 1985.

⁽⁶⁾ Où il faudrait peut-être nuancer l'affirmation (p. 7) que la théorie transformationnelle avait une « predominanza assoluta » dans les années 60 et 70 ; ce serait oublier la survie de certains modèles structuralistes (grammaires de dépendance ; linguistique tagmémique ; linguistique stratificationnelle) et la concurrence de la sémantique générative. J'éviterais aussi l'étiquetage (p. 34) à l'aide des termes « sociologique », « physiologique » et « psychologique », d'autant plus que la première qualification est assignée par l'auteur au courant structuraliste.

grammaire lexicale-fonctionnelle (modèle de J. Bresnan; exposé de M. Wescoat et A. Zaenen, pp. 73-109); la grammaire de Montague (exposé de F. Van Eynde, pp. 111-156); la grammaire à structure phrastique généralisée (modèle de Gazdar et Pullum; exposé de F. Steurs et G. Gazdar, pp. 157-187); la grammaire fonctionnelle de S. Dik (qui est aussi l'auteur de l'exposé, pp. 189-223); la grammaire basée sur l'unité « mot » (Word Grammar de R. Hudson; exposé de W. Van Langendonck et R. Hudson, pp. 225-270); la grammaire cognitive de R. Langacker et G. Lakoff (exposé de R. Langacker, pp. 271-313). Une bibliographie globale clôt ce recueil (pp. 315-326).

On relève quelques trous dans le panorama : on regrettera ainsi l'absence d'exposés sur la grammaire relationnelle, sur la « Functional Syntax » (de Foley et Van Valin), sur la grammaire systématique de M. Halliday, sur la «Functional Syntax Perspective » (Firbas, Kuno), etc. Mais n'ergotons pas sur ces vétilles. Parmi les modèles présentés ici — et on appréciera la relative uniformité des présentations (principes généraux ; buts ; applications) (7) — on pourra être séduit par ceux qui sont plutôt « méta-grammaticaux » (conditions ou contraintes affectant la description grammaticale : modèles de Chomsky, de Bresnan et de Gazdar ; formalisation du contenu d'une théorie de la langue : grammaire de Montague) ou par ceux qui sont plutôt descriptifs (la grammaire fonctionnelle de Dik, la Word Grammar, ou la grammaire cognitive). Parmi ces derniers modèles, la «grammaire du mot» me semble la plus homogène parce qu'elle intègre les différents niveaux (phonique, morphologique, syntaxique, sémantique et pragmatique) de la description linguistique. Le modèle de la grammaire fonctionnelle de Dik et, surtout, celui de la grammaire cognitive me semblent les plus fascinants par les perspectives ouvertes sur le rôle de la conceptualisation : ces théories permettent de récupérer le côté dynamique de la langue (et c'est là un grand avantage par rapport à la sclérose «méta-grammaticale» de certains autres modèles). Reste que j'ai été déçu — et cela vaut pour tous les modèles présentés ici, quoique dans une mesure variable — par l'atrophie empirique (phrases stéréotypées — ou fort artificielles — dans un nombre réduit de langues) et par le recours trop facile à des principes figés (8) dans ces modèles à prétention universaliste (seule la grammaire cognitive adopte, de façon explicite, une démarche plus prudente). Je préfère en tout cas des descriptions plus étendues qui, tout en étant moins sophistiquées, ne sont pas tautologiques : c'est de celles-là qu'on apprend le plus. En tout cas on félicitera F. Droste et Y. d'Hulst de cette belle initiative, qui rend un grand service à ceux qui s'intéressent au développement de la linguistique moderne.

Pierre SWIGGERS

⁽⁷⁾ Les exemples ont été adaptés à l'italien, dans la mesure du possible ; tous les autres sont glosés en italien.

⁽⁸⁾ Principes qui sont souvent contredits dès qu'on sort du cadre restreint des langues indo-européennes.

Georges LÜDI, Bernard PY, Zweisprachig durch Migration. Einführung in die Erforschung der Mehrsprachigkeit am Beispiel zweier Zuwanderergruppen in Neuenburg (Schweiz), Tübingen (Romanistische Arbeitshefte, 24), Max Niemeyer Verlag, 1984, 139 pages.

Le présent ouvrage a pour objet la langue des immigrants alloglottes de Neuchâtel; il porte sur la compétence bilingue et les influences auxquelles est exposée cette compétence. Servent de témoin cinq familles espagnoles, italiennes et suisse-allamanniques résidant depuis longtemps dans la région neufchâteloise et dont les enfants fréquentent des écoles locales. Dans des enquêtes faites chacune dans les deux langues respectives, les auteurs ont essayé d'obtenir une image fidèle de l'avis qu'ont ces migrants au sujet du bilinguisme ou plus exactement de leur état de bilingues.

Les auteurs n'ont pas voulu écrire une introduction aux problèmes du bilinguisme, et ils ont eu raison. Les problèmes qui se posent sont si multiples, les situations restent si variées, qu'un tel objectif aurait été illusoire. Il s'agit donc tout simplement d'un livre écrit par des Européens sur des Européens destiné à la lecture par des Européens, qui a pour objet le plurilinguisme suisse (ou européen) en traitant successivement (1) les situations linguistiques particulières des migrants, (2) la relation entre bilinguisme et biculturalisme, (3) le choix des langues, (4) les attitudes linguistiques (c'est-à-dire leur disposition à réagir d'une manière spéciale à leur environnement francophone), (5) le dynamisme spécifique de la compétence linguistique des migrants suisses ainsi que (6) quelques aspects lexicaux et fonctionnels du discours bilingue qui constitue pour les auteurs un choix prémédité du code fait dans une situation culturelle particulière.

Le texte est bien étoffé d'exemples pertinents et d'extraits d'interviews souvent amusants. Les définitions toujours encadrées permettent à l'étudiant une lecture sans équivoque, les résumés des ouvrages de référence s'avèrent utiles. Pour des raisons didactiques chaque chapitre est suivi d'exercices et de recommandations de lecture soigneusement choisis. Cet *Arbeitsheft* destiné avant tout à l'usage des étudiants allemands rendra de bons services tant dans le cadre des introductions à la philologie romane que dans celui des séminaires de recherche plus spécialisés.

Christian SCHMITT

Erhard AGRICOLA, Joachim SCHILDT et Dieter VIEHWEGER (éds.), Wortschatzforschung heute. Aktuelle Probleme der Lexikologie und Lexikographie, Leipzig, VEB Enzyklopädie Leipzig, 1982, 251 pages.

On assiste à l'heure actuelle aux retrouvailles entre la lexicologie et la lexicographie après une rupture post-structuraliste qui a éloigné pour un long moment les sémanticiens et lexicologues, épris de théorisation et de formalisation, des lexicographes soucieux à juste titre d'application et d'efficacité. Or, depuis quelques années, les chemins convergent à nouveau, ainsi qu'en témoigne ce recueil collectif, peu connu, bien que paru déjà en 1982, et réalisé par l'école lexicologique et lexicographique de l'Allemagne de l'Est (Berlin et Leipzig essentiellement). Sans renier les acquis positifs de la sémantique structurale européenne, sémanticiens et lexicologues ont cependant adopté durant cette dernière décennie une attitude moins rigide et se sont ouverts à des disciplines comme les sciences cognitives, l'intelligence artificielle, etc., et à des conceptions nouvelles comme la théorie des scénarios (les « frames »), celles des prototypes, stéréotypes, etc., qui facilitent la reprise du dialogue avec les lexicographes en ce qu'elles donnent lieu à des applications lexicographiques moins austères et intuitivement plus satisfaisantes que celles qui découlaient des théories sémantiques structurales,

Les treize articles réunis dans cet ouvrage vont dans le sens de telles retrouvailles. Quatre objectifs sont visés :

- (i) formuler les questions pertinentes pour la lexicologie et la lexicographie
- (ii) proposer des solutions lexicologiques praticables par les lexicographes
- (iii) tracer les grandes lignes directrices pour une recherche commune future
- (iv) susciter la discussion avec l'espoir de faire progresser ainsi les choses sur cette voie de l'union retrouvée.

Deux types d'articles sont proposés : des contributions théoriques qui élaborent des modèles d'analyse dont la pertinence et la validité demandent à être soumises à une vérification lexicographique poussée et des travaux d'application, les plus nombreux, qui, dans des secteurs bien précis, montrent le bénéfice que l'on retire d'une pratique lexicographique revivifiée par des acquis théoriques nouveaux.

Un cadre théorique unitaire aurait sans doute été souhaitable, mais cette absence ne nuit finalement pas trop à l'ensemble, la diversité étant ici le signe de la vitalité de disciplines qui cherchent à se renouveler. Vitalité à laquelle pourra puiser le lecteur en prenant connaissance des articles de: Erhard Agricola, Ein Modellwörterbuch lexikalisch-semantischer Strukturen, Dieter Viehweger, Die Darstellung semantischer Vereinbarkeitsbeziehungen zwischen lexikalischen Elementen im einsprachigen Wörterbuch des Deutschen, Günter Klempcke, Lexikologie, lexikographische Theorie und lexikographische Praxis, Wolfgang Motsch, Wortbildungen im einsprachigen Wörterbuch, Ewald Lang, Die Konjunktionen im einsprachigen Wörterbuch, Wolfgang Fleischer, Eigenständigkeit und Wechselbeziehungen der Phraseologismen, Wilhelm Bondzio, Valenz in der Lexikographie, Dieter Herberg, Neuere Erkenntnisse zu den Strukturprinzipien von Wortbedeutungen und ihre Widerspiegelung in Wörterbüchern, Klaus-Dieter Ludwig, Zu normativen, konnotativen und stilistichen Angaben in Wörterbucheintragen, Hartmut Schmidt, Stichwortkapazität und lexikalisches Netz einiger allgemein-

sprachlicher deutscher Wörterbücher - Ein historischer Vergleich, Heinrich Petermann, Probleme der Auswahl und Darstellung von Fachlexik im allgemeinsprachlichen Wörterbuch, Gottfried Spies, Tier- und Pflanzennamen in der allgemeinsprachigen Lexikographie, Thea Schippan, Lexikologische Grundlagen für die Arbeit am Wortschatz in der Schule.

Georges KLEIBER

Karl-Hermann KÖRNER, Korrelative Sprach-Typologie, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden, 1987, 193 pages.

Cet ouvrage de K.-H. Körner est constitué de 14 articles, pour certains d'entreeux complétés et remaniés, parus entre 1981 et 1986 (une contribution restant à paraître) dans différentes revues, ouvrages collectifs ou Actes de colloques. Une telle « réunion » a un double avantage : celui de rendre disponibles des textes autrement difficiles d'accès et celui de donner au lecteur une vue d'ensemble de l'entreprise typologique de K.-H. K. Celle-ci est ambitieuse et séduisante. Les 14 articles poursuivent en effet un même but, attrayant et stimulant : montrer, à l'aide de données corrélatives particulières, que les langues d'Europe se divisent en deux grands groupes. Il y a d'une part les langues qui obéissent au patron de l'anglais, comme le français et l'italien, et il y a de l'autre les langues moins « subjektlich », comme l'espagnol, le roumain, etc.

Même s'il ne s'agit pas d'une synthèse, l'ouvrage de K.-H.K. apporte des éléments intéressants pour la construction d'une nouvelle typologie raisonnée des langues d'Europe.

Georges KLEIBER

Norbert WEINHOLD, Sprachgeographische Distribution und chronologische Schichtung. Untersuchungen zu Matteo Bartoli und neueren geographischen Theorien, Hamburg, Helmuth Buske Verlag, 1985, 293 pages.

Ogni cosa che, sulla terra, si muova, proietta il tempo nello spazio. L'osservazione è esatta. Ma le due variabili del tempo e dello spazio, le sole che nella sostanza la geografia linguistica con Gilliéron e con Bartoli tenesse in considerazione, si rivelano largamente insufficienti e troppo parziali. Spazio e tempo non bastano. Per capire il flusso del reale nella sua multiformità è giocoforza ricorrere ad una visione onnicomprensiva. Il processo diffusivo richiede un'impresa ermeneutica più ampia e diversificata del tradizionale approccio con due parametri. L'esame del diffondersi di una determinata innovazione linguistica non può continuare ad operare con due soli parametri e non può avanzare pretese di autonomia come è implicitamente avvenuto per decenni. L'approccio deve essere

diffusionistico. Tutto, in definitiva ogni elemento, va messo al servizio delle ragioni di quel penetrare nel tempo e nello spazio. Solo così si giungerà ad una disanima che risulti più vicina al reale proprio perchè viene a sollecitare anche i rimanenti parametri che sul renomeno espansivo incidono.

Lingua, spazio e tempo stanno nell'alveo di una più ampia, più complessa e generale dialettica dei processi dell'interazione degli individui e delle comunità. L'analisi gillieroniana non approdò a grandi conclusioni appunto perchè la inficiava uno schematismo di fondo che non teneva in adeguata valutazione il dato sociopsicologico. Vi era in altre parole un capovolgimento. Il metodo diveniva fatto ontologico. Veniva studiata la diffusione come se essa fosse protagonista, come valore a se stante, quando la diffusione è solo il manifestarsi esterno di un processo acculturativo. Essa è solo l'aspetto tecnico di una vicenda che le è sovraordinata, che è quella dell'adeguamento culturale, dell'acculturazione appunto, nozione che per altro, stranamente, in Weinhold non appare molto applicata.

Dalle ricerche degli ultimi anni sembra incarnarsi il principio secondo cui chi vuol riprodurre (certo sempre e solo al livello di modellizzazione) l'esperienza di un atto di passaggio di cultura e di lingua dovrà premurarsi di accertare molti fattori. Alla geografia linguistica deve subentrare una più ampia geografia sociale, disciplina con una tensione scientifica e con un valore metodologico sovrordinato.

Sono riflessioni queste, che affiorano scorrendo il denso volume di Weinhold, chiaro e utile strumento aggiornativo. La dimensione spaziale si vivifica e si riscatta dal mero descrittivismo quando riconosce che i fattori solitamente usati (i « confini » politico-amministrativi, quegli ecclesiastici e altri limiti culturali) sono solo i più facili da cogliere e da accostare, ma non è per nulla sicuro che essi siano i più importanti. « Alla quotidianità appartiene la drammaticità » (p. 256). Allo schematismo placido della precedente geolinguistica, spesso statica e meramente descrittiva, subentra un approccio più vivo del reale che non può più essere interpretato solo nella chiave geometrico-configurativa della cartografia linguistica tradizionale. La scoperta degli ultimi anni — riassunta da Weinhold — è insomma quella della complicatezza, della complicazione, ma nel contempo quella di una maggiore adeguatezza alla realtà.

Allievo di Lothar Wolf ad Augsburg, il Weinhold si muove con sicurezza e disinvoltura anche di fronte a metodi applicati da studiosi prestigiosi. Egli sottolinea la sostanziale staticità della descrizione gillieroniana, che caratterizza come un procedimento more geometrico e non more geographico (p. 16). Respinge anche (p. 166 ss.) l'ipotesi Age-and-Area applicata da Wissler alle scienze umane. Che resta poi oggi in piedi delle teorie di Bartoli ? La risposta all'interrogativo si inarca su più pagine (18-102) che si leggono con profitto. Troppo spesso si è operato prevedendo implicitamente una omogeneità demografica e sociale. La teoria delle onde va rivista nel senso che il fenomeno che essa tenta di cogliere non può essere ipotizzato quale un'onda semplice e continua, di diffu-

sione uniforme. Viene invece riconosciuta la fertilità del lavoro dello svizzero Aebischer in campo linguistico e del geografo svedese Hägerstrand quanto al diffusionismo culturale (p. 174).

Il superamento della distanza è solo *uno* dei fattori della diffusione — che sia linguistica o, più latamente, di modelli di comportamento —, diffusione determinata da un numero ben maggiore di fattori, connessi oggi a fatti apparentemente « banali » come la frequenza dei contatti telefonici, i comprensori della raccolta della produzione del latte e dei prodotti agricoli, la rete delle filiali bancarie ecc. Aggiungi il ruolo dell'identità, della tradizione e anche di certa vaga propensione che induce a volgersi verso una città piuttosto che un'altra (p. 190). In tema assai interessanti le cartografie (una cartografia dinamica, processuale) con cui vengono presentate (p. 183, 216, 219, 245) i fasci di irradiazione che si dipartono da varie città francesi e tedesche.

Non si legittima, insomma, la proiezione (di tipo « militare ») della conquista, dell'avanzata. Le parole « non conquistano alcun spazio », bensì vengono accettate o abbandonate in una processualità che si colloca e germina negli individui e nei gruppi. Non sono le parole a durare, bensì sono le generazioni degli uomini che nel loro vivere e nel loro succedersi, le riprendono o le rifiutano.

Ottavio LURATI

Jochen SCHRÖDER, Lexikon deutscher Präpositionen, VEB Verlag Enzyklopädie, Leipzig, 1986, 268 pages.

Expliquer et illustrer le fonctionnement des prépositions en allemand, tel est le but de ce petit lexique de J. Schröder (voir dans la même série le lexique sur l'usage des articles de H.-J. Grimm; C.R. dans cette revue, t. 51, n° 201-202, pp. 561-563).

L'accent est mis avant tout sur le caractère utilitaire, le public visé étant aussi bien celui de l'allemand langue maternelle que celui de l'allemand langue étrangère. Le côté théorique n'est toutefois pas délaissé pour autant. Une introduction de 35 pages expose de façon claire les principaux problèmes sémantiques et syntaxiques que pose toute analyse des prépositions. Les choix théoriques et méthodologiques opérés par J.S. trouvent leur justification dans cette mise au point préliminaire. Un « mode d'emploi » comportant des renseignements sur les termes métalinguistiques retenus, le sens des abréviations et l'organisation des rubriques précède (pp. 35-47) la partie lexique proprement dite (pp. 47-342). Celle-ci suit l'ordre alphabétique et conduit donc de a (Ich möchte zehn Briefmarken a zehn) à zwischen en passant par environ deux cents autres prépositions.

Pour décrire les emplois de chaque préposition, J.S. a renoncé à la solution, difficilement défendable, du sens unique. Sa position est intermédiaire entre celle

des tenants d'un sens unitaire et celle des défenseurs d'un sens vide: «Es ist anzunehmen, dass P (= les prépositions) nicht nur einfache Merkmalbündel sind, sondern Seme enthalten, die ihre Kollokabilität steuern können» (p. 27). Les différents emplois des prépositions seront ainsi balisés par des traits sémantiques comme LOKAL, TEMPORAL, MODAL, KAUSAL, etc. La pertinence de tel ou tel trait, tout comme la subdivision de tels ou tels emplois, peut évidemment prêter à discussion. Mais l'ensemble répond à l'objectif fixé au départ. Ce lexique de J.S. rendra de précieux services à ceux qui veulent connaître de façon plus détaillée les contraintes régissant l'emploi des prépositions en allemand. Par ailleurs, il ne peut qu'intéresser les linguistes qui, à un niveau plus général, s'occupent des rapports de la syntaxe et de la sémantique dans le domaine des constructions verbale, adverbiale, etc.

Georges KLEIBER

Jochen SCHRÖDER, Deutsche Präpositionen im Sprachvergleich, VEB Verlag Enzyklopädie, Leipzig, 1987, 163 pages.

Cet ouvrage constitue une sorte de complément théorique au lexique du même auteur paru un an plutôt (voir le compte rendu ci-dessus). Il s'agit d'une version raccourcie et remaniée d'une « dissertation » portant sur les prépositions en allemand et en polonais (*Deutsche und polnische Präpositionen in Adverbalien - ein Vergleich*) soutenue à Leipzig en 1981. Les prépositions allemandes occupent dans cette version la première place sans que la perspective contrastive en soit pour autant sacrifiée.

L'intérêt majeur du travail réside dans l'organisation de la description sémantique des prépositions. J.S. prouve qu'une analyse sémique avec des traits sémantiques hiérarchisés rend encore de précieux services dans un domaine où, peut-être plus qu'ailleurs, on a essayé d'autres approches sémantiques (sémantique du prototype, théorie de la ressemblance de famille, etc.).

Les prépositions sont réparties en quatre grands groupes :

- les prépositions dans les syntagmes adverbiaux de lieu (pp. 38-71)
- les prépositions dans les syntagmes adverbiaux temporels (pp. 72-98)
- les prépositions et les syntagmes adverbiaux instrumentaux (pp. 99-115)
- les prépositions et les syntagmes adverbiaux de cause (pp. 116-150)

à l'intérieur desquels d'autres traits sémantiques (cf. par exemple pour le lieu : + vol(ume), + plan, + bas, + sup(érieur), etc.) conduisent à de nouvelles sous-classes. Une telle démarche onomasiologique a un double avantage : elle évite le piège du sens unique des prépositions et pose de façon intéressante le problème des universaux.

Georges KLEIBER

Hans-Jürgen GRIMM, Untersuchungen zum Artikelgebrauch im Deutschen, Leipzig, VEB Verlag Enzyklopädie Leipzig, 1986, 144 pages.

Ce petit ouvrage, auquel a fait suite en 1987 un lexique des emplois de l'article en allemand, dont nous avons rendu compte ici même (t. 51, n° 203-204, pp. 561-563), se place dans le cadre de l'allemand langue étrangère. Il a pour origine le constat maintes fois établi par les enseignants que l'article en allemand est une des sources d'erreurs les plus fréquentes aussi bien chez les apprenants débutants que chez les apprenants avancés. L'objectif est donc résolument pédagogique : Hans-Jürgen Grimm se propose de mettre à jour les principales régularités qui structurent le fonctionnement des articles (der, ein et article zéro) en allemand en s'appuyant sur une comparaison avec les langues sans articles que sont le russe et le tchèque. L'entreprise est ainsi intéressante à un double point de vue. Didactique, bien sûr, mais aussi à un niveau théorique, celui de la confrontation entre langues à article et langues sans article.

Cinq parties composent l'ensemble. La première (pp. 11-19) présente les principales difficultés que soulève la question de l'article en allemand langue étrangère. La deuxième (pp. 19-30) établit une fructueuse comparaison avec la langue tchèque pour faire ressortir les problèmes majeurs d'une linguistique contrastive allemand/langue maternelle sans article. Les trois autres parties, les plus importantes, constituent l'application des deux premières. Elles traitent respectivement des emplois de l'article sémantiquement motivés (pp. 31-95), des emplois grammaticalement motivés (pp. 96-116) et des emplois « conventionnalisés » (c'est-à-dire des emplois des articles dans les expressions figées) (pp. 117-133).

L'ouvrage est redevable des mêmes remarques que nous avons pu adresser au lexique. On peut, en effet, critiquer la partie théorique en soulignant que les traits définitoires retenus par H.-J. G. n'ont pas toujours la pertinence désirée (cf. par exemple, le trait central +/— IDENTIFIZIERT), mais, l'objectif du travail étant surtout didactique, ces réserves ne doivent pas être mises au premier plan. Il faut, au contraire, souligner l'utilité de ce manuel, qui permet, grâce à une documentation et une illustration abondantes et bien dominées de voir plus clair dans le fonctionnement complexe et parfois inattendu de l'article en allemand. Il représente en même temps une précieuse étude de linguistique contrastive qui fournit d'intéressantes indications sur le rôle sémantique exact joué par les articles dans une langue.

Georges KLEIBER

Rudolf ENGLER, Bibliographie saussurienne, 4 (= Cahiers Ferdinand de Saussure 40, 1986, 131-200), Genève, Droz, 1986, 70 pages.

Cette bibliographie saussurienne, la quatrième dans la série (1), est un remarquable instrument de travail pour le linguiste général, pour le romaniste

⁽¹⁾ Les trois parties précédentes ont paru dans les Cahiers Ferdinand de Saussure 30, 1976, pp. 99-138; 31, 1977, pp. 279-306; 33, 1979, pp. 79-145.

et, évidemment, pour ceux qui s'intéressent à la pensée saussurienne et postsaussurienne. Quiconque connaît les travaux précédents de Rudolf Engler (2) saura les qualités qu'on peut attendre de cette bibliographie : information exhaustive, présentation systématique et rigoureuse, jugement critique. En effet, presque chaque titre est accompagné d'un bref résumé et d'un commentaire personnel sur l'apport du travail en question. Comme on le sait, la linguistique ou mieux la pensée — saussurienne sert souvent de prétexte à des auteurs (linguistes, philosophes, sociologues) pour propager des idées fort idiosyncrasiques, qui n'ont rien à voir avec la pensée du linguiste genevois. Mais la tentation est grande de se donner un certain air scientifique, en recourant aux termes de signifiant et de signifié, ou de langue et parole. Heureusement, Rudolf Engler dénonce ces « emplois » abusifs, tout comme il critique les auteurs qui font appel à Saussure (ou le critiquent . . .) sans l'avoir bien lu (3). Mais la grande valeur de la bibliographie réside évidemment dans les commentaires qui portent sur des titres pertinents pour les études saussuriennes, et là on se réjouit de voir que Rudolf Engler apporte des jugements nuancés, en renvoyant au texte même du Cours et des Notes manuscrites de Saussure, et en signalant parfois des comptes rendus d'ouvrages inclus dans la bibliographie.

Le souci d'inclure tout dans cette bibliographie — y compris des titres russes, japonais et chinois — explique la présence d'une section 1970-1979 très étendue (pp. 131-162), dans laquelle R. Engler complète les livraisons précédentes de cette bibliographie saussurienne. Les pages suivantes sont consacrées aux années 1980 (pp. 163-172, 56 titres), 1981 (pp. 173-188, 77 titres) et 1982 (pp. 189-20, 66 titres). Cette bibliographie saussurienne est un répertoire important pour les romanistes, non seulement parce qu'elle recense des titres qui concernent la place des langues romanes dans l'œuvre et l'enseignement de Saussure, mais aussi parce qu'elle inclut e.a. certains travaux de l'école guillaumienne, et les publications de

⁽²⁾ Il faut mentionner, à côté de son édition critique du Cours de linguistique générale, Wiesbaden, 1968-1974, sa thèse (Théorie et critique d'un principe saussurien : l'arbitraire du signe, Genève, 1962) et son aperçu « European structuralism : Saussure » (paru dans : Th. A. Sebeok éd., Current Trends in Linguistics, vol. 13 : Historiography of Linguistics, The Hague-Paris, 1975, pp. 829-886) et plusieurs articles sur des aspects de la linguistique et de la terminologie saussuriennes : le signe saussurien, la linéarité du signifiant, l'intérêt de Saussure pour la dialectologie et pour les langues romanes.

⁽³⁾ Cf. les commentaires suivants: « Ignore la discussion sur l'arbitraire du signe et accepte comme telles les conclusions de Benveniste (...) A utiliser avec prudence pour tout ce qui concerne Saussure » (p. 155, à propos du n° 79.34); « Expose les principes du signe saussurien (...) qu'elle juge erronées [en méconnaissant manifestement la différence d'approche entre une sémiologie de la langue prônée par Saussure et les positions de Chomsky orientées plutôt vers la faculté du langage et une élaboration psychologique de signaux et concepts] » (pp. 177-178, à propos du n° 81.27); ou voir encore les remarques p. 199 à propos du n° 82.61.

romanistes dans le domaine de la linguistique générale (W. Bal, E. Coseriu, H. M. Gauger, Y. Malkiel, R. Martin, J. Wüest, P. Wunderli).

Je signale encore quelques corrections et additions à cet excellent inventaire critique (4): p. 143, n° 77.80 (l. 15), lire Gegenstandsbereich; p. 149, n° 78.72 (l. 12) šaumjan; p. 157, n° 79.42 (l. 4), lire Étude du néerlandais; p. 160, n° 79.55 (l. 2), lire Louis Michel; p. 160, n° 79.57 (l. 2-3), lire Bela Brogyanyi et Benjamins; p. 163, n°80.060, lire Reichler-Béguelin; p. 166, n° 80.19 (l. 2), lire Sprachwissenschaft; p. 168, n° 80.27, lire Jäger, Ludwig; p. 168, n° 80.29, signaler que le texte est identique avec celui du n° 79.43; p. 169, n° 80.39 (l. 2) lire: August; p. 171, n° 80.52, lire Swiggers, Pierre; p. 172, n° 80.55, lire Wagner, Robert-Léon (et l. 8, lire: prendre connaissance directe); p. 173, n° 81.5 (l. 5), lire que B. lui attribue; p. 177, n° 81.25 (l. 3) lire: avoir évolué; p. 180, n° 81.37 (l. 3-4): passage à imprimer en caractères italiques; p. 184, n° 81.56 (l. 4), lire divergentes; p. 192, n° 82.23 (l. 2) lire Studies; p. 195, n° 82.39 (l. 1) lire International; p. 196, n° 82.46: signaler le recoupement avec le n° 82.47; p. 198, n° 82.57: ajouter les comptes rendus parus dans General Linguistics 23, 1983, pp. 283-290 et dans Language 61, 1985, pp. 213-214.

Pierre SWIGGERS

LINGUISTIQUE ROMANE

Daniel DROIXHE, De l'origine du langage aux langues du monde. Études sur les XVII^e et XVIII^e siècles (Lingua et Traditio, 9), Tübingen, Gunter Narr Verlag, 132 p., 36 DM.

Ces « études sur les XVIIIe et XVIIIe siècles » prolongent l'ouvrage que Daniel Droixhe a publié en 1978 et qui l'a placé parmi les meilleurs connaisseurs de l'histoire des réflexions sur l'origine, l'évolution et la diversification des langues : La linguistique et l'appel de l'histoire (1), ouvrage indispensable pour les romanistes, germanistes ou celtisants s'intéressant à l'histoire de leur discipline. Depuis 1978, Daniel Droixhe s'est penché sur quelques « grandes » figures dans cette histoire mouvementée d'une réflexion linguistique allant au-delà de la grammaire et de l'étude philologique de textes : parmi ces figures, une place d'honneur revient à Peiresc, Leibniz, Turgot et Hamann. En même temps, Daniel

⁽⁴⁾ L'auteur annonce la publication d'un volume de bibliographie saussurienne qui inclura les livraisons publiées jusqu'ici dans les Cahiers Ferdinand de Saussure.

⁽¹⁾ D. Droixhe, La linguistique et l'appel de l'histoire (1600-1800). Rationalisme et révolutions positivistes, Genève, 1978.

Droixhe rattache ces figures à des courants de pensée qui ont marqué la réflexion linguistique du XVIII^e et du XVIII^e siècle : le mythe de l'hébreu langue-mère, la scythomanie, la celtomanie, l'envisagement philosophique du problème de l'origine des langues, le mythe romantique de la primitivité.

C'est un peu à rebours que Daniel Droixhe retrace ce segment — dont il ne faut plus rappeler l'importance après les études de R. L. Wagner ou de G. Bonfante (2) — de l'histoire de la linguistique, en commençant par la réflexion philosophique sur l'origine et la nature du langage, telle qu'on la rencontre chez des auteurs du XVIIIe siècle : Diderot, Turgot, Rousseau et Hamann. Mais ces quatre premiers chapitres (« Rousseau et l'enfance de la parole », pp. 13-29 ; « Hamann : l'homme historique », pp. 30-39 ; « Turgot : l'économie du langage poétique », pp. 40-54; « Portrait de Diderot avec des signes », pp. 55-64) se rattachent directement aux quatre suivants, qui sont consacrés avant tout à la période 1550-1750. Ce lien peut être formulé comme suit : si le XVIIe et le XVIIIe siècle exploitent l'idée d'histoire et de parenté linguistique surtout à un niveau « horizontal », celui de la mise en correspondance de formes linguistiques, sans qu'on aboutisse à une idée très nette du domaine dans lequel peut opérer la comparaison, le XVIIIe siècle se penche sur les signes linguistiques pour les référer à la nature humaine ou à l'évolution des sociétés. Le comparatisme amorcé au XVIIe siècle et s'appuyant sur une solide base philologique, est ainsi « bloqué » : mais ce délai explique aussi l'aspect nouveau que prendra la comparaison des langues avec les débuts de la grammaire comparée. En ce sens, la réflexion philosophique du XVIIIe siècle a été bénéfique à la pensée historicisante, ne fût-ce que par l'élaboration d'une typologie linguistique (Girard, Beauzée) et par la réaffirmation de l'arbitraire du signe.

C'est bien cette historicisation de la langue qui est thématisée dans les premiers chapitres, de plusieurs points de vue. D'abord, celui du langage comme moyen collectif, comme scission avec la pure nature (Rousseau) et comme projet liminaire d'une nouvelle étape de l'humanité, mais étroitement lié aux conditions de vie (où besoin et passion ne s'excluent pas, p. 22) : c'est certainement le cas chez Rousseau, qui voit dans l'évolution du langage une dénaturation et qui attribue à sa représentation de la distance son caractère métaphorique. D'autres perspectives sont celles adoptées par Hamann et Diderot. Le premier, réagissant contre Herder, retrouve l'origine mystique du langage, où l'homme se défait de sa nature « bestiale » pour élaborer une culture, alors que Diderot se place au niveau de la langue en tant qu'articulation d'une expérience totale (3). Mais la

⁽²⁾ R.-L. Wagner, « Contribution à la préhistoire du romanisme », Conférences de l'Institut de Linguistique de l'Université de Paris 10, 1950-1951, 101-124;
G. Bonfante, « Ideas on the Kinship of the European Languages from 1200 to 1800 », Cahiers d'histoire mondiale 1, 1953-1954, 679-699.

⁽³⁾ La pensée de Diderot n'a qu'une incidence indirecte sur le problème de l'origine du langage ; elle concerne avant tout le fonctionnement discursif

figure dominante dans ce tableau est celle de Turgot : ce penseur aux allures modernes a bien mis en relief le rapport entre langue et progrès culturel (la langue doit permettre aux talents de s'affirmer et c'est le symbole d'une union sociale). La langue a donc un rôle constructeur, non seulement pour le poète, mais aussi au niveau de la constitution des concepts — techniques, culturels et philosophiques — : c'est dans une telle optique que peut naître l'idée d'un catéchisme linguistique, qui doit accoutumer l'enfant « à réfléchir sur sa propre langue, à observer les différentes inflexions des mots et leur usage, à en tirer les premières notions de la grammaire, à se les rendre familières par des applications fréquentes à ses discours et à ses conversations » (texte cité ici p. 48). La langue, produit historique, devient ainsi le moteur de l'histoire de l'humanité : une histoire que Turgot a vue (ou rêvée) trop positive, idéale et non dialectique (p. 54).

Les quatre chapitres (4) qui constituent la deuxième partie (dont le contenu répond tout à fait au titre de l'ouvrage) font preuve d'une connaissance approfondie de la réflexion historico-linguistique du XVII^e et du XVIII^e siècle. Je recommande surtout la lecture de l'article sur la théorie scytique, élaborée par Claude Saumaise, mais qui n'aura qu'un succès très modeste en France, où la discussion sur l'origine des langues restait empêtrée dans une visée biblique, quitte à nourrir des tendances celtomanes (cf. le Père Pezron) (5). Droixhe montre comment des intuitions comparatistes sont reléguées par des préoccupations nationalistes et religieuses ; mais à travers ces péripéties se dessinent des mouvements continus, par ex. au niveau de la documentation. Il y a celle de Peiresc, véritable homme universel, qui entretint une correspondance à propos de problèmes linguistiques (origine des langues; parenté des langues et classification) avec Elichmann, Van Schrieck, Ath. Kircher, et beaucoup d'autres (6), et il y a celle de Leibniz, qui accumule (et fait accumuler) des matériaux de comparaison pour les langues indo-européennes, sémitiques et finno-ougriennes. Ce dernier sujet est traité dans le chapitre, très bien documenté, que Daniel Droixhe a intitulé de façon ludique «Le voyage de Schreiten : Leibniz et les débuts du comparatisme finno-ougrien ». Le titre renvoie à la traduction fran-

de la langue, que Daniel Droixhe évoque ici dans le cadre d'une philosophie de l'expression esthétique.

⁽⁴⁾ Chapitres 4 à 8 : « Le prototype figuré » (65-80) ; « Sur la correspondance linguistique de Peiresc » (81-90) ; « Le voyage de Schreiten : Leibniz et les débuts du comparatisme finno-ougrien » (91-114) ; « Des glossements sans raison » (115-127).

⁽⁵⁾ L'œuvre de celui-ci présente plusieurs aspects intéressants ; en dépit de sa chronologie suspecte, Pezron distingue bien entre emprunt et filiation génétique (correspondant à des degrés différents de similarité).

⁽⁶⁾ Cf. le chapitre sur la correspondance de Peiresc, où Droixhe met de l'ordre dans cette correspondance dispersée entre Paris, Carpentras et Aix-en-Provence.

çaise qu'André Jacob, dans un ouvrage qui n'a rien de scientifique (7), a publiée d'un écrit linguistique de Leibniz. Entre autres perles, on y trouve la traduction suivante du passage « Et jam Jornandi Scridi-Finni (a cursu, nam schreiten est passus facere), quos hodie Lappones appellamus » (8) : « Jornandes appelle déjà Scridi-Finnois (ce que par un voyage Schreiten avait permis de faire) les peuples que nous dénommons Lappons ». Mais la contribution de Daniel Droixhe va bien au-delà de la solution de l'énigme du voyageur Schreiten : dans ce chapitre, l'auteur reconstruit tout le contexte de la réflexion « comparatiste » et historique de Leibniz, et il propose une remarquable analyse de l'intérêt leibnizien pour la famille finno-ougrienne (reconnue déjà par Comenius et plus implicitement par J.-J. Scaliger) (9). Il montre aussi comment la linguistique finno-ougrienne (M. Fogel; S. Gyarmathi) a profité des correspondances reconnues par des auteurs qu'on condamne aujourd'hui pour leurs hypothèses fantaisistes (comme Stiernhielm ou Skytte) (10), et comment Leibniz a retardé la naissance de la grammaire comparée, dont Saumaise et Boxhorn avaient jeté les bases (cf. les chapitres 5 et 6).

Quiconque s'intéresse à l'histoire de la linguistique aux XVII° et XVIII° siècles, devra lire et méditer ce recueil d'articles, riches en informations historiques et en lectures attentives. Félicitons l'auteur d'avoir regroupé ici, dans huit chapitres très denses, des analyses pénétrantes d'une activité linguistique fascinante (11).

Pierre SWIGGERS

⁽⁷⁾ A. Jacob, Genèse de la pensée linguistique, Paris, 1973 (le passage corrigé par D. Droixhe se lit à la p. 54). Il convient d'y ajouter que la traduction du texte de Leibniz (il s'agit de la Brevis designatio) n'est pas de la main de Jacob, mais d'un collaborateur (à savoir J. Sudaka).

⁽⁸⁾ Traduction: « et ceux que nous appelons aujourd'hui Lappons étaient appelés « Scridi-Finnois » par Jornandes, à cause de leurs déplacements, car schreiten c'est faire des pas ». Voir l'ouvrage recensé ici, p. 94.

⁽⁹⁾ P. 95, D. Droixhe écrit que Scaliger « n'appariait pas seulement finnois et lapon, mais les mettait dans un groupe de langues à problèmes, étrangères aux autres parlers européens, avec le hongrois et le celte ». En fait dans la Diatriba de Europaeorum linguis, Scaliger distingue sept « matrices minores » : la troisième est constituée par le hongrois, la quatrième par la langue « finnonica, cuius propago est Lapponica », alors que dans la cinquième et la sixième matrice l'auteur a mis deux langues celtiques (« hirlandica » et « britannica »).

⁽¹⁰⁾ Ce dernier, injustement négligé par les historiens de la linguistique, est présenté par Droixhe comme un chaînon important dans l'histoire du (pré-)comparatisme.

⁽¹¹⁾ On corrigera encore les erreurs suivantes: p. 11 l. 4, nazionali; p. 27 l. 29, obscurcir; p. 34 l. 25, réellement; p. 54 l. 1, déjà; p. 64 n. 1, ölberg; pp. 70-71, les mêmes soucis; p. 88 l. 25, rapprochements; p. 103 l. 4 ces rapprochements; p. 111 l. 3, Une lettre; p. 118 l. 20, ces côtes.

Carlo DENINA, Storia delle lingue e polemiche linguistiche (dai saggi berlinesi 1783-1804). A cura di Claudio Marazzini, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1985, XXIV-143 pages.

Carlo Denina (1731, Revollo - 1813, Paris) est une de ces figures injustement oubliées dans l'histoire de la linguistique. Piémontais devenu membre de l'Académie royale de Berlin (sous Frédéric II) et plus tard bibliothécaire de la cour impériale à Paris, Denina fut un esprit cosmopolite, imprégné de la « culture linguistique française », historien (auteur de Le Revoluzioni d'Italia) et amateur dialectologue et étymologiste. C'est grâce aux travaux de Claudio Marazzini (1) que l'œuvre de Denina est sortie des oubliettes (2), et on ne peut que s'en réjouir. En effet, Denina est un linguiste bien informé de l'histoire de sa discipline (de Varron à de Brosses, en passant par Leibniz, Pezron et Muratori), un observateur bien informé des variétés dialectales (et sociolectales) (3) et un savant perspicace en ce qui concerne la « politique des langues ». Ce dernier côté transparaît dans les deux écrits de 1803 que Cl. Marazzini a inclus dans ce volume : « Dell'uso della lingua francese. Discorso in forma di lettere diretto ad un litterato piemontese » (pp. 71-102) et « Lettera al Cittadino La Villa, prefetto del Dipartimento del Po » (pp. 107-112 ; lettre rédigée en français) : Denina y pose sans ambages que le Piémont (réuni alors à la France) doit accepter le français comme langue de culture et que les Piémontais feraient bien de s'orienter sur Paris. Cette prise de position ne pouvait qu'exaspérer les « autonomistes » piémontais et les partisans d'une toscanisation. Sans doute les relents de francomanie qui se dégagent de ces écrits ont-ils été responsables de l'éclipse de Denina dans l'historiographie italienne. Cela est d'autant plus regrettable que dans ces deux textes l'auteur expose des vues intéressantes sur l'histoire linguistique de l'Europe occidentale, fournit quantité de données dialectales et formule des idées (socio)linguistiques fort intéressantes (par ex. sur le rôle culturel du français, pp. 85-91 et 101 ; sur le modèle linguistique que constituent les écrits des savants, pp. 89-91; sur le rapport entre piémontais et gallo-roman, pp. 92-93 et 100), qu'on trouve résumées dans la lettre à La Villa.

⁽¹⁾ Voir ses articles « Un intervento innovatore nella questione della lingua : Carlo Denina glottologo e storico dell'italiano » (Lettere italiane 2, 1982, 245-259), « Carlo Denina linguiste : aux sources du comparatisme » (Historiographia Linguistica 10, 1983, 77-96), « Langue primitive et comparatisme dans le système de Carlo Denina » (Histoire, Epistémologie, Langage 6, 1984, 117-129), « Storia linguistica e storia letteraria nel secondo Settecento. Le « Vicende della letteratura » di Carlo Denina » (Studi critici offerti a Giovanni Getto, Cuneo, 1984, 459-469).

⁽²⁾ Voir aussi M. Cortelazzo, I dialetti e la dialettologia in Italia, Tübingen, 1980, p. 119, et A. Stussi, Studi e documenti di storia della lingua e dei dialetti italiani, Bologna, 1982, p. 50.

⁽³⁾ Par exemple quand il distingue entre le parler du bas peuple des provinces et celui des habitants de Turin.

Mais les deux textes qui les précèdent sont encore plus intéressants. Le mémoire « Sur le caractère des langues et particulièrement les modernes » (1785 ; ici pp. 5-34) est une remarquable réflexion sur le « génie » des langues. L'auteur y relève la richesse lexicale de l'italien, son caractère musical, sa simplicité orthographique, qu'il compare (et, le cas échéant, contraste) avec le français et le castillan. Il passe aussi en revue la théorie de l'origine du français (p. 17, l. 6, lire Levesque de la Ravalière et non L'évêque de la Rivalière), et nuance à juste titre les prétentions de clarté du français (4). Il reconnaît que le français a l'avantage d'avoir des couches lexicales différenciées (confiance et confidence; communier et communiquer), une clarté graphique (!) et une nette conscience normative (5). Après avoir consacré quelques mots aux langues germaniques de l'Europe occidentale (flamand, anglais, allemand). Denina conclut : « Quant à l'utilité relative, il n'est point douteux que la françoise ne l'emporte de beaucoup par la position locale de son pays et par des circonstances politiques, qui en ont rendu l'usage presqu'universel, avantage que les mêmes circonstances lui conserveront selon toute apparence encore longtemps, et que l'Allemagne seule pourroit lui enlever » (p. 29). Les « Observations sur les dialectes, particulièrement sur ceux d'Italie » (pp. 39-63), tout en s'intégrant dans une vision généalogique (à savoir l'origine des langues de l'Europe) sont particulièrement intéressantes par les données sur le piémontais, le napolitain et le vénitien, et donnent une bonne

⁽⁴⁾ Voir le remarquable passage suivant (pp. 19-20) : « D'ailleurs cet ordre qu'on prétend naturel, de placer constamment le sujet avant le verbe, a-t-il été, est-il même de nos jours exactement observé par les auteurs françois ? Ne trouve-t-on pas souvent dans ceux du XIVe et du XVe siècle, dans les deux derniers, et même dans le nôtre, le verbe placé avant le nominatif ? (...) Le second volume de son (= Voltaire) Essai sur l'histoire universelle commence par ces mots : « «Régnoit alors en Allemagne Frédéric I, qu'on nomme communément Barberousse ». Il est vrai que (...) régnoit [n'est pas un verbe actif précédé de son accusatif]. Mais il n'est pas rare que même le verbe actif soit précédé de son accusatif, moyennant un pronom ajouté par une espèce de pléonasme : cet homme je l'ai vu. Dans ces cas ce pléonasme met plus de clarté et de précision dans la phrase. Mais cela ne prouve point que le françois, par son propre génie, soit plus précis que l'italien, mais que les écrivains ont un peu plus soigné leur style ».

⁽⁵⁾ Voir le passage suivant (trop peu nuancé) : « Depuis que l'on a commencé d'écrire en françois, Paris a toujours été la capitale du royaume, la résidence des rois et d'un parlement très-respectable, et le siège d'une université toujours florissante. Les autres villes ont reçu les lois, les ordonnances, les modes, les livres de Paris. Si les Provençaux, les Gascons, les Bourguignons n'ont pu prendre l'accent des habitans de l'Île de France et de la Picardie, si le bas peuple a continué de se servir des mots qui lui étoient particuliers et de parler son patois, la noblesse, les gens de robe, les gens d'église, les gens de lettres, tous ceux qui vouloient lire et écrire en françois, les négocians mêmes se servoient des termes dont on se servoit à Paris, et les écrivoient de la même manière » (pp. 22-23).

idée du polymorphisme des systèmes pronominaux (pp. 50-52). Ce mémoire se termine par un historique de l'expansion du florentin.

Le texte qui clôt ce volume (pp. 119-130) est extrait de la préface de La Clef des langues (1804), ouvrage d'étymologie et de linguistique historique (orientée vers l'histoire des langues): Denina y retrace l'histoire des études étymologiques et formule quelques principes (d'ailleurs « impressionnistes ») concernant les changements phonétiques (fondés finalement sur le postulat d'une différence « imperceptible d'organisation dans les races humaines nées, éduquées en différens pays, ou d'une manière différene », p. 128).

Les textes de Denina sont précédés de notices historiographiques (pp. 3; 37-38; 67-69; 105-106; 115-117) dues à Claudio Marazzini, qui y a ajouté une introduction bien documentée (pp. IV-XXI) et un très utile « Repertorio di etimologisti e linguisti dei Secc. XVI-XVIII citati da Denina» (pp. 131-139). Sachons gré à l'éditeur de nous avoir donné une réédition très utile (6) de ces écrits de Denina, qui avait bien droit à une redécouverte.

Pierre SWIGGERS

Hans Helmut CHRISTMANN, Filología idealista y lingüística moderna. Versión española de Francisco Meno Blanco (Biblioteca Románica Hispánica, III. Manuales, 60), Madrid, Gredos, 1985, 170 pages.

Ce travail (1) a le très grand mérite de présenter dans des pages denses d'informations et riches d'idées, un courant important en philologie romane :

⁽⁶⁾ On corrigera les erreurs suivantes: p. VI l. 18 lire Weisheit; p. XVII l. 13 paraître et l. 16 Klincksieck; p. XX ajouter: Timpanaro, S. 1969. Classicismo e illuminismo nell'Ottocento italiano; p. XXIV l. 2-3 quelques-uns; p. XXIV l. 9 très-imparfaite; p. 5 l. 28 louer; p. 8 l. 3 suppléé; p. 10 l. 28 de Brosses; p. 17 l. 27 avoient; p. 20 l. 6 un peu; p. 23 l. 14 qu'on a; p. 45 l. 30 mieio; p. 59 l. 3 esprits; p. 116 l. 31 corps; p. 134 l. 3 et l. 14 et p. 135 l. 1 de Brosses; p. 135, corriger Girard, Gabriel; p. 137 l. 2 origines; p. 137 l. 34 Discours; p. 143 l. 5 corriger la date: 1785.

⁽¹⁾ Traduction espagnole de Idealistische Philologie und moderne Sprachwissenschaft, München, 1974 (cf. les comptes rendus de G. Bonfante, Archivio glottologico italiano 60, 1975, 228-231; C. de Simone, Historiographia Linguistica 2, 1975, 385-389; Z. Muljačić, Lingua e Stile 10, 1975, 143-146; S. Ettinger, Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik 45, 1978, 216-217). Dans la traduction espagnole on corrigera les erreurs suivantes: p. 24 n. 3, Munich 1923, resp. Heidelberg, 1925; p. 29 n. 21 (et p. 163) lire O. Behaghel; p. 33 n. 38 Nationalcharakter; p. 41 n. 21 Jahrbuch; p. 49 n. 16 Nuovi; p. 65 n. 13 Zusammenhang; p. 67 n. 25 Sprachwissenschaft; p. 69 l. 9 analogie;

celui de l'idéalisme. Les points de départ — et en même temps le fil rouge du livre — sont Benedetto Croce et Karl Vossler, dont H. H. Christmann retrace la carrière et les positions scientifiques (le langage comme expression créatrice, située dans l'histoire et dans le contexte socio-culturel ; la linguistique comme esthétique). A cette fin, il analyse en profondeur les publications et la correspondance de ces deux maîtres, sans oublier les influences qu'ils ont subies (surtout Humboldt et Schuchardt, cf. chap. III). Dans une deuxième étape, M. Christmann dresse un aperçu des courants et auteurs influencés par l'idéalisme de Croce (2) et de Vossler. Ici encore, il prend soin d'indiquer la présence d'éléments innovateurs dans un contexte plus global, où sont intégrés les apports de von der Gabelentz et de Saussure (chap. VIII) (3). Ensuite l'auteur examine les auteurs et les courants marqués — de façon variable — par l'idéalisme : d'abord les disciples directs comme Lerch et Klemperer, ensuite les disciples indirects (comme Spitzer, qui n'a pas manqué de manifester ses distances à l'égard de Vossler et de Croce, cf. pp. 37-38) et finalement les nombreux auteurs qui ont adopté une vue idéaliste ou mentaliste de la langue et de la linguistique (ou philologie). Cette dernière catégorie est évidemment très difficile à circonscrire et on pourra parfois critiquer les rapprochements faits par M. Christmann (4). Des cas indubitables, par contre, sont ceux des « néo-linguistes » italiens (M. Bartoli, G. Bertoni, E.G. Parodi), des philologues espagnols et sud-américains (A. Alonso, R. Lida, D. Gazdaru). Avec des linguistes comme B. Terracini (p. 77), G. Devoto (pp. 78-79), A. Pagliaro (pp. 79-80; ajouter 1898-1973) et surtout E. Coseriu (pp. 81-82), on assiste déjà à un dépassement de l'idéalisme : dépassement — vers le structuralisme et vers une réactualisation profonde de la pensée de Humboldt — que M. Christmann caractérise finement dans le neuvième cha-

⁽p. 78 n. 9 Nuovi; p. 92 n. 12 siglo XVII; p. 94 n. 18 to see; p. 101 l. 14 saussureanas; p. 110 l. 13 Ernst Robert Curtius; p. 119 l. 10 partie; p. 123 n. 4 Jazykoznania; p. 127 l. 10 intricate; p. 145 n. 6 sistema. Dans l'index on ajoutera quelques initiales: Arnauld, A.; Brugmann, K.; Gauchat, L.; Harris, Z.; Hegel, F.; Lancelot, C.; Littré, E. On supprimera Lepschy, G. L. (= Lepschy, G. C.) et Pitzer (= Spitzer, L.).

⁽²⁾ Voir maintenant M. Deneckere, *Benedetto Croce et la linguistique*, Anvers, 1983 (2 volumes).

⁽³⁾ Dans ce chapitre M. Christmann corrige d'ailleurs l'affirmation (p. 17) que dans la linguistique saussurienne le langage est exclusivement vu comme un système clos.

⁽⁴⁾ Ainsi par exemple, en dépit de la mention de Vossler dans les écrits de Mukařovský, on doit reconnaître qu'il y a d'importantes divergences entre la poétique de Mukařovský et la théorie de Vossler (chap. X). De même, les rapports entre Vossler et les approches non mécanistes dans la linguistique américaine (Sapir, Jakobson, Weinreich, Chomsky; cf. chap. XII, XIII, XVI) sont trop vagues pour y voir une influence (il en est autrement du rapport Croce-Sapir).

pitre. Dans les chapitres suivants, l'auteur se concentre moins sur des auteurs, mais davantage sur des orientations qui respirent un air idéaliste. Les titres des chapitres sont révélateurs à ce propos : « Referencias a la filología idealista en representantes de la lingüística estructural » (chap. X: l'école de Prague, A. Juilland et E. Sapir) ; «Lenguaje y cultura en la lingüística moderna » (chap. XI; F. Brunot (5), W. von Wartburg, H. Weinrich, Y. Malkiel (6), E. Sapir, H. Hoijer); «El lenguaje como arte en la lingüística moderna» (chap. XII; L. Spitzer, A. Sechehaye, E. Sapir, R. Jakobson et N. Chomsky); « La literatura como objeto de la lingüística moderna» (chap. XIII; E. R. Curtius, H. Weinrich, H. Glinz, R. Jakobson, E. Sapir); « La lengua escrita como objeto de la lingüística moderna » (chap. XIV, W. von Wartburg, L. Spitzer) ; « Lenguaje y espiritu en la lingüística moderna » (chap. XV, à propos du débat entre « mentalistes » et « mécanistes » dans la linguistique américaine) ; « Lenguaje y espíritu en la fonetica moderna » (chap. XVI; il s'agit surtout de la phonologie : E. Sapir, R. Jakobson et H. Weinrich). Dans les deux derniers chapitres, M. Christmann met en relief la composante « structuraliste » de l'idéalisme et insiste sur quelques explications convergentes des « idéalistes » et des « structuralistes » (dégageant ainsi une continuité récusée par certains structuralistes).

Le panorama ouvert par ce livre est très vaste. Pourtant M. Christmann creuse en profondeur (7): tout ce qu'il dit est pertinent et on ne peut qu'admirer la maîtrise avec laquelle il situe auteurs, œuvres et idées. Cette belle étude, critique et objective, stimulera le lecteur à (re)lire les travaux idéalistes. La connaissance impeccable de la bibliographie et l'érudition parfaite de M. Christmann (8) font de cet ouvrage un des meilleurs travaux historiographiques sur la linguistique au XX° siècle.

Pierre SWIGGERS

⁽⁵⁾ On regrettera ici (et dans les chapitres suivants) l'absence de Charles

⁽⁶⁾ Je nuancerais l'affirmation que « Malkiel está inserto ciertamente en la tradición europea y no en la del estructuralismo americano que dominó largo tiempo en los Estados Unidos » (p. 92). Il me semble que Malkiel a intégré, de façon remarquable, des apports essentiels du structuralisme américain dans son œuvre diachronique. Cf. aussi K. Uitti, « Remarques sur la linguistique historique », Romanische Forschungen 81, 1969, 1-21 (p. 2).

⁽⁷⁾ Et sans préjugés : voir par exemple ses remarques critiques sur certaines aberrations de Lerch (42-44) et de Bertoni (47).

⁽⁸⁾ A la documentation impressionnante de l'auteur on pourrait encore ajouter l'ouvrage de T. Bolelli, *Tra storia e linguaggio*, Arona, 1949 (pp. 17-23 : Idealismo e realismo nella scienza del linguaggio ; 25-58 : Reflessioni sull'individualità e la socialità del linguaggio ; 59-69 : Stilistica, linguistica e estetica).

DOMAINE RHÉTO-ROMAN

Karl Peter LINDER, Grammatische Untersuchungen zu Charakteristik des Rätoromanischen in Graubünden, Tübingen, Gunter Narr, TBL, 1987, 285 p.

Le livre de K. P. Linder, un des élèves de E. Coseriu, est une version remaniée de sa thèse d'habilitation, présentée à la Faculté de Philosophie de l'Université de Stuttgart. Le volume comble, au moins partiellement, une lacune dans les recherches de linguistique romane : celle d'une grammaire descriptive et historique scientifique du romanche, le groupe des dialectes « rhétoromans » des Grisons. L'auteur s'est concentré sur quelques problèmes caractéristiques de ces parlers, traits qu'on ne retrouve pas dans les autres idiomes romans et qui relèvent de la morphosyntaxe du pronom personnel et du syntagme nominal.

K. P. Linder a examiné surtout la langue écrite en prose en se basant en premier lieu sur l'œuvre monumentale de A. Decurtins : Rätoromanische Chrestomathie. Il a ajouté, comme corpus, pour l'époque ancienne, les deux volumes de A. Schorta contenant des lois communales (Die Dorfordnungen des Oberengadins, von Bergün und Filisur, Chur, 1969 et Die Dorfordnungen des Unterengadins, Chur, 1965) et la langue de la littérature contemporaine. Il a tenu compte des cinq langues littéraires dialectales des Grisons : le bas-engadinois, le hautengadinois, le sursilvain, le soussilvain et le surmiran. Un grand mérite de l'auteur est d'avoir traduit les exemples de façon à ce que le lecteur intéressé ait la possibilité de comprendre le texte qui sert d'exemple, et de mieux juger l'interprétation donnée par l'auteur.

La première partie du livre, consacrée à la morphosyntaxe du pronom personnel, traite quatre grands problèmes : le pronom sujet, l'ellipse du pronom objet, le pronom sujet dans les propositions sans thème et l'anticipation pronominale du sujet. Nous essayerons de souligner quelques points qui nous semblent les plus importants.

Les pronoms sujets en romanche ont plusieurs séries de formes : 1) proclitiques et enclitiques ; 2) toniques et atones ; 3) pleines et réduites. Tandis que les formes pleines peuvent être atones et toniques, les formes réduites ne peuvent être qu'atones. Les formes pleines restent toujours les mêmes, qu'elles se trouvent en enclise ou en proclise, ce qui n'est vrai que partiellement pour les formes courtes.

Une caractéristique de deux dialectes romanches (le haut-engadinois et le surmiran) est l'emploi de pronoms proclitiques courts identiques pour plusieurs personnes. K. P. Linder renvoie à cet égard « pour certaines concordances » aux dialectes italiens septentrionaux. Il n'est pas dépourvu d'intérêt de souligner que certaines variétés frioulanes et istro-romanes emploient, tout comme le haut-

engadinois, une forme proclitique identique pour les personnes 1, 3, 4, 5 et 6 (frioul. 'a, istr. i). Le frioulan dispose aussi d'un pronom proclitique impersonnel de la pers. 3 qui ne concorde pas toujours avec le pronom proclitique masculin (p.ex. pron. impers. 3 al, pron. masc. 3 a). Une différence nette entre frioulan et haut-engadinois consiste, comme le montre K. P. Linder, dans le fait qu'en haut-engadinois le pronom n'apparaît pas si le sujet est exprimé par un nom, alors que c'est le cas en frioulan (p. ex. un pari al veve doi fis « un père il avait deux fils »).

Un phénomène intéressant discuté par l'auteur est la tendance à « la restriction accentuelle ». Il s'agit des différents « stratagèmes » auxquels recourent les dialectes romanches pour éviter que l'accent tombe sur la pénultième syllabe d'une forme verbale dans le cas où on y ajoute un pronom enclitique. Il s'agit, par exemple, de l'introduction de la semi-consonne yod, réductrice de l'hiatus ; p.ex. surm. $ia\ va\ (de\ aveir) > vaia\ (=va+i+a)$. (Il est vrai que dans ce cas on pourrait tout aussi bien estimer que le yod empèche la fusion des deux a!).

L'inversion du sujet — due aux mêmes facteurs qu'en ancien français et en allemand — a, ou devrait avoir, comme suite, la présence fréquente du pronom enclitique. K.P. Linder analyse les exemples de son corpus où ces pronoms manquent — phénomène existant aussi en ancien français et en vieux haut allemand — ce qui est le cas surtout en haut-engadinois. L'absence du pronom n'est jamais enregistrée pour la pers. 3 (m. et f.); celle du pronom enclitique est rare en sursilvain écrit, mais ce phénomène est usuel en sursilvain parlé.

L'auteur explique l'absence sporadique du pronom sujet enclitique par des facteurs externes et internes. Comme facteur externe possible il invoque le superstrat franc (sans pourtant exclure la possibilité d'une innovation parallèle en romanche ou en ancien français). Selon lui, un autre facteur interne pourrait être l'analogie avec les nombreux cas où il n'y a pas de différence entre les formes enclitiques non limitées à l'interrogation, propres au romanche mais aussi aux dialectes du Val Gardena et au Gadera; on peut bien être d'accord avec l'auteur qui pense qu'il s'agit d'une influence germanique. Pour ce qui est de l'interprétation de l'existence des formes enclitiques comme « innovation » qui unit le romanche et une partie des dialectes ladins centraux, « fait important pour la 'Questione Ladina' », nous ne partageons pas l'opinion de K. P. Linder. A notre avis il s'agit de la même réaction romane à un même facteur extérieur, l'influence allemande, et non pas d'une innovation parallèle interne qui résulterait de l'évolution diachronique. Or la « questione ladina » est diachronique.

D'ailleurs n'oublions pas que le frioulan, comme le fassan et le livinallongais, ne connaît pas ce phénomène.

Une autre caractéristique du romanche est l'ellipse de l'objet pronominal à l'accusatif. Tandis qu'en français un tel usage est limité à la langue familière, en romanche il s'agit aussi de la langue écrite. Aussi la fréquence du phénomène est-elle beaucoup plus grande qu'elle ne l'est en français. Dans ce contexte, il est

intéressant de rapprocher le rhétoroman occidental du roumain, dans le cas où le pronom non exprimé a la valeur neutre de l'allemand es. La traduction roumaine des exemples donnés dans les paragraphes consacrés à la non-existence d'un pronom personnel neutre à l'accusatif, et à l'ellipse de l'attribut pronominal, montre que le roumain se passe, tout comme le romanche, du pronom à valeur neutre et le remplace parfois par la forme féminine du pronom démonstratif. (Pourtant, à la différence du romanche, le roumain possède une forme souvent employée à valeur neutre qui coïncide, il est vrai, avec la forme du pronom féminin en accusatif : o.) Un exemple : surm. Chegl sò pero pir davantar cura tgi tots carstgangs digl mond èn anghels ; oz n'ènigl betg anc. « Ceci ne peut arriver qu'au moment où tous les hommes de la terre seront des anges ; aujour-d'hui ils ne [le] sont pas encore » ; roum. Asta nu se poate întîmpla decît cînd toți oamenii de pe pămînt vor fi îngeri ; azi încă nu sînt.

Un autre chapitre de la première partie du livre est consacré à la morphosyntaxe de *tuot*, adjectif indéfini, qui, en romanche, ne suit pas toujours les règles de concordance en nombre et genre. La recherche minutieuse de K. P. Linder aboutit à la conclusion qu'en haut-engadinois, en surmiran, en soussilvain et en sursilvain il s'agit d'une évolution des formes initialement fléchies vers des formes non fléchies, situation où se trouve la langue contemporaine. Toutefois le bas-engadinois montre, dès le commencement, une prédilection pour les formes sans flexion.

Une particularité des dialectes romanches est aussi la construction relativement récente, *tuot chi* « chacun », « tous ». (Ce pronom composé rappelle les formes roumaines *oricare*, *oricine* « n'importe qui », « tous » et *fiecare* « chacun ».)

Une autre caractéristique qui réunit, dans certaines limites, le romanche (surtout le soussilvain) au roumain est l'existence d'un article défini avec forme spéciale au datif. La concordance avec le roumain est plus claire quand il s'agit des noms propres, car en roumain l'article défini des noms communs est, comme on sait, enclitique. Les formes de cet article au datif sont : romanche (a)gli, daco-roumain lui, aroumain m. alui, f. alei. En daco-roumain, la forme précédée de a n'apparaît qu'au génitif.

A cet égard, nous nous limitons à un seul exemple : soussilvain Da miazdgi vainsa getg ear gli Stefan...; roum. la amiază am spus și lui Stefan... « A midi nous [l'] avons dit aussi à Etienne ».

Comme le suppose à juste titre l'auteur, la forme romanche de pluriel (glis) doit être analogique. (Pour l'aspect diachronique de cette concordance cf. M. Iliescu - L. Macarie, Schiță de evoluiție a declinării în latina tîrzie, dans SCL 16 (1965) 4, surtout 487-498.)

La même concordance romanche-roumaine se trouve aussi dans le domaine de l'article indéfini : rom. a nui, d. roum. gén. a unui, dat. unui.

Un dernier chapitre sur lequel nous attirons l'attention du lecteur est celui consacré à la comparaison des adjectifs. L'auteur montre qu'en romanche, dans certaines conditions, au commencement du XIXe siècle, à la place du comparatif ou du superlatif apparaît souvent le positif, quand il s'agit des adjectifs vegl « vieux », giuven « jeune », bger « beaucoup », poch « peu », ferm « fort », grand « grand », en d'autres termes d'adjectifs qui, pour être comparés, supposent une norme ou un point de repère relatif. Le romanche renonce à ce point de repère, et transforme ces adjectifs « relatifs » en « absolus ». L'objet qui a la propriété donnée s'oppose aux autres qui ne l'ont pas. Surm. Chellas producziuns èn adegna las legras, tgi betg preparadas ed exercitedas per grondas paradas. « Les spectacles qui ne sont pas préparés et destinés pour grandes représentations sont toujours [les (plus)] gais. » La qualité de ces spectacles est d'être gai. Les autres ne le sont pas. Comme le montre l'auteur, de telles constructions existent dans la Vulgate où elles proviennent du grec, dont le modèle est l'hébreu.

Nous n'avons pu passer rapidement en revue que les points qui nous ont semblé les plus intéressants de ce livre, riche en information et en interprétations, et qui montre quels trésors attendent encore d'être découverts dans les domaines de la linguistique romane, du rhétoroman et de la linguistique romane comparée. Les félicitations que nous adressons à l'auteur sont d'autant plus chaleureuses que nous savons quel travail et quels efforts sont nécessaires pour pénétrer dans les broussailles fascinantes de la dialectologie rhétoromane.

Maria ILIESCU

Florentin LUTZ - Dieter STREHLE, Rückläufiges Wörterbuch des Surselvischen/Dicziunari Invers dil Romontsch Sursilvan (Romanica Monacensia 29), Tübingen, G. Narr Verlag, 1988, XXIX-552 pages.

C'est le regretté Helmut Stimm (cf. *RLiR* 51, 1987, 668-671 et *Papiere zur Linguistik* 37/2, 1987, 3-10) qui a conçu l'idée de ce dictionnaire inverse du sursilvan, réalisé par Florentin Lutz et Dieter Strehle, avec l'aide de collaborateurs de l'Institut de philologie romane à l'Université de Munich et avec l'appui du Prof. Alexi Decurtins et de la Ligia Romontscha.

Ce très utile instrument de travail est basé sur des formes graphiques qu'on trouve dans le *Vocabulari romontsch sursilvan-tudestg* de Ramun Vieli et Alexi Decurtins (Chur 1962 et 1981²; voir le c.r. de H. Schmid dans *Vox Romanica* 26, 1967, 319-342) (1). Mais les auteurs de ce dictionnaire inverse en ont fait un

⁽¹⁾ Le dictionnaire rétrograde inclut (a) toutes les entrées du dictionnaire de Vieli et Decurtins, (b) toutes les formes où les désinences flexionnelles sont responsables d'une variation morphophonologique (par ex. apiestel, pl.

ouvrage très utile pour les recherches linguistiques, en nous fournissant toutes sortes d'informations linguistiques (2). Il y a d'abord l'introduction générale (pp. IX-XXIX) qui, à côté d'une liste d'abréviations, contient une excellente synopse phonétique (pp. XIII-XV), permettant d'établir les correspondances graphophonétiques à partir de l'index rétrograde (pour les diphtongues et les triphtongues — dont la prononciation est sujette à une grande variation — les auteurs ont adopté les recommandations de Vieli et Decurtins) (3). De plus, l'introduction présente le système de classification morphologique adopté pour les verbes (divisés en 18 classes) (4) et pour les formes nominales (classes d'alternances). Une liste exhaustive des morphèmes flexionnels et dérivationnels termine cette introduction (pp. XXV-XXVIII) : elle permet à l'utilisateur de faire des recherches systématiques à partir de l'index (par ex. sur la fréquence de l'un ou l'autre morphème dérivationnel) ou d'établir des exercices (sur les conjugaisons). On notera que certaines variations — le plus souvent transparentes n'ont pas été incluses dans l'index : gémination, syncope, variation graphique automatique (par ex. stáunchel ~ stáuncla). L'élargissement du radical verbal par -èsch est globalement indiqué par la notation « O » derrière l'indication du statut morphologique.

L'index rétrograde (pp. 1-540; à la p. 1 on ajoutera le titre « Rückläufiger Index des Wortschatzes ») se présente en trois colonnes : la première donne la forme (5) d'après la graphie du dictionnaire de Vieli et Decurtins (les graphes auxiliaires y sont comptés comme lettres autonomes : par ex. i dans misérgia, plebáglia). La deuxième colonne fournit des indications grammaticales (renvoyant aux classes distinguées dans l'introduction). Enfin, la troisième colonne contient des informations supplémentaires (par ex. renvois à des synonymes ;

apóstels), (c) les formes de pluriel dans les composés (par ex. vaccas-lènn),

⁽d) les formes contractées avec a, cún, da, èn, etc., (e) les noms ethniques,

⁽f) les participes présents des verbes irréguliers utilisés comme adjectifs, (g) les morphèmes flexionnels, et (h) les formes verbales réfléchies compor-

⁽g) les morphèmes flexionnels, et (h) les formes verbales réfléchies comportant le morphème ses-.

⁽²⁾ On relèvera aussi plusieurs corrections et additions dans l'indication du genre des mots (cf. bléis, cút, daniev, etc.), de leur statut (cf. aschiprèst, beinvulér, etc.), de leur valeur transitive ou intransitive, ou de leur variabilité morphophonologique (cf. aspirár, bastardár, bullár, etc.).

⁽³⁾ Pour les autres cas de variation phonétique, les auteurs indiquent les prononciations variables ou signalent l'existence d'une fluctuation.

⁽⁴⁾ D'après les changements sous l'accent, éventuellement en combinaison avec un changement de la voyelle prétonique. Pour ce problème descriptif, voir toujours le travail d'A. Decurtins, Zur Morphologie der unregelmässigen Verben im Bündnerromanischen. Historisch-deskriptive Studie mit besonderer Berücksichtigung des Surselvischen und Sutselvischen, Berne, 1958.

⁽⁵⁾ Les voyelles accentuées y sont notées (en combinaison avec leur timbre, d'où les notations \acute{a} , \acute{o} , \acute{e} , \acute{e} , \acute{u} , \grave{u}).

aspects morphologiques qui posent des problèmes). L'index (qui n'inclut que les formes flexionnelles qui présentent une alternance morphophonologique par rapport à la forme de base) est suivi par un index des formes verbales (forme + identification) qui sont tout à fait irrégulières; là aussi les auteurs ajoutent des indications supplémentaires.

Remercions Florentin Lutz et Dieter Strehle de nous avoir donné ce solide instrument de travail, exécuté avec soin et rigueur, qui fait honneur à leur Maître.

Pierre SWIGGERS

DOMAINE ITALO-ROMAN

Manlio Cortelazzo/Paolo Zolli, Dizionario etimologico della lingua italiana vol. V: S-Z, Bologna, Zanichelli, 1988, pp. 1115-1470.

Il migliore manuale etimologico della lingua italiana è terminato. Possiamo congratularci con i due autori per questa opera immensa : dall'anno 1979 in poi hanno pubblicato i cinque volumi al ritmo regolare di un volume quasi ogni due anni.

Già nell'anno 1980 avevo scritto nella mia Einführung in die romanische Etymologie (174): «Fino alla lettera C il DELI è il miglior manuale etimologico dell'italiano a nostra disposizione e per l'attendibilità e la discussione obiettiva degli etimi corrisponde al Bloch-Wartburg nel campo francese.» Questo giudizio va ora esteso a tutto l'alfabeto. Semmai, il DELI supera il dizionario di Bloch-Wartburg, perché con 5 volumi è molto più esaustivo e corrisponde allo stato odierno della ricerca, affermazione che non vale più per il Bloch-Wartburg rivisto l'ultima volta nel 1968 e nemmeno per il Breve diccionario etimológico de la lengua castellana di Corominas non più aggiornato dal 1973 in poi.

Le precise indicazioni cronologiche del DELI rappresentano una base sicura per studi lessicologici, peraltro già in bozzo per singoli voci, come, p.ex., sci, sfumatura, socialismo, società, tribù, trovare, ecc.

Paolo Zolli è responsabile della redazione delle voci inizianti con S, Manlio Cortelazzo per quelle con T-Z. Dal primo volume fino al quinto questi due autori si sono ottimamente integrati e l'unità dell'opera comune è garantita sia nella concezione del dizionario sia nella critica di proposte etimologiche già esistenti. Solo quelli che hanno lottato personalmente con una siffatta impresa lessicale come Littré, von Wartburg o Alessio possono indovinare che lavoro enorme e quale laboriosità spartana e piena di abnegazione abbia potuto esigere una tale opera in cinque volumi.

Per un recensore non sarà troppo difficile proporre piccole correzioni, aggiungere retro- o postdatazioni, giacché un simile lavoro non può mai essere perfetto. Ciò che importa però è il lavoro di chi ha saputo creare una base tale da consentire solo aggiunte e una discussione etimologica più approfondita. I due autori hanno fornito questo stimolo a tutti i lettori attenti e le numerose recensioni e aggiunte danno nuovi impulsi alla ricerca sul lessico italiano standard. Il DELI conserverà questa funzione propositrice soprattutto se a intervalli regolari saranno pubblicate nuove edizioni aggiornate all'ultimo stato della ricerca lessicologica.

Vorrei esprimere la mia ammirazione per la realizzazione del DELI entro il termino prestabilito, anche come espressione di gratitudine per le recensioni al LEI di Paolo Zolli (1) e per quella di Manlio Cortelazzo (2), aggiungendo poche annotazioni al quinto volume del DELI:

(1159a) sciròppo: lat. mediev. venez. syropus (1258); nuova prima attestazione: lat.mediev.sic. syropo (Cefalù 1194, Caracausi 355 (3)); syrupi (Melfi 1231, ib.) — sciroppare v.tr. 'preparare la frutta in uno sciroppo zuccherato per conservarla' (1483, Pulci); nuova prima attestazione: lat.mediev.sic. ixiruppare qc. (Palermo sec. XV, Caracausi 356); xiruppare v.assol. già attestata in lat. mediev.palerm. nel 1455.

(1198) sguazzare v.intr. 'avere qc. in abbondanza' (1865, Manuzzi); cfr. LEI 3, 572, 1: it. sguazzare (nelle contentezze, nell'oro, nell'abbondanza) v.intr. 'avere qc. in abbondanza' (dal 1742, Fagiuoli, Consolo).

(1363) trasandato 'negletto, abbandonato' (1600, B. Davanzati); cfr. LEI 2, 725: it. trasandato agg.verb. 'trascurato, negletto' (ante 1444, MorelliBranca 210).

(1392a) uguagliànza f. 'stato, condizione o qualità di uguale' (sec. XIV, Meditazione sull'albero della Croce); cfr. LEI 1. 991. 1: it.a iguaglianza (1300 ca., Albertano volg., TB; 1306ca., GiordPisaDelcorno. — uguagliàre v.tr. 'rendere uguale' (1598, Florio); cfr. LEI 1, 990, 14: it.a. ugualliare v.tr. 'fare o rendere uguale q./qc.' (sec. XIII, ContiAntichiCavalieriDelMonte). — uguagliatore s.m. e agg. 'chi, che uguaglia' (1875, Rigutini-Franfani); cfr. LEI 1, 991 33: it. eguagliatore m. 'colui che eguaglia' (1686, Segneri, TB). — ugualmente avv. 'in ugual modo, parimenti' (av. 1321, Dante); cfr. LEI 1, 1009, 39: it.a. ogualmente 'in modo uguale, in misura uguale' (sec. XIII, PaganinoSerezano, Monaci, 47, 37), igualmente (ante 1276, Guinizelli, Monaci 118, 5/40).

(1470a) *zucchero* : av. 1320, Crescenzi volg. ; nuova prima attestazione : lat. mediev.sic. *zuccaro* (Cefalù 1194, Caracausi 406 ; Sarzana 1239, ib.).

⁽¹⁾ P. Zolli, in AGI 67 (1982), 185-189; LN 44 (1983), 27seg.; Paideia 40 (1985), 96-98; Paideia 41 (1986), 38-41; Paideia 42 (1987), 107-112.

⁽²⁾ M. Cortelazzo, in Quaderni Veneti 5 (1987), 127-133.

⁽³⁾ G. Caracausi, Arabismi medievali di Sicilia, Palermo 1983.

Dal momento che questa opera di Cortelazzo-Zolli vedrà certamente anche un sicuro successo commerciale, l'editore dovrebbe convincersi che la stampa in carattere troppo piccolo e da leggere con fatica dovrebbe essere allargata perché questa presentazione troppo affastellata non corrisponde all'alto valore scientifico dell'impresa.

Max PFISTER

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Karl-Heinz RÖNTGEN, Einführung in die katalanische Sprache (Bibliothek romanischer Sprachlehrwerke, 1), Bonn, Romanistischer Verlag, 1987, 110 pages.

Ce petit ouvrage a été conçu comme une introduction au catalan. Le premier volume dans la « Bibliothek romanischer Sprachlehrwerke » (dirigée par Jürgen Rolshoven), ce manuel s'adresse à un public de philologues. Il s'agit d'un ouvrage qui fait appel à la méthode « cognitive », et qui vise à informer l'utilisateur sur l'histoire, la géographie, l'ethnographie et la littérature liées à la langue en question. On félicitera les responsables de la « Bibliothek » d'avoir créé cette série, très utile pour les romanistes qui veulent s'ouvrir aux différents domaines de la Romania. Karl-Heinz Röntgen a donné un ouvrage modèle qui préparera l'étudiant à l'utilisation des grands instruments de travail : les grammaires synchroniques et historiques (1), les dictionnaires (2) et les histoires de la littérature (3).

⁽¹⁾ Voir A. M. Badia i Margarit, Gramática catalana, Madrid, 1962 (2 volumes); A. M. Badia i Margarit, Gramática històrica catalana, Barcelona, 1951 (1984²); P. Fabra, Gramática catalana, Barcelona, 1968⁴, F. de B. Moll, Gramática histórica catalana, Madrid, 1952; F. de B. Moll, Gramática catalana referida especialment a les Illes Balears, Palma de Mallorca, 1968.

⁽²⁾ A. M. Alcover - F. de B. Moll, Diccionari català-valencià-balear, Palma de Mallorca, 1930-1962 (10 volumes); J. Coromines, Diccionari etimològic i complementari de la llengua catalana, Barcelona, 1980-1982 (3 volumes); P. Fabra, Diccionari general de la llengua catalana, Barcelona, 1968; A. Griera, Tresor de la llengua, de les tradicions i de la cultura popular de Catalunya, Barcelona, 1935-1947 (14 volumes). Le romaniste utilisera aussi avec beaucoup de profit l'ouvrage de G. Colón, El léxico catalán en la Romania, Madrid, 1976.

⁽³⁾ Voir par exemple P. Verdaguer, *Histoire de la littérature catalane*, Barcelona, 1981.

Cette Einführung, qu'on pourra utiliser en combinaison avec les manuels de Lüdtke et de Quintana (4), présente une organisation limpide. Après une esquisse de l'histoire de la Catalogne (pp. 7-10), l'auteur présente le domaine catalanophone (pp. 10-11), et dresse un tableau de la graphie et de la prononciation du catalan (pp. 12-26). Cette section est suivie par huit leçons (pp. 27-95), centrées autour d'un texte à valeur scientifique ou culturelle (il y a par exemple des extraits de J. Perucho, de G. J. Manila et de P. Verdaguer) et qui concernent différents aspects de la vie culturelle de la Catalogne. La huitième leçon, consacrée aux dialectes catalans, contient des textes en mallorqui et en valencià. Chaque leçon comporte un vocabulaire, une partie grammaticale (avec des notes de grammaire historique) (5) et quelques exercices. L'information grammaticale, qui est parfois présentée du point de vue de la langue-source (l'allemand), couvre tous les domaines de la morphologie et de la syntaxe (sans entrer dans la discussion de problèmes trop spécifiques).

L'ouvrage se termine par un index des termes grammaticaux et par un lexique (pp. 98-110, avec traduction allemande). Nous recommandons ce petit manuel, rédigé avec soin et avec bon goût, aux romanistes désireux de faire la connaissance d'une culture très riche et d'une langue romane à tradition brillante.

Pierre SWIGGERS

Ursula KÜHL DE MONES, Los inicios de la lexicografía del español del Urugay: el Vocabulario Rioplatense Razonado por Daniel Granada (1889-1890). A detailed analysis of an early regional dictionary with an evaluation of its influence on later lexicographers. With an English Resumé, Tübingen (Lexicographica: Series Maior: 8), Max Niemeyer Verlag, 1986, VII + 230 pages.

La lexicologie espagnole, trop longtemps négligée, est en train de regagner du terrain perdu, mais nous sommes toujours loin d'un ouvrage comparable au FEW, vrai trésor des langues galloromanes. Les spécialistes en hispanistique savent depuis longtemps que M. Haensch prépare un tel *Thesaurus* à l'université

⁽⁴⁾ J. Lüdtke, Katalanisch. Eine einführende Sprachbeschreibung, München, 1984; A. Quintana, Handbuch des Katalanischen, Barcelona, 1986³.

⁽⁵⁾ Certaines notes ne sont pas philologiquement impeccables; ainsi p. 64 n. 3 il faut lire CALIDUS (< CALDUS, ajouter peut-être le témoignage de l'Appendix Probi); p. 73 MELIOREM et PEIOREM ne sont pas des « formes incorrectes »: il s'agit de formes adjectivales qui ont (aussi) pris la fonction d'adverbes.

d'Augsbourg (1) mais, étant donné l'état des choses, ce dictionnaire se fera certainement attendre. La présente thèse, préparée sous la direction de M. Haensch, constitue une contribution essentielle et montre d'une façon concluante combien de travaux restent encore à être effectués pour le seul Uruguay afin d'obtenir une image fidèle du vocabulaire *rioplatense*.

Mme Kühl de Mones décrit succinctement le Vocabulario Rioplatense Razonado (VRR, 11889; 21890) de Daniel Granada (1847-1929) et met avant tout l'accent sur la conception lexicologique de cet « observador culto, no del todo integrado a la comunidad que lo rodeaba » (12); elle fait comprendre que des motifs linguistiques autant qu'une curiosité historique et ethnologique ont amené ce juriste cultivé à composer le dictionnaire destiné à compléter le Diccionario de la Real Academia Española (DRAE, 121894). L'analyse du VRR (12-161) se veut exhaustive, c'est-à-dire elle porte sur les sources du VRR (DRAE, Covarrubias 1611, Alcedo 1786-1789) et les lacunes assez importantes (manquent les glossaires les plus importants du rioplatense de Vilardebó 1841-42, Ascasubi 1850 et Zorrilla de San Martín 1888) (2) ; Mme Kühl de Mones présente les différentes éditions et fait une étude contrastive des éditions essentielles de 1889 et de 1890 (34-45), et elle compare avant tout le VRR d'abord avec le DRAE 121884, édition qu'a connue et utilisée Daniel Granada, et ensuite avec le DRAE 131899 pour examiner les influences éventuelles qu'aurait exercées le VRR sur la treizième édition de l'auguste Compagnie. L'influence immédiate du dictionnaire de Daniel Granada est quasi nulle, on devait s'y attendre.

Quant aux critères de sélection (63-105), il importe de remarquer que Granada n'a été ni puriste ni laxiste : il se base, en principe, sur les critères de l'usage et de la fréquence, mais les concessions faites aux styles soutenu et soigné restent plus nombreux que celles qu'il a faites au langage populaire : aussi a-t-il exclu, en général, les extranjerismos (qui ne comprennent pas, bien sûr, les indigenismos), les costumbrismos, neologismos, lunfardismos voire même les gauchismos. Malgré de bonnes intentions il a donc fourni un dictionnaire foncièrement normatif incluant partiellement un vocabulaire vieil-lissant ou vieilli ainsi que bon nombre de termes dus au patrimoine national (histoire, géographie, folklore, faune et flore), dont la structuration peut être qualifiée d'exemplaire (106-142). Le VRR marque donc une étape importante

⁽¹⁾ G. Haensch, R. Werner, *Un nuevo diccionario de americanismos*. Proyecto de la Universidad de Augsburgo, in: *Thesaurus*, boletín del Instituto Caro y Cuervo (Bogotá) 33 (1978), 1-40.

⁽²⁾ T. M. Vilardebó, Noticias sobre los charrúas, in: C. Gómez Haedo, Un vocabulario charrúa desconocido, Montevideo 1937, 342-350; H. Ascasubi, Los mellizos ó razgos dramáticos de la vida del gaucho en las campañas y praderas de la República Argentina, Montevideo 1850; J. Zorrilla de San Martín, Indice alfabético de algunas voces indígenas empleadas en el texto, in: La Leyenda Patria, Montevideo 1971, 241-253.

dans l'histoire de la lexicographie espagnole et malgré l'imprécision qu'implique le terme de *rioplatense* il a servi, de bon droit, de documentation fondamentale à la lexicographie espagnole des décennies suivantes (Garzón 1910, Segovia 1911 et DRAE ¹⁷1925) (3).

Dans le chapitre destiné à la lexicographie du castillan uruguayais (162-172), Mme Kühl de Mones arrive à la conclusion « que queda casi todo por hacer en la lexicografía nacional y regional uruguaya » (171); avec son étude très soigneuse et bien étoffée elle a suppléé à cette lacune et contribué à mieux faire connaître un domaine assez négligé jusqu'ici par les spécialistes; et ce n'est pas le moindre mérite de cette thèse de doctorat très solide et riche en informations bien documentées.

Christian SCHMITT

DOMAINE GALLO-ROMAN

Kurt BALDINGER, Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan (DAO), rédigé par Inge POPELAR, Tübingen, Niemeyer, 1982 et 1986, 2 fascicules (nos 3 et 4), pp. 161-320; Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan Supplément (DAOSuppl), rédigé par Inge POPELAR, Tübingen, Niemeyer, 1984 et 1988, 2 fascicules (nos 2 et 3), pp. 81-240; Dictionnaire onomasiologique de l'ancien gascon (DAG), rédigé par Inge POPELAR, Tübingen, Niemeyer, 1985 et 1988, 2 fascicules (nos 5 et 6), pp. 321-480.

On a plaisir à voir s'accroître les productions de cette entreprise à trois étages (v. RLiR 46, 188). Il s'agit d'un travail admirable qui forme au total maintenant 1.040 pages. Nous arrivons avec les dernières livraisons aux arbrisseaux et plantes comestibles, plus précisément à la fraise (v. FEW 21, 95), après avoir parcouru dans les fascicules ici décrits les métaux, la vie végétale (en général), puis les diverses espèces d'arbres et leurs productions (fruits, gommes, etc.).

Au fur et à mesure de l'accroissement de l'œuvre on se rend mieux compte de son utilité et de la complémentarité des trois volets. Le pilier central est le DAO. A ses côtés, le DAG et le DAOSuppl, outre leur spécificité, donnent des exemples avec des contextes pleins de saveur et qui nous montrent les mots dans

⁽³⁾ T. Garzón, Diccionario argentino, Barcelona 1910; L. Segovia, Diccionario de agentinismos, neologismos, y barbarismos, Buenos Aires 1911.

leur vie, ce qui est proprement irremplaçable; à ce titre maints articles ont un intérêt qui dépassent de très loin le cadre de la linguistique et sont des mines pour les historiens. Ce que je ne peux pas comprendre c'est que dans des Universités aussi prestigieuses que Aix, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, etc., on n'ait pas pu trouver des vocations pour assurer la continuité d'un travail qui met en valeur le patrimoine national tout entier.

Il y a là beaucoup de richesses. Je me promets bien, par exemple, d'utiliser les matériaux contenus aux pages 316 du DAO, 221 du DAOSuppl et 468 du DAG pour commenter ces expressions qui font intervenir la figue, comme far la figa (fr. faire la figue) déjà bien connue, mais aussi mi-figue, mi-raisin et n'estre ni figue ni raisin qui sont beaucoup plus obscures et aussi pel(l)ar figas (on lira le texte de Marcoat dans l'édition Jeanroy, Jongleurs et Troubadours gascons, p. 13).

Quelques remarques: DAO n° 550. 1-2, l'explication de *tuis e buis* ds Flamenca ne convainc guère; — inversement en 559. 1-1, les doutes exprimés sur le sens de *petz* ds CroisAlbM ne paraissent pas nécessaires. On souhaite que cette entreprise puisse continuer à un rythme soutenu.

Gilles ROQUES

Kurt BALDINGER, Dictionnaire étymologique de l'ancien français, G 5 (gibier - glotonie), Tübingen, Max Niemeyer, 1988; col. 697-890.

Ce nouveau fascicule du DEAF (v. RLiR 47, 457) s'est fait désirer. L'œuvre a trouvé incontestablement ses normes de rédaction; il lui reste seulement à acquérir un rythme de croisière. Certes on sait bien que faire un grand dictionnaire est devenu une tâche surhumaine cependant il faudrait faire en sorte qu'un fascicule parût tous les dix-huit mois.

Quant au travail fourni il est digne des mêmes éloges que le fascicule précédent. Il n'offre pas d'articles (entrées ou sous-entrées) gigantesques. Le plus long est giron (9 colonnes). Une quinzaine d'autres dépassent les deux colonnes (glatir, giembre, gieres, gigue, girofle, glacier, glener, glise, gloon, glose) pour aller jusqu'à cinq colonnes (gingembre, glaive, glas, gloire, glot/gloton). L'ensemble est très riche et fouillé dans tous les détails. Le dépouillement des glossaires peut être tenu pour exhaustif. Je signalerai cependant quatre textes qui n'ont pas, semble-t-il, été mis à contribution: Renaud d'Andon, Li contenz dou monde, éd. T. A. Jenkins (Bossuat n° 2749) cf. terre glise, glorefier (soi); Jugement d'Amours, éd. J. Schmidt (Bossuat n° 2798a) cf. glai; Les Dits du Clerc de Vaudoy, éd. P. Ruelle cf. Gloriex; Simon de Pouille, Thèse de J. Baroin (Lille 1978) cf. geron, glaive, glatir, glout. Sous le sigle GdfMat, le DEAF utilise aussi les matériaux inédits réunis par Godefroy pour son dictionnaire.

On pourrait à l'occasion élargir le commentaire par quelques renvois bibliographiques à des articles littéraires (cf. la beste glatissant, riche bibliographie

sur ce thème dans R 104, 49sqq). De même j'attendais sous *glaive* l'évocation de par le/la glaive Deu, formule de serment du Maréchal (v. GuillMarM).

Comme d'habitude, je soumettrai quelques notes, fruits d'une lecture rapide : Gibier 697, 52 (de même 698, 21) pour Auberon utiliser l'éd. J. Subrenat (TLF nº 202) qui offre un texte plus sûr; 698, 12 aloe de gibier cf. aussi R 30, 324, 42 (1430); — Gibeciere 699, 48 pour le Dit du Prunier (à dater de la 1^{re} m. 14^e; ms. ca 1460) utiliser l'éd. P. Y. Badel (TLF n° 334); — Gibois 702, 12 il faut plutôt lire gibiez au lieu de gibiers; — Giembre noter le pft 3 gienst ds AdgarGracialK 15, 59 et le part. prés. jemant GFebusOraison T 23 ; — Gieres et regieres sont excellents ; on notera un article de J. Baroin ds MélLanly 21-29 consacré à regieres; d'autre part en 715, 53 il faut lire 1175 au lieu de 1275 et au lieu de l'édition Michel on préférera celle de R. C. Johnston (1981) qui a rectifié son interprétation du passage en question ds Mél. Woledge 100; — Gieziterie 718, 8 sur les corrections abusives imposées aux vers à rimes féminines et qu'il faudrait supprimer v. Faral ds HLF 39, 128; - Gigue 722, 50 on trouvera dans A. Machabey, Guillaume de Machaut, II, 140 la forme guigue (= Prise d'Alexandrie, 1161): gingue est une faute d'impression ; — Gimel, ajouter ca 1400 ds JacquesLegrand ArchilogeSophieB 60, 16; — Glai, 792, 26 avoir chier le glai CourtAmours (à citer maintenant dans l'éd. de T. Scully, 3) a toujours (TL, Scully, DEAF) été rapporté à glai «glaïeul»; je proposerais glai (var. de glas ici 817, 42 sqq) au sens de « plaisir amoureux » (ici 820, 51); 791, 49 et 792, 46 la forme lai « lac » pourrait bien être la bonne leçon; — Glesche 793, 22 pourrait être issu du croisement de glai et de lesche (frm. laîche « carex »); — Glaive 804, 39-41 je ne suis pas sûr que claive signifie là «épée », peut-être «épieu »; 805, 33 ajouter en arsion et en glaive (Chastell ds FEW 25, 356b) qui est une modification archaïsante de a feu et a sang; 805, 47 ajouter ca 1200 De fine feim morras a glaive SSilvestreP 796 et 1390 mourir a glaive de fain Jean Le Petit, éd. Le Verdier, 2, 133; 805, 48 cf. 1478 mourir de glayve «mourir misérablement» PacienceJobM 1370; — Glas 820, 35-38 l. probablement 1243 au lieu de 1342 et le texte se lit maintenant ds PassionJongleursP 1192 (ou supprimera un devant glais); autre ex. Toz s'escrierent a un glas $\langle crias \rangle$ dans le même texte 2434 ; la PassionJC citée d'après Gdf se lit dans l'édition H. Theben 969 (avec variantes); 820, 50 MelusArrB 139 = MelusArrS 96 (aussi glay); — Loire 832, 32 sqq l'explication proposée pour en loire de PassSemR est erronée: PassSemD 4926 (= R 4933) et 5580 (= R 5586) édite à juste titre en l'oire < croire; gloire >. Dans l'attente du glossaire voilà comme je l'interprète: soit il s'agit d'une forme de en l'eure « aussitôt » (cf. FEW 4, 469a) étant donné qu'on lit hoire « heure » < gloire > ds PassSemD 3213 ; soit il s'agit du croisement de en l'eure avec en oire « sur le champ » (cf. FEW 4, 823b) qu'on rapprochera de grant hoire « sur le champ » ds PassSemD 8580 (A. Jeanroy a déjà exprimé un avis voisin ds RLR 49, 225-226); — Glener 834, 32-34 on renverra désormais au magistral exposé de G. Straka ds MélHilty 245 ; au vu de cet article et des formes attestées il serait bon de mettre en vedette glaner (var. glen(n)er); 835, 35 j'ai cependant noté glanier ds PhMezièresVieilPelerinC 3, 249, 304; — Glise, 854, 19 FroissChronGdf est citée s.v. glaire 797, 13, peut-être

s'agit-il avec glaise d'une forme de glaire, avec assibilation de type chaire/chaise; - Gloire 862, 53 on utilisera de préférence TournAntW (ici le v. 198 est faux ds TourAntB), de même préférer JobGildea à JobB (862, 50 et 864, 14) et EstFoug Lodge à EstFougK (864, 19); — Glorios 867, 2 ajouter cançon glorieuse « chanson qui a trait à la gloire éternelle de Dieu » AntiocheD 2 (cf. aussi glorïose chançon PariseP 1); Glorifieus 871, 27 on pouvait préciser que le texte est Le livre de la misère de l'homme par le diacre Lothier (cf. R 16, 68); — Gloete 875, 50 il ne semble pas y avoir de métathèse dans gline < geline mais amuïssement du e sourd initial cf. Flutre MPic 465; — 876, 46 pour la première attestation de glouglou v. aussi TLF; — 879, 8 lire SAudreeS; — Gloser «critiquer » 881, 35 ajouter encore cette variante ds CoincyI 18K 374 var (forme gloze) ; — Gloseur 882, 1 et 19 utiliser pour SongeVergier l'édition Schnerb-Lièvre ; — Glote 886, 8, RobBloisChastU 309 joue en fait sur les deux sens du mot « femme qui mange avidemment et beaucoup » et « femme dévergondée » cf. le texte (éd. Fox 309) : Qui porte en la boiche tel maul (= glotenie), Saichiez bien qu'i li grieve aval, Gloute desoz, glote desore, Dazait qui tel dame honore!

Au total une lecture à recommander.

Gilles ROQUES

Datations et documents lexicographiques publiés sous la direction de B. Quemada. Deuxième série, 30. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français réunis par Pierre Enckell, Paris, C.N.R.S. et C. Klincksieck éd., 1987, in-8°, XXXI + 263 pages.

P. Enckell nous avertit, dans son introduction : « Je lis pour mon plaisir, pour mon information, et même pour mon travail ». Ce fascicule est né des lectures de ce chercheur infatigable: seize pages de titres détaillent les ouvrages qu'il a ainsi butinés. L'auteur le plus ancien paraît être Commynes (dauphine 'femme du dauphin de France' et à la file, var. à la fille, ca 1490). Puis vient une Bible imprimée à Lyon en 1544, qui précise la valeur des crochets en typographie. Les textes les plus récents sont ceux de R. Bacri, Trésors des racines pataouètes, et de J. Paulhan, Traité du ravissement, tous deux de 1983. Un grand nombre de périodiques, annales, journaux et revues de toute sorte, ont aussi livré leurs trésors. Citons, presque au hasard, Magasin encyclopédique (fjord 1795), Le Journal des dames et des modes (marabout 1821), Le Compilateur (Mormon 1844), Annales de géographie (pénéplaine 1895), Le Mercure de France (pianistique adj. 1898), l'Almanach Hachette (médiator 1902). Des dictionnaires peu connus des lexicographes ont été mis à contribution, particulièrement le Dictionnaire françois, latin et italien d'A. Antonini, Lyon 1769 (fanatiquement, fourchée, insulteur), le Nouveau Dictionnaire de la langue françoise de Marguery, Paris 1818 (monétiser, polycéphale, prédisposition) et surtout le Dictionnaire...

des termes usités dans les sciences naturelles d'A. J. L. Jourdan, Paris 1834 (détritique, dolomitique, fibrineux). D'autres textes non littéraires ont été pris en compte, comme les Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris (franc dur 1502), le Martyrologe romain de C. Chastelain (hagiographe 1704), le Recueil général des anciennes lois françaises (coulaison 1781). Des traités très variés les complètent, exemples : Cl. F. Ménestrier, Abbrégé méthodique des principes héraldiques, Lyon 1673, A. Brongniart, Traité élémentaire de minéralogie, Paris 1807, A. de Lapparent, Leçons de géographie physique, Paris 1896, etc. Les romans ont peu attiré l'auteur ; en revanche, il a dépouillé une foule d'essais, qui embrassent les sujets les plus divers ; ainsi F. Garasse, La Doctrine curieuse des beaux esprits, Paris 1623 (cruche, terme injurieux), Ymbert, Mœurs administratives, Paris 1825 (police militaire), Etiemble, Littérature dégagée, Paris 1952 (armes conventionnelles). Beaucoup de pièces de théâtre ont été examinées, surtout des comédies légères : Philibert et Marty, Arlequin portier, Paris 1800 (faire un brin de toilette), Brazier et Merle, Le ci-devant Jeune homme, Paris 1812 (collant adj., pour un vêtement), Carmouche et Vanderburch, La Salle de police, Paris 1826 (courte échelle). Les poésies elles-mêmes permettent parfois de nouvelles datations: voix chevrotante a été découvert chez Ch. Collé, 1749, carmélite adj., couleur, chez un anonyme, 1782, Clos-Vougeot chez P. A. A. de Piis, 1806.

Du point de vue des niveaux de langue, l'argot est assez peu représenté (trifouilleur 1896, dirlingue, var. derling, av. 1922, cradingue 1953). Mais on trouve un bon nombre de vocables utilisés populairement en Afrique du Nord (chadi, magataille, naps, tous trois de 1895). La langue familière apparaît souvent (tchin-tchin, var. Zin, Zin, 1616, tapecul, var. tape-cu, 1792, le bi du bout 1904). La langue tenue usuelle fournit un certain nombre d'expressions et de phrases qui font cliché. C'est une originalité de ce recueil que de présenter des premières attestations pour faire le gros dos ca 1642, mettre une lettre à la boîte 1738, où va-t-il chercher cela? 1757. Restent les mots techniques, l'apport le plus considérable du recueil. Tels d'entre eux sont vraiment réservés aux spécialistes, les plus étonnants étant sans doute thiodiisooxyvalérique et thioisooxyvalérate 1878, mais la plupart sont à la portée de l'honnête homme. Voici un rapide échantillonnage, pour mettre le lecteur en appétit. Musique : rossiniste 1824, contrapuntique, var. contrapontique, 1897, quartette 1945. Littérature : vers-librisme 1891, goncouriser 1893, science-fiction 1950. Religion: hussite 1563, huguenotisme 1587, socinien 1666. Politique: légitime 1654, marxiste 1881, groupuscule 1932, Médecine : goitreux, var. gouestré, 1604, ganglionite 1825, tétanisme 1877. Linguistique : subjonctif 1580, idiotique 1807, sémasiologie 1884. Sciences naturelles : herpétologie 1809, pachyderme adj. 1818, anguinoïdes 1834. Les inventions modernes se taillent enfin une place honorable. L'électricité est représentée, entre autres mots, par résistance 1883, réversibilité 1883, court-circuiter 1917; l'aviation par rase-mottes 1917, avion à réaction 1945, aile volante 1947; la télévision par radio-télévisé 1946, télégénique 1947, téléspectateur, var. télé-spectateur, 1947. L'énergie atomique apparaît en 1938. Gallup est de 1947.

En conclusion, ce recueil apporte de précieux éléments à l'historien de la langue et sa variété offre une lecture divertissante, comme le souhaitait son auteur.

Quelques doutes, remarques et adjonctions. Les abréviations sont en principe celles du FEW; R désigne le Robert, éd. de 1985, ABRICOT (vitic.), 1751. Var. 1700 : « Raisin d'Abricot, gros raisin, & fort estimé dans un jardin », NMrust, éd. de Paris 1700, II, 278. — ACOUMÈTRE (méd., métrol.), 1834. 1821 : « Je me sers, pour cette expérience, d'un instrument de mon invention, propre à déterminer les différents degrés d'audition, et que, pour cette raison, j'ai nommé acoumètre », J.-M.-G. Itard, Traité des maladies de l'oreille et de l'audition, Paris, II, 46. Création. — AILE (chapell.). Dans la citation, le mot « en » a sauté devant « cette sorte ». — ALIFÈRE (entomol.), 1834. 1822 : « Les organes du vol sont toujours fixés aux deux segmens postérieurs. Dans le cours de cet ouvrage, je les appelle quelquefois collectivement tronc alifère », J. Chabrier, Essai sur le vol des insectes, Paris, 5. Source du texte de 1834. — AMPHISBÉNIENS (erpétol.), 1834. 1825 : « Reptiles, Première famille, AMPHISBÉNIENS, Amphisbenii », P. A. Latreille, Familles naturelles du règne animal, Paris, 100. — AMPLIATIFLORE (bot.), 1834, 1818: « La couronne est [...] ampliatiflore dans le bleuet », H. Cassini, DSN X, 145. Création probable. — ANDROGYNIE (bot.), au XIXe s., 1834. 1822 : « ANDROGYNIE. [...] On désigne ainsi, en botanique, la réunion des sexes sur un même individu », A. Richard, DCHN I. 351a. — ANDROGYNIFLORE (bot.), 1834. 1818 : « La calathide incouronnée, considérée quant au sexe de ses fleurs, est presque toujours androgyniflore », H. Cassini, DSN X, 144. Création probable. — ANDROGYNIQUE (bot.), 1834. 1818: « Le style androgynique appartient aux fleurs hermaphrodites », H. Cassini, DSN X, 140. — ANÉMONÉES (bot.), 1834. 1747: «Ordre XV. ANEMONÉES» et «Plantes Anemonées». J. E. Guettard. Observations sur les plantes, Paris, I, 226, 1822 : « ANEMONÉES. Bot. Phan. Seconde tribu des Renonculacées vraies, selon De Candolle (Syst. Veg. I. 129) », J.-B. Bory de Saint-Vincent, DCHN I. 357a. — ANGUIFORMES s. m. pl. (erpétol.), 1834, 1822 : « ANGUIFORMES, Rep. Oph. Première famille des Ophidiens, selon Oppel », id., ibid. I, 363b. M. Oppel écrit en effet, en latin scientifique : « Ophidii. Cauda cum corpore clavata. Anguiformes », Annales du Muséum d'Histoire naturelle XVI, 1810, 376. — ANGUILLOIDES adj. et s.m. pl. (ichtyol.), 1834. Comme substantif, 1825, dans le 7e ordre des poissons : « Troisième famille, ANGUILLOIDES [en français], Anguilloides [en latin] », Latreille, op. cit., 142. — AVISO (esp., mar. milit.), 1757. Nous avons signalé autrefois patache d'aduis chez S. Champlain, 1601-1603, FrMod XXV, 1957, 306a. On trouve encore navire d'avis, 1618, chez V. d'Audiguier, d'après F. Brunot, Hist. de la Langue fr. III/1, 223; barque d'aduis, chez A. Beaulieu, mort en 1637, Mémoires du voyage aux Indes Orientales, 10, dans M. Thévenot, Relations de divers voyages curieux, II, Paris 1664; frégate d'avis, 1670, chez Colbert, Lettres et instructions, éd. P. Clément, Paris 1861-1882, III/1, 274; bâtiment d'avis, 1716, chez J. de La Roque, Voyage de l'Arabie heureuse, Paris, 5; corvette d'avis, 1722, chez J.-B. Labat, Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, Paris, V, 271. En 1758, aviso peut désigner des vaisseaux non espagnols : « Je ne parlerai pas non plus d'une premiere Escadre [...], ni des Aviso qu'il [sc. M. de La Bourdonnais] avoit expediés pour Mahé & Pondichéry», Journal du Voyage fait aux Indes en 1746 . . . par M. de Rostaing, dans O'Hanlon, Collection historique, Londres-Paris, 163. — BARBAROUX (rég., vitic.), barbarous sans date, var. barbarou 1751. Fur 1690 note: «Le marroquin, ou barbarons [sic], gros raisin violet qui a des grappes d'une grosseur extraordinaire », sous raisin. — BARBUE (bot.), 1606. 1550 : « Nielle, Poyurette, ou Barbue est nommé en Grec Melanthion, en Latin Papauer nigrum, Nigella & Gith », G. Guéroult, traducteur présumé du latin de L. Fuchs, L'Histoire des plantes mis en commentaires, Lyon, 349a. Ces dénominations désignent des nigelles (Nigella L.). Texte recopié par Nicot 1606. — BILBOQUET (méd. pop.). Le lecteur a plutôt l'impression d'un texte léger, présentant des manèges de séducteurs. — CALATHIDE (bot.), 1834. 1816 : « CALATHIDE. Synonyme de FLEURS COMPOSÉES », L. A. G. Bosc, NDHN² V, 1. — CALEÇON (t. lingerie fém.), calçon 1563, calsons pl. 1556. Calçons pl., en 1561, chez J. du Fouilloux, Cahiers de Lexicologie 50, 1987-1, 9. — CALIFORNIEN s.m., 1773. 1705 : « Quoique le Ciel ait été si liberal à l'égard des Californiens . . . », mémoire de F. M. Picolo, traduit de l'espagnol, Lettres édifiantes et curieuses, V. 272; « Les Californiens ont beaucoup de vivacité », V, 277. — COPTE adj. (ling.), var. cophte, 1635. 1633: «langage Cophte», aussi chez Saumaise. On trouve ensuite cofte 1653, copte 1658. Pour le nom, cophte 'langue religieuse des chrétiens d'Egypte' est également de 1633, puis on relève cofte 1661, copte 1690. V. notre étude « Français Copte et variantes », Mélanges Jean Mourot, Nancy 1982, 109-110. — CORRÉGIDOR (hist. Espagne), 1579, av. 1617, 1560 : « il vous plaira de faire despecher par la poste au corregidor de Calhys [= Cadix] », lettre de Geoffroy de Buade, H. de Castries, Sources inédites de l'Histoire du Maroc, Paris 1911 sqq., 1^{re} série, Arch. et Bibl. de France, I, 205. — DIDRACHME (antiq.: monnaie grecque), didrachme, didragme 1809. Comme pièce de monnaie chez les Hébreux, 1666 : « La premiere [figure] est vn Didragme ou demi Sicle de cuivre », Cl. Bouteroue, Recherches curieuses des monoyes de France, Paris, 17. Pour la pièce de monnaie grecque, 1721 : « DIDRAGME, ou DIDRACME, s.m. Piéce de monnoye des anciens Grècs, qui pesoit deux dragmes », Trév. — DORIEN adj. (relatif à la Doride), 1598, av. 1658, av. 1699 ; à la dorienne, loc., 1550. Le texte cité de Ronsard n'atteste pas une locution à la dorienne; Dorienne y est un adjectif épithète de sorte. — GAMAY (vitic.), var. gamet, 1751, 1690 : « Le gamet blanc, & noir », Fur sous raisin. — HAUT-VILLERS s.m. (vin), 1861, var. vin d'Auvilé 1712. Trév 1721 note sous Hautvillèrs, ou Haute-Villièrs : « Les vins de Hautvillèrs sont éstimez. Altivillarense vinum. On écrit aussi Hautvilliérs ». — ISOPYRE (bot.), 1817. 1809: « ISOPYRE, Isopyrum », Linné françois, Montpellier, II, 463. — MEUNIER (vitic.), 1751. 1700 : « Raisin meûnier, à cause qu'il a ses feüilles blanches & farineuses, est bon à faire du vin », NMrust II, 277. — MISS (mademoiselle, en parlant d'une Anglaise ou d'une Américaine), 1754. A noter qu'A. Prévost relève en 1750 : « MISS, s. f. Nom que les Anglois donnent aux jeunes filles & à toutes les personnes du même sexe qui ne sont point encore mariées », Manuel lexique. — OBVIABLE adj., 1834 Boiste, 1874 Larousse, 1852. Aussi dans Besch 1846, qualifié de néologisme. — POLITICOMANIE, 1818. M. Höfler le signale à la date de 1809 dans la Bibliothèque dramatique de Monsieur de Soleinne, Zur Integration der neulateinischen Kompositionsweise im Französischen, Tübingen 1972, 59, n. 63. Politicomane est de 1821, ibid. — PROÈ-DRE (antiq. gr.), 1818. 1765: « PROEDRE, s.m. (Antiq. grecque) sénateur d'Athènes dans le sénat des cinq cent », Enc XIII. — PRUNELAS (vitic.), 1751. Var. 1571: «encore les gros raisins noirs, & prunellats sont prouffitables à planter », Gallo 77. Var. 1583 : « La tierce espece se nomme samoyreau chiqueté, autrement Prunelat blanc », « Le Negrier, appellé Prunelat rouge », Mrust 326 r°. - PSEUDO-MÉDECIN, forme mod., 1846. Dans Landais 1836. - QUILLE DE COQ (rég., vitic.), 1751. 1700 : « Raisin Sanmoireau, autrement dit aux environs d'Auxerre, Quille de Coq, est un raisin d'un noir violet qui a le grain long, ferme & peu pressé », NMrust II, 278. — RAPHÉ (anat.), 1767. 1753 : « RAPHÉ [en français], s. m., Raphe [en latin], espéce de suture, ou ce qui ressemble à une couture », P. Tarin, Dictionnaire anatomique, Paris, 86b. — S.G.D.G., var. s.g. du g. 1855, dans un livre d'A. Villemot, La Vie à Paris. Mais ce dernier a paru en 1858, d'après la liste liminaire des ouvrages cités, XXVIII, date confirmée par le Catalogue de la B.N. Coquille? — STYLOGLOSSE (anat.), comme adj., 1809. Var. 1753: «STYLO-GLOSSE, adj., Stylo-Glossus, qui appartient à l'apophyse styloïde & à la langue », Tarin, op. cit., 54a. — STYLO-PHARYNGIEN (anat.), comme adj., 1872. 1753: «STYLO-PHARYNGIEN, adj., Stylo-Pharyngeus, qui appartient à l'apophyse styloïde & au pharynx », id., ibid., 94a. — THYROÉPI-GLOTTIQUE adj. (anat.), 1818. Var. 1753: «THYRO-ÉPI-GLOTTIQUE, adj., Thyreo-epi-Glotticus, qui appartient au cartilage thyreoïde & à l'epiglotte », id., ibid., 96a. — TOMBEUR (arg., pop. : celui qui cherche à discréditer qqn), 1896. 1864 : « Le tombeur de Renan y vient de temps en temps mépriser l'humanité », Les Cocottes, texte cité par L. Larchey, Dict. hist. d'argot, éd. de Paris, 1888, 345a, Larchey glose assez mal « Lutteur invincible ». Le sens du mot est bien précisé par J. R. Klein, Le Vocabulaire des mœurs de la «Vie parisienne» sous le Second Empire, Louvain 1976, 229, note : synonyme d'enfonceur 'critique violent, impitoyable'. — TONKINOIS (n. de peuple), var. Tunquinois 1813. Exemples de 1682, chez A. de Rhodes, et de 1688, chez N. Gervaise, Cahiers de Lexicologie 50, 1987-1, 19. — TRIMBALLEUR (arg. et pop.), 1896. L'ouvrage de Vidocq, Les Voleurs, présente dès 1836 trimballeur 'conducteur, porteur', trimballeur de conis 'cocher de corbillard, croque-mort', trimballeur de pilier de boutanche 'voleur qui exploite les commis de boutique', éd. J. Savant, Paris 1957, 375. — TRIODION, 1818. 1765 : « TRIODION, s.m. (Eglise grecque) nom d'un livre eccléciastique, qui est à l'usage de l'église grecque, & qui comprend l'office d'une partie de l'année », Enc XVI. L'indication (antiq. gr.) ne convient pas. — TSARIEN (hist. Russie), var. czarien 1721. 1669: « aux dépens de sa Majesté Czarienne », G. Miège, La Relation de trois ambassades de Monseigneur le Comte de Carlisle, Amsterdam, 22 ; « enfin le Diack du Cabinet Czarien luy donna parole ... », 432. — TURCI-QUE adj. (anat.), var. selle du tur 1770, selle turcique 1770. Var. 1721 : « En tèrme d'Anatomie, on appelle selles, les apophises de l'ôs sphénoïde, parce qu'elles forment comme une selle à cheval [...]. M. Harris les appelle selle à cheval, ou à la Turque, ou sphoenoïdes. Sella equina, ou Turcica, ou sphoenoïdes », Trév. — VERSEUR (arg. cafetiers : employé), 1896, 1867 : « Verseur, s. m. Garçon chargé de verser le café aux consommateurs », Delv, adjonction de la 2° édition.

Quelques éléments nouveaux, selon l'habitude qui n'ont souvent qu'une valeur provisoire (lettre M). MAHRATTE; comme s.m. pl., nom de peuple, TLF: 1765, Marattes. Forme moderne, 1802: « Depuis l'entrée des Persans, des Afghâns et des Mahrattes, et surtout depuis les conquêtes des Seykes, les marchands ne s'étant plus trouvés en sureté sur cette route, cessèrent de la fréquenter », L. Langlès, traducteur de l'anglais de G. Forster, Voyage du Bengale à Pétersbourg, Paris, I, 232. Comme s. m. 'langue des Mahrattes', TLF: 1826. 1802: « La facilité que j'ai de parler le Mahratte . . . », id., ibid., I, 45. — MALADIE SACRÉE 'épilepsie', FEW VI/1, 90b : 1836. 1565 : « Aristote la nomme, Maladie diuine, & Hippocrates, Maladie sacree », Vallamb 312. — MALLON 'carreau de dallage', FEW VI/1, 114b: malon, manque comme mot français, TLF: non daté en ce sens. Var. 1687 (12 juin) : « comme aussy je vous prie de me faire faire dix mille malons petit carré noir et blanc », Dedons, lettre de Tripoli à N. Bérenger, négociant à Tunis, dans P. Grandchamp, La France en Tunisie, Paris-Tunis 1920-1933, VIII. 393. — MALVOISIE 'variété de raisin', TLF: 1701. 1571: « Sont semblablement tresdouces, & plaisantes au goust les Maluoisies blanches, mais leur vin est different de celuy de Candie », Gallo 79. — MANCHE (BONNE) 'pourboire', FEW VI/1, 212a: 1840. 1735: à Rome, «La prémiere fois qu'on entre dans une maison, les Domestiques viennent demander pour boire, ce qu'ils appellent la bonne manche », Mémoires de Charles-Louis baron de Pöllnitz, 2e éd., Amsterdam, III. 58. La première éd. n'est pas à notre portée. — MARONITE 'celui qui appartient à un peuple chrétien oriental, de rite syrien', TLF: 1489. Var. 2e moitié du XIIIe s. : « grans pules est, et bien estruis et apris en batailles, et aparellié d'ars et de saietes, et sunt apielé Mauroniien, de lor maistre, ancien herite, qui fu apielés Marrons », La Traduction de l'Historia orientalis de Jacques de Vitry, éd. Cl. Buridant, Paris 1986, 124; aussi « Maroniiens », 57; « Mauroncien », 113. — MARQUET 'monnaie vénitienne de la valeur d'un demi-marc', FEW VI/1, 317a: 1578. Fin XVe s.: « le marquet vault XII bacquetins », Le Voyage de Pierre Barbatre à Jérusalem en 1480, éd. P. Tucoo-Chala et N. Pinzutti, Annuairebulletin de la Société de l'Histoire de France, années 1972-1973, Paris 1974, 111. 1517 : « vng marcellin vault dix marquetz », Le Voyage de la saincte cité de Jerusalem, anonyme, Paris, b iiii v°. — MARTINIQUE 'café de la Martinique' s. m., DDL 13, 197 : 1833. Comme s. f., 1824 : « quand j'achète du café, je veux savoir si c'est du Moka ou de la Martinique », P. de Kock, Monsieur Dupont, Paris, III, 183. — MARTIN-SEC 'variété de poire', manque FEW VI/1, 386b, R, TLF. GLLF: début du XVII° s. 1628 : « Martin-sec », dans la liste des « Poiriers dont le fruit est en maturité en Decembre », Catalogue des arbres cultivez dans le verger et plan du Sieur Le Lectier, s. l., 16. Mentionné par RIFI V, 41, qui omet le trait d'union. 1651 : « Martin sec », dans la liste des poires mûres « En Decembre et

Janvier», N. de Bonnefons, Le Iardinier François, Paris, 101. Fur 1690 hésite entre Martin sec, s. v., et martinsec, s. poire; à la même date, Quint écrit Martin-sec, I, 269, etc., forme adoptée par Li et DG, à la majuscule près. — MASSUE, MASSUE D'HERCULE et GRANDE MASSUE D'HERCULE 'coquilles épineuses du genre murex', FEW VI/1, 514a : tous trois 1823. 1775 : « MASSUE D'HERCULE. [...] Coquille univalve du genre des pourpres épineuses », « MAS-SUE, dite GRANDE MASSUE D'HERCULE. [...] Cette coquille univalve du genre des pourpres peut avoir jusqu'à sept pouces de longueur ». Ch. E. Favart d'Herbigny, Dictionnaire d'Histoire naturelle, Paris, II, 322-323. — MASTICIN 'de mastic', RLiR 49, 1985, 489 : 1574. 1548 : « Parelhes facultez a masticin huile », E. Fayard, Galen sur la faculté dez simples medicamans, Limoges, 7, 60; « huiles terebintin, & masticin », 8, 69. — MAXIMUM s.m. 'valeur la plus grande atteinte ou susceptible d'être atteinte par une quantité variable, TLF: 1751, 1745: « Cependant comme il est toujours à propos d'avoir en vûe ce minimum de la longueur qui procureroit le maximum de la rapidité du sillage, nous allons tâcher de le déterminer », A. Savérien, Nouvelle Théorie de la manœuvre des vaisseaux à la portée des pilotes, Paris, 110. — MEKTOUB, comme s. m., TLF: 1940, Var. 1829 : des Tunisiens, « dans leurs maladies ils laissent souvent agir la nature en rapportant la bonne ou mauvaise issue exclusivement au mactou, ou destin », L. Filippi, Fragmens historiques et statistiques sur la régence de Tunis, 115, in Ch. Monchicourt, Documents historiques sur la Tunisie, Paris 1929. — MÉLIO-REMENT s.m., FEW VI/1, 674a: cette forme, Ol de Serres [1603]. 1583: « Qui voudra faire meliorement, se contente de terre noire bien deliee », J. Pons, Sommaire Traitté des melons, Lyon, 23. — MILLEFEUILLE 'pâtisserie feuilletée', TLF: 1907. Var. 1742: « gâteau de mille feüilles », F. Marin, Suite des dons de Comus, Paris, III, 135. — MIMOSA, var. mimose s. f., RLiR 47, 1983, 462: 1797. 1729 : « la Mimose ou les Plantes sensitives », L. Bourguet, Lettres philosophiques sur la formation des sels et des crystaux, Amsterdam, 167. — MINÉRALOGIQUE-MENT, FEW VI/1, 644b, R: 1845. 1814: de la pierre miraculeuse de La Mecque, « C'est minéralogiquement un bloc de basalte volcanique », J.-B. de Roquefort, adaptateur de l'espagnol de D. Badia y Leyblich, Voyages d'Ali Bey el Abbassi en Afrique et en Asie, Paris, II, 348. — MINEUR, -EUSE adj. et s. '(insecte ou larve) qui creuse des galeries', TLF: comme s., 1768; comme adj., 1779, 1737: « Des Insectes nommés mineurs des feuilles », R. A. de Réaumur, Mémoires pour servir à l'histoire des insectes, Paris 1734-1742, III, 1; « Nous nommerons les unes des Chenilles mineuses, & les autres des Vers mineurs », III, 2; « nous les nommerons des mineurs en galerie », « Un mineur de l'arroche la plus commune », III, 3; etc. Création. — MINEUSE 'espèce de tarier d'Amérique du Sud' s.f., FEW VI/1, 643b: 1845. 1809: « LA MINEUSE 1. J'appèle ainsi cette alouette, parce qu'elle se creuse des trous dans quelque petit ravin, à la profondeur de deux pieds ou deux pieds et demi, pour y déposer ses œufs », en note : « 1 C'est une espèce nouvelle. (S.) », Ch. Sonnini, traducteur de l'espagnol de F. de Azara, Histoire naturelle des oiseaux du Paraguay et de la Plata, à la suite des Voyages dans l'Amérique méridionale, Paris, III, 319. Le mot français est un calque de

l'espagnol minera, nom donné à l'oiseau, en 1805, par Azara : « DE LA MINERA », Apuntamientos para la historia natural de los páxaros del Paragüay y Rio de la Plata, Madrid 1802-1805, II, 13. — MINIME 1 'bombyx du chêne', FEW VI/2, 114b: 1840, 1762: «13. PHALAENA. [...] Le minime à bande », E. L. Geoffroy, Histoire abrégée des insectes qui se trouvent aux environs de Paris, Paris, II, 111-112. Création probable. — MINIME 2 'espèce de coléoptère', FEW VI/2, 114b : 1845. 1762: «2. ANTHRIBUS ovatus subvillosus, è fusco cinereoque variegatus. L'antribe minime ». Geoffroy, op. cit., I, 307. Création probable. D'où en 1824 : « MINIME. (Entom.) Geoffroy appelle ainsi une espèce de coléoptère de son genre Anthribe », C. Duméril, DSN XXXI, 448. — MINIMUM s. m. 'valeur la plus petite atteinte ou susceptible d'être atteinte par une quantité variable', TLF : 1762. 1745, v. supra sous MAXIMUM. - MINISTÉRIAT 'dignité, fonction de ministre du culte', manque ce sens FEW VI/2, 120b, TLF. 1661 : «L'autre faction estoit celle des Independans, [...] qui ne peuuent souffrir seulement, que les Ministres croyent que la predication de l'Euangile soit attachée au Ministeriat », R. Mentet de Salmonet, Histoire des troubles de la Grand' Bretagne, Paris, II, 23. - MINON 'chaton du noyer, du noisetier, etc.', TLF: 1596, 1542: « Iulus in Corylo nucamentum dependens loco floris. In Gallia Narbonensi minons », Gesn 46. 1544: « Auellana [...]. Iulos pro flore gestat, des minons », L. Duchesne, In Ruellium de Stirpibus epitome, Parisiis, 14. — MION 'canard siffleur', FEW VI/2, 71b: 1845. 1818: «MION. C'est le CANARD SIFFLEUR, dans la Bresse», L. P. Vieillot, NDHN² XXI, 204. — MIRABELLE DE CORSE 'coqueret, Physalis alkekengi L.', FEW VI/2, 143a: 1845. 1818: «MIRABELLE DE CORSE. C'est le COQUERET TOMENTEUX », L. A. G. Bosc, NDHN² XXI, 204. — MIRETTE 'miroir de Vénus, Campanula speculum L.', FEW VI/2, 152b: 1840. 1818: « MIRETTE, V. MIROIR DE VENUS », S. Léman, NDHN² XXI, 206. — MIROIR 'papillon du genre hétéroptère', FEW VI/2, 150b: 1791, 1762: « 36, PAPILIO nigro-fuscus nitens [...]. Le miroir », Geoffroy, op. cit., II, 66. Création probable. — MIROIR D'ANE 'gypse laminaire', FEW VI/2, 150b : miroir d'âme (depuis 1562, Pin 2). Coquille: A. du Pinet écrit à cette date miroir d'Asne, Pin II, 698, Miroir d'Asne, II, 741. — MIROIR DE LA VIERGE 'id.' et 'mica foliacé', FEW ibid.: 'gypse laminaire' 1836. 1818: « MIROIR DE LA VIERGE. Ce nom s'applique à la fois à la CHAUX SULFATÉE en grandes lames blanches et au MICA FOLIACÉ, parce qu'on s'en servoit, et même que l'on s'en sert encore dans le Nord et en Italie, pour mettre devant des images, en guise de verre », S. Léman, NDHN² XXI, 193. — MIROIR DE PÈLERIN 'id.', FEW ibid.: 'gypse laminaire' 1836. 1818: «MIROIR DE PÉLERIN. V. MIROIR DE LA VIERGE», S. Léman, NDHN² XXI, 193. — MIROIR DE SAINTE-MARIE 'gypse laminaire', FEW ibid.: 1836. 1818: « MIROIR DE SAINTE-MARIE, Glacies Mariae. C'est la chaux sulfatée à grandes lames transparentes », S. Léman, NDHN² XXI, 193, — MIROIR DES INCAS 'fer sulfaté poli', FEW VI/2, 150b: 1836. 1803: « MIROIR DES INCAS. C'est une pyrite ou marcassite polie, qu'on a trouvée dans quelques tombeaux du Pérou », E. Patrin, NDHN XIV, 551. — MIROIR DU TEMPS 'mouron rouge, Anagallis arvensis L.', FEW VI/2, 150b: 1836, 1818: « MIROIR DU TEMPS. C'est le MOURON ROUGE (anagallis arvensis, L.) », S. Léman, NDHN² XXI, 193. — MIROITANTE 'diallage métallique', FEW VI/2, 151a: 1828. 1818: « MIROITANTE, Delamétherie. C'est le DIALLAGE MÉTALLOÏDE, chatoyant en couleurs d'or ». S. Léman, NDHN2 XXI, 193. — MITRAIRE 'genre d'arbrisseaux de la famille des gesnériacées', FEW VI/2, 183b: 1828, 1803: « MITRAIRE, Mitraria, arbrisseau grimpant, à feuilles opposées...», S. Léman, NDHN XIV, 556. Adaptation du latin scientifique mitraria, créé en 1801 par A. J. Cavanilles : « A calicis exterioris figura MITRARIAM nuncupavi », Icones et descriptiones plantarum quae aut sponte in Hispania crescunt, aut in hortis hospitantur, Matriti 1791-1801, VI. 57. — MITRE 1 'mesure de capacité', FEW VI/2, 183b : 'mesure de Tunis pour les liquides' 1840. Var. 1545 : «Cyathus contient deux Mistres », M. Grégoire, Les troys premiers Livres de Claude Galien de la composition des medicamens en general, Tours, 119. 1672 : « Mr l'Ambassadeur ayant envoyé le sieur Fornetti au Caymacam pour luy demander permission d'achepter deux cents quintaux de farine et cent cinquante mitres de vin pour le rafraichissement de l'équipage ...», Journal d'Antoine Galland pendant son séjour à Constantinople (1672-1673), ed. Ch. Schefer, Paris 1881, I, 71, — MITRE 2 'mollusque gastéropode, Voluta episcopalis L.', FEW VI/2, 183b : 1803. 1742 : « La lettre C, fait voir celui [sc. le buccin] que l'on nomme la mitre », Argenv 268. Repris par J.-B. de Lamarck dans sa terminologie scientifique: « 8. Mitre. [...] Voluta episcopalis Lin. », « Prodrome d'une nouvelle classification des coquilles . . . lu à l'Institut national le 21 frimaire an 7 [= 12 déc. 1798] », Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris, an VII [1798-1799], 70. — MITROUILLET 'gesse tubéreuse, Lathyrus tuberosus L.', FEW VI/2, 183b: 1836. 1818: «MI-TROUILLET. C'est la GESSE TUBÉREUSE, aux environs d'Angers », L. A. G. Bosc, NDHN² XXI, 226. — MNÉMOSYNE 'espèce de mousse', FEW VI/2, 198a : 1845. 1824 : « MNEMOSYNE (Bot.), nom donné par Ehrard à un genre de mousses, le tetraphis d'Hedwig », S. Léman, DSN XXXI, 497. Plus exactement, F. Ehrhart avait nommé Mnemosynum en 1780 le Mnium pellucidum L.; il en fit ensuite la Georgia Mnemosynum en 1787: «Georgia Mnemosynum. Mnium pellucidum. [Linné,] Syst. veg. ed. 13, p. 796. Mnemosynum. Ehrh. in Hann. mag. ann. 1780, p. 932 ». Beiträge zur Naturkunde, und den damit verwandten Wissenschaften, Hannover und Osnabrück 1787-1792, I. 188. Le mot français adapte un terme de latin scientifique. — MOABITE, comme adj. ethnique, TLF: 1375-1379. Var. 2e moitié du XIIIe s. : « De cele cité fu meïsmes Noemi qui amena Ruth Moabytide, c'est de Moab, de la Piere dou Desiert, la quele Booth espousa ». traduction citée de l'Historia orientalis de Jacques de Vitry, 104. — MODIOLE 'genre de mollusques lamellibranches', TLF: 1801. An VII [1798-1799]: « 107. Modiole. Modiolus [...]. Mytilus modiolus », Lamarck, « Prodrome » cité, 87. Création probable. — MOINE 1 'marsouin', FEW VI/3, 66a: 'marsouin blanc' 1768. 1759: « On donne aussi le nom de Moine au Marsouin, comme je l'ai dit », DRUA III, 93b. Le mot n'apparaît pas sous MARSOUIN, III, 33b-37a ; il semble reprendre, avec un sens plus général, le Moine de mer, appliqué à la seconde espèce de marsouin américain sous BALEINE, I, 237a. — MOINE 2 'scarabée nasicorne, Scarabaeus nasicornis L.', FEW VI/3, 66a: 1768. 1762: «1. SCARA-BAEUS capite unicorni recurvo [...]. Le moine », Geoffroy, op. cit., I, 68. Création probable. — MOINE 3 'coquille univalve du genre cône', FEW VI/3, 66a: 1829. 1818: «MOINE. Coquille du genre CÔNE (conus monachus) », A. G. Desmarest, NDHN² XXI, 240.

Raymond ARVEILLER

Danielle CORBIN, Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique. Tübingen, Niemeyer, 1987 - Tome 1, XVII-512 p., Linguistische Arbeiten, 193; Tome 2 - Notes - pp. 515-937, Linguistische Arbeiten, 194.

Connue par des travaux sur les préfixes « négatifs » : a(n)-, anti-, de(s)-, Danielle CORBIN, s'appuyant dans son ouvrage sur l'exploration de nombreux faits dérivationnels en français comme en témoigne l'importance de l'index des formes étudiés (plus de 8.000 mots construits et non construits, affixes et segments divers) pour laquelle une équipe d'étudiants chercheurs l'ont aidée, propose « une synthèse provisoire des principes méthodologiques et théoriques sur lesquels peut être fondée une grammaire explicite des mots construits, et de leur application à un certain nombre de domaines variés du lexique français » (p. 5). D.C. appelle mot construit « un mot dont le sens prédictible est entièrement compositionnel par rapport à la structure interne, et qui relève de l'application à une catégorie lexicale majeure (base) d'une opération dérivationnelle (...) associant des opérations catégorielle, sémantico-syntaxique et morphologique » (p. 6).

Selon l'aveu même de l'auteur, la thèse essentielle soutenue est que la morphologie dérivationnelle est un domaine stratifié; le morphologue en effet « doit procéder à une stratification des données observables, en délimitant, épurant, (re)construisant les faits intéressants » (p. 7), ce qui sera fait dans le chapitre 2 de la première partie de l'ouvrage; il lui est également nécessaire de stratifier les irrégularités observables en distinguant les fausses irrégularités, les sous-régularités partiellement prédictibles et les véritables idiosyncrasies » (*ibid.*), ce qui sera l'objet des chapitres 2, 3, 4 de la deuxième partie. « A la stratification des « données » correspond la stratification des opérations appliquées pour en rendre compte, exposées dans la troisième partie » (*ibid.*). Ce qui explique le plan « en spirale », où les mêmes exemples réapparaissent et reçoivent un traitement approfondi, chaque étape étant close par une conclusion partielle, associant le lecteur à la progression du raisonnement et tentant de l'enfermer dans un appareil rigoureux de preuves c'est-à-dire un certain nombre de pièces ou documents de synthèse figurant en annexe dans le tome 2 :

— annexe 1 : dégroupement et regroupement des adverbes en -ment dans certains dictionnaires à double macrostructure [les dictionnaires étudiés sont le

Nouveau Dictionnaire du français contemporain, Lexis, Micro-Robert, le Dictionnaire du vocabulaire essentiel];

- annexe 2 : étude des adverbes en -ment dans les ouvrages néographiques ;
- annexe 3: petite enquête sur l'intuition néologique [40 phrases présentent 40 verbes construits avec le préfixe de-; seuls 19 verbes sont attestés dans au moins un des 10 dictionnaires contemporains; le public initial testé était constitué de 34 universitaires];
 - annexe 4 : corpus de néologismes enfantins ;
- annexe 5 : analyses structurelles dans le *Petit Robert* 1977 [à partir de la liste des mots en dé- nouvellement entrés dans ce dictionnaire ; on en profite ici pour signaler combien sont judicieuses les réflexions de l'auteur sur les nomenclatures des dictionnaires et sur leur renouvellement ; D.C. note que « le comblement des lacunes au niveau de la macrostructure est asystématique » et comment les modifications dans les microstructures sont du même ordre (voir pp. 34-35)] ;
 - annexe 6 : analyses parasynthétiques dans les dictionnaires ;
 - annexe 7: corpus des mots porteurs du préfixe anti-;
- annexe 8 : application du principe de copie aux mots préfixés par anti-[avec rappel des règles de construction de ces mots] ;
- annexe 9 : procédures d'homonymisation des mots préfixés par anti-[par exemple antipsychiatre, « partisan de l'antipsychiatrie » ou « opposé au comportement habituel des psychiatres »];
- annexe 10: étude des noms en -et(te) apparemment construits sur des bases verbales, suivie (annexe 11) du corpus des noms en -ette étudiés et (annexe 12) des bases nominales attestées des noms en -et(te);
- annexe 13 : verbes préfixés d'origine latine, [exemple : FUS- : diffuser, effusion, infuser, perfusion, profusion, transfuser] ;
- annexe 14 : allomorphes et bases non autonomes. [Listes non exhaustives dressées notamment à partir du *Robert Méthodique* et des études de Nyrop et Zwanenburg];
 - annexe 15 : principales règles phonologiques appliquées ;
- annexe 16 : contraintes catégorielles et application cyclique des règles de construction des mots.

Cette liste imposante de matériaux s'achève par le récapitulatif des principes posés qui est comme l'abrégé de la thèse ou sa réduction en règles opératoires simples (pp. 795-803) et chaque principe fait l'objet d'un renvoi au cœur même de l'ouvrage ou aux annexes ; voici, à titre d'exemple, le principe n° 37 et dernier appelé « principe de troncation contextuelle obligatoire » : « L'application du suffixe -et(te) à une base nominale affixée par -eur sur une base verbale entraîne la troncation obligatoire de -eur si la base verbale se termine par r- » (p. 801). Et le lecteur est renvoyé à la page 671 où il lit : « Ainsi s'expliquerait l'absence de mots comme « *virerette, *mirerette, *tirerette, qui seraient exclus par le principe ci-dessus ».

Comme il est attendu dans un ouvrage aussi imposant, 4 index clôturent l'ouvrage (index thématique, lexical, index des auteurs, index des dictionnaires). Une importante bibliographie suit (pp. 914-937), n'enregistrant « que les textes qui ont servi à la traduction de l'ouvrage » (p. 914) : près de 250 titres sont ainsi recensés, d'où sont absents, à notre grande surprise, deux articles suggestifs de R. L. Wagner : Les mots construits dérivés en français (Revue de Linguistique romane, t. XXV, 1961, pp. 372-382) et Les mots construits en français (Bulletin de la Société de linguistique de Paris, t. LXIII, 1969, fasc. 1, pp. 63-82).

Plutôt que de se livrer à une conclusion générale (dont la dispensait la présentation de plusieurs conclusions partielles) D.C. dans un *Après-propos* a ellemême dégagé les mérites et les insuffisances de son travail ; comme elle nous pensons que son ouvrage parvient à dépasser « deux pratiques métalexicales largement représentées : les descriptions lexicales ponctuelles athéoriques, et la construction de théories lexicales globales insuffisamment étayées par des descriptions empiriques » (p. 509). Comme elle, pour en rester à l'essentiel, nous notons que la théorie proposée n'a pas été appliquée à deux aspects du domaine lexical : les phénomènes flexionnels, connexes aux phénomènes dérivationnels, et l'étude des mots composés, interne pourtant au domaine dérivationnel. Or, si l'on veut fonder une grammaire explicite des mots construits en français, il faut que la théorie proposée soit globale et puisse se vérifier aussi dans l'étude des phénomènes flexionnels et celle des mots composés.

La théorie dérivationnelle de D.C. pose 4 principes, clairement explicités à la page 143; on sera aisément d'accord avec les deux premiers : 1) « Les matériaux observables, notamment lexicographiques, (...) demandent un travail d'épuration et de reconstruction »; 2) « Les intuitions métalexicales sont à utiliser avec précaution, étant donné l'emprise du savoir lexical conventionnel sur la compétence dérivationnelle ». On admettra en partie le principe 4, suivant lequel la morphologie à construire doit notamment se dégager « des outils d'analyse hérités de la tradition et du sens commun représenté en la matière par les principes de la morphologie concaténatoire » : comment toutefois se libérer entièrement de ce principe pour traiter des mots composés, de leur statut morphologique, du problème de leur pluriel ?

Reste le principe 3 : « La morphologie à construire est synchronique, c'est-à-dire que l'histoire ne peut y jouer qu'un rôle limité et contrôlé », se limitant, avait dit D.C. (p. 101) à deux points : « Fournir les renseignements nécessaires pour expliquer le comportement linguistique synchronique des mots construits, quand tous les autres types d'explication se sont révélés inopérants, et si le recours à l'histoire permet une généralisation intéressante ; compléter la compétence défaillante du morphologue ». La perspective historique n'aurait-elle qu'un rôle d'appoint dans le traitement des phénomènes flexionnels ou dans l'étude des mots composés ? Et même dans la morphologie dérivationnelle, pour ne prendre que l'exemple des mots en -ette qu'a explorés D.C., un grand nombre de mots

sont lexicalisés dans des emplois ne rappelant ni la base, ni la valeur diminutive : comment comprendre en effet, en oblitérant l'épaisseur historique des mots, les rapports entre *vigne* et *vignette*, *toile* et *toilette* ? N'est-ce là que compléter la compétence défaillante du morphologue ?

A cette réserve près, il nous est agréable de saluer cet ouvrage important d'une honnêteté et d'une rigueur remarquables, qui démonte sur le point particulier de la morphologie dérivationnelle en français « les mécanismes à l'œuvre dans le lexique d'une langue naturelle » (p. 510) et permet par là-même — grand mérite — d'en savoir un peu plus sur ce qu'est une langue.

Gérard GORCY

Léon WARNANT, Dictionnaire de la prononciation française dans sa norme actuelle, Editions Duculot, Gembloux, 1987, CXVII + 990 pages.

Ce volume est une quatrième édition, refondue et considérablement enrichie, d'un ouvrage bien connu, intitulé jusqu'à présent Dictionnaire de la prononciation française sans plus de précision, et dont la première parution, en deux parties, remonte respectivement à 1962 (Les mots de langue) et à 1966 (Noms propres). Comme déjà précédemment (v. la 3e éd. en 1968), les deux parties sont réunies en un seul volume dont les 684 premières pages contiennent plus de 55.000 mots de langue et les trois centaines de pages qui suivent (pp. 685-974), plus de 24.000 noms propres. Les uns et les autres sont transcrits au moyen de la notation dite internationale (API) et classés, non pas dans l'ordre alphabétique de la notation comme dans le dictionnaire de Michaëlis et Passy (1897, 21914, réimpr. 1924), mais, comme dans le précieux petit dictionnaire de Barbeau et Rodhe (1930), dans celui de leurs formes orthographiques officielles.

Contrairement à Martinet et Walter qui, dans leur Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel (1973), alignent, sans commentaire ni
appréciation, dans l'ordre de leur fréquence, toutes les prononciations, souvent
idiolectales et insolites, qu'ils avaient relevées chez leurs 17 informateurs, et
contrairement aussi au Dictionnaire de la prononciation d'Alain Lerond (1980),
laxiste et simplificateur, Léon Warnant a résolument adopté le point de vue
normatif en ne fournissant que les formes d'une prononciation pouvant être
qualifiée de bon usage; cette position est d'ailleurs exprimée dans le titre même
de la nouvelle édition: « prononciation dans sa norme actuelle », ce qui démarque clairement l'ouvrage de celui de Martinet et Walter (dans ce qui suit, nous
désignerons ce dernier par M.-W.). En effet, « l'auteur d'un dictionnaire de la
prononciation qui veut aider à l'emploi correct d'une langue doit [...] sélectionner parmi les différentes possibilités la ou les formes qui lui paraissent préférables » [XIX]. Et plus loin: « Comme nous avons conçu notre ouvrage dans un

but normatif, nous considérons que nous ne devons retenir que les timbres les plus fréquents dans le français du bon usage » [LXXX, n. 46]. Le bon usage que Warnant a consigné est naturellement la prononciation de Paris et de la région parisienne, telle qu'il l'avait observée chez la grande majorité des intellectuels et des gens cultivés de la génération entre 20 et 50 ans [XX-XXI].

Ainsi, pour en donner quelques exemples, il ne supprime pas, comme Lerond, la distinction entre [a] et [a] et note la première des deux voyelles dans les mots où un nombre suffisamment grand de locuteurs la conserve encore; — il maintient [@], voyelle qui apparaît minoritaire chez les informateurs de M.-W. et qui, d'après Lerond, aurait disparu au profit de [ɛ] — ce qui est loin d'être confirmé — à Paris, dans le Centre et dans l'Ouest ; — il distingue [n] (agneau, gagner, oignon, etc.) et [nj], tandis que pour M.-W. [nj], à la place de [n]. serait majoritaire chez la plupart de leurs informateurs et que, pour Lerond, [n] serait une prononciation surannée, remplacée aujourd'hui partout par [nj], ce qui est également exagéré; — en finale, il conserve l'opposition de [-ε] (-et, -ais, ait, aix, etc.) et [-e] (opposant ainsi le fut, et le cond., ainsi que le pf. en -ai et l'impf.), alors que, d'après Lerond, [-e] peut être partout remplacé par [-e] (sauf au cond.), et que dans plusieurs mots (bonnet, gilet, jamais, essai, geai . . .), M.-W. ont entendu [-e] chez plusieurs témoins; — il distingue, en syllabe inaccentuée, le timbre ouvert et le timbre fermé : [ɛ] - [e], [o] - [o], [œ] - [ø], et a raison de ne pas les confondre, comme Lerond, en un son intermédiaire noté par ce dernier à l'aide de [E], [o], [œ/ø]; etc. etc. Toutes ces prises de position sont parfaitement justifiées. « Si le rôle d'un ouvrage tel que celui-ci ne consiste nullement à freiner l'évolution de la langue, il ne peut non plus porter l'usager à l'accélérer » [LXXV].

Warnant n'impose cependant pas partout une seule prononciation. Dans certains cas, il admet, comme il se doit, deux prononciations également bonnes : archiépiscopal avec [\int] ou [k]; but [by] et [byt]; exact [-a] ou [-akt]; legs [leg] et [leg]; mœurs [mœ:r] ou [mœrs]; nombril [-bri] ou [-bril]; autel et hôtel avec [o] ou [o]; de meme avec [o] ou [o] augmenter, automne, hopital; etc.

Pour d'autres mots, très nombreux, il retient « la prononciation dans deux registres de langue, l'un soutenu (sout.), c'est-à-dire celui dans lequel on surveille son langage, l'autre courant (cour.), c'est-à-dire celui dans lequel on soigne simplement son langage » [XXI]. Ainsi, le premier des deux registres ne pratique pas l'harmonisation vocalique: abaisser [abese], aimer [eme], foueter [fwete], plaisir [plezi:r], dans le second, elle est courante: [abese], [eme], [fwete], [plezi:r], etc. Dans le premier, on peut prononcer les consonnes géminées (par ex. aberrance, addenda, addition, collègue, grammatical...), dans le second, elles sont simples. Ou encore, cosmos, tétanos, Argos, Athos, Bourgos, Don Carlos, Eros, Lesbos, Minos, Samos, se terminent en [-os] dans le registre soutenu, en [-o:s] dans le registre courant, alors que pour albatros, albinos, mérinos, Calvados, l'auteur ne donne que [-o:s] et pour rhinocéros, [-os]. Ajoutons que, pour la pro-

nonciation soutenue, notamment en vue de la lecture des vers réguliers, l'auteur note tous les [ə] (pas seulement ceux qui se prononcent normalement) aussi bien à l'intérieur du mot qu'en finale, mais il les place (depuis d'ailleurs la 1^{re} édition) entre parenthèses, et comme, dans le registre courant, la chute de ces [ə] entraîne aussi la disparition d'une syllabe, le tiret, par lequel est marquée la coupe syllabique, est également mis entre parenthèses et ne compte que pour le registre soutenu.

Dans une troisième catégorie de cas, la prononciation la plus répandue est suivie de celle qui l'est moins, mais ne choque pas : chrestomatie [-ti], pfs (= parfois) [-si] ; encoignure [-ko-], pfs [-kwa-] ; fenil [-nil], pfs [ni] (v. aussi baril, chenil, fraisil, nombril, mais uniquement [-i] dans fusil, persil, sourcil, et au contraire [-il] dans avril) ; gai [ge], pfs [ge] ; gaîté [gete] pfs [gete] ; lumbago [15-], pfs [1œ-] ; magnolia [-n-], pfs [-gn-] ; tome [-o-], pfs [-o:-] ; etc.

Dans une quatrième catégorie de mots à deux ou plusieurs prononciations, une seule est donnée comme correcte et un astérisque renvoie aux remarques placées à la fin de l'ouvrage [975-988], où sont signalées les prononciations qui n'appartiennent pas à la norme d'aujourd'hui et qu'il faut éviter soit comme vieillies, soit comme familières, voire populaires : $ao\hat{u}t$ [u], pfs [ut], rem. « et non [a-u], [a-ut], qui sont vieillis ou dialectaux » (mais [a-u-sjɛ̃]); arguer [argue], rem. « non [-ge] »; celui-ci [so-], rem. « et non [sui-] qui est fam. et pop. »; cheptel [septel], rem. « la pron. en [septel], rem. « et vieillie » ; déjà [de3a], rem. « et non $[d_{3}a]$, qui est familier et populaire »; escalier, milieu, soulier avec [lj], rem. « et non [-j-] » ; faisan, faisant [fə-], rem. « avec un [ə] caduc qui se maintient souvent, et non [$f_{\varepsilon-1}$ qui est régional » (chez M.-W., [$f_{\varepsilon-1}$ plus d'une fois) ; gageure [gaʒy:r], rem. « et non [-3œ:r], dû à l'influence de la graphie » ; igné, ignifère [-gn-], rem. « et non [n] »; hennir, -issement [e-], pfs [ε-], rem. « et non [a-] qui est vieilli »; impromptu [spr5pty], rem. «et non [-pr5ty] »; monsieur [məsjø], rem. « et non [msjø], qui est familier et surtout populaire » ; nerf [nɛ:r], rem. « et non [nerf] qui est vieilli, même au sens figuré » ; peut-être [pøtetr(a)] et [pœ-], rem. « mais non [ptetr] ou [ptet], qui sont très familiers et populaires » ; quatre [katr(a)], rem. «et non [kat], qui est fam. et pop.»; suggestion [sygzestj5], rem. « et non [syzesj5] » (cette dernière pron., relevée chez trois informateurs de M.-W., figure chez Lerond où aussi [kesj5] « question »); Montaigne [-tɛn]. rem. « et non [-tan], qui est vieilli et peut-être pédant » ; dompter, dompteur [d5t-], pfs [d5pt-], rem. « [d5p-], sous l'influence de la graphie, coexiste avec [d5-], mais ne parvient pas à s'imposer »; une autre remarque intéressante concerne la durée de [ɛ] dans bête, fête, tête, maître, reine : « chez certains, un peu moins bref que dans bette, faites, tette, mettre ou mètre, renne » (de 3 à 7 sujets de M.-W. prononcent cet [ε] long); etc.

Dans quelques cas, enfin, comme par ex. pour *grænendael* ou *hamburger*, on trouve deux ou plusieurs prononciations avec remarque « la prononciation ne semble pas fixée ».

Tout cela correspond parfaitement à la réalité dont Warnant se montre un excellent observateur (1). Il ne privilégie ni le français archaïque, ni le français « avancé ». Ainsi, l'utilisateur de l'ouvrage trouvera des réponses justes aux principales questions que, pour certains mots ou catégories de mots, posent leurs doubles ou multiples prononciations et que le dictionnaire de M.-W. laisse sans réponse, tandis que celui de Lerond n'y répond pas toujours en harmonie avec le bon usage.

Au début de l'ouvrage, on lira avec beaucoup de profit l'importante introduction qui, entièrement refaite par rapport aux éditions précédentes et parfaitement documentée, constitue un véritable précis de phonétique générale articulatoire [XVII-XLI] et de phonétique française [LXXV-CXVII]. Sont traités, dans ces pages, plus particulièrement les problèmes concernant les deux A, le [@], la répartition des [ɛ] et [e] accentués, le timbre des voyelles atones, la consonne [n] (problèmes dont il a été question ci-dessus), mais aussi ceux de la durée vocalique, de la voyelle [ə], de la synérèse et de la diérèse, de l'assimilation consonantique, de la syllabation, des liaisons ; le chapitre consacré aux liaisons mérite une attention toute particulière. Entre les deux parties — données de phonétique générale et données de phonétique française — se trouvent placées, sous forme de tables, les correspondances entre les éléments phonétiques du français et ceux de 24 autres langues [XLII-LXX], ainsi qu'une intéressante notice sur la prononciation des noms propres, francophones d'une part et étrangers d'autre part [LXXI-LXXV].

L'ouvrage de Warnant est un solide ouvrage de base pour tous ceux qui veulent s'informer sur la bonne prononciation française. Il forme avec la célèbre-grammaire de Maurice Grevisse, reprise par André Goosse (121986, cf. RLiR 51, 1987, 233-237), et le dictionnaire des difficultés du français moderne de Joseph Hanse (RLiR 47, 1983, 469-476), un ensemble impressionnant consacré, par trois

⁽¹⁾ J'ai peu de critiques à formuler. En voici quelques-unes au hasard de mes notes: [0:] dans atone me paraît pédant dans le registre courant; pathos. dans le registre courant, voire soutenu, demande plutôt [-os], et non [-o:s]; pour je, tu sais, il sait, il y a lieu d'admettre encore [e] à côté de [e], comme le fait Lerond; addition, collègue, grammaire avec consonne simple même dans le registre soutenu, mais grammatical supporte la géminée (avis de Grammont qui me semble toujours valable) ; je n'encouragerais pas la prononciation [-si] dans chrestomathie, ni [kwen] à côté de [kwan] « couenne ». Parmi les noms propres, Auch et Faust ont un [5] ouvert et bref, [6:] étant dû à l'influence de la graphie ; Masaryk devrait être prononcé avec [s] et non [z]; dans Kamtchatka ou dans patchwork, la coupe syllabique ne peut pas tomber entre t et ch (il s'agit d'une affriquée; v. potlatch), ni dans Slowacki [-atski] entre t et s (également une affriquée). De même, il faut placer la coupe syllabique, dans Tchécoslovaquie et Yougoslavie devant [sl] qui est un groupe combiné (v. Slovaquie, slave), et non entre ces deux consonnes. Dans Posnanie, il vaut mieux maintenir [z], cf. Poznań.

confrères belges, à la gloire de la langue française, à son bon usage. Certes, le linguiste s'intéresse à tout ce qui se dit et s'écrit, mais il ne faut pas que cela fasse croire aux utilisateurs de la langue et aux enseignants que tout est bon et qu'on peut former les phrases et les prononcer n'importe comment ; la linguistique ne doit pas encourager le laxisme envahissant nos écoles et notre société et appelant la langue sans cesse à redescendre. Tout linguiste doit aussi être grammairien, tout phonéticien, aussi orthophoniste-orthoépiste, et il faut qu'ils sachent choisir et enseigner le bon usage de leur langue. Les ouvrages de Grevisse-Goosse et de Joseph Hanse remplissent bien leur mission de guider la langue vers le haut et il est à souhaiter que celui de Léon Warnant soit aussi beaucoup consulté non seulement par les étrangers qui apprennent le français cela va de soi --- mais aussi, et tout autant, par les francophones, surtout par ceux qui sont appelés à parler en public, tout spécialement - car ils en ont besoin et leur influence, bonne ou néfaste, peut être grande — par les enseignants à tous les niveaux d'études et par ceux qui font entendre leur voix sur les ondes de la radio et de la télévision.

Georges STRAKA

Adelheid MATTHIESEN, Die intonative Segmentierung Französischer Aussagesätze. Entwicklung eines Modells zur Beschreibung der syntaktisch motivierten intonativen Basisstruktur, Inaugural-Dissertation de l'Université de Düsseldorf, Mönchengladbach, 1987, 235 pages.

La thèse de Doctorat de Madame Matthiesen s'inscrit dans un vaste programme de recherche sur l'intonation française, entrepris dès 1975 par Peter Wunderli. Nous avons rendu compte ici-même d'un ouvrage de celui-ci, qui est le directeur de la présente thèse (cf. RLiR 52, 1988, 294-297). Il s'agit de la segmentation de phrases françaises par l'intonation, à partir de la théorie de Lucien Tesnière (Eléments de syntaxe structurale, 1965), avec quelques modifications.

Une introduction théorique [4-64] rappelle diverses questions concernant le découpage de l'énoncé: unité accentuelle virtuelle, accentogénèse, facteurs « intentionnels » pouvant influencer la segmentation, etc. La structure syntaxique est mise au premier plan: Mme Matthiesen tente une synthèse des théories d'A. Di Cristo, de S. P. Verluyten, de Ph. Martin avec ses hypothèses personnelles.

Les pp. 65-91 présentent l'étude expérimentale (constitution du corpus, oscillomink à 4 canaux, mesure du fondamental, de l'intensité, des durées, etc. Vient ensuite la partie principale [92-180] qui tente de valider le modèle choisi, puis le corpus entier [181-201], quelques oscillogrammes et une bibliographie [218-234]. Celle-ci est assez complète, mais les contributions citées sont de valeur inégale : certains articles n'ont qu'un intérêt historique ou pédagogique. Notre

propre thèse (1970), qui traite précisément du découpage de l'énoncé à partir d'un corpus suivi non lu, ne figure pas dans la bibliographie : il est vrai qu'elle porte sur un français dialectal. Les 8 oscillogrammes présentés sont mal reproduits et c'est dommage. La segmentation ne figure pas sur les tracés, et on ne voit pas comment sont appliqués les critères de découpage des pp. 88-90. Nous savons par expérience combien de tels critères laissent subsister de cas ambigus.

Pour indiquer l'origine des locuteurs, il faut indiquer le département : Challons (sic) est-ce Châlons-sur-Marne (Marne), Chalons-sur-Saône (Saône-et-Loire) ou une autre ville ? P. 69, lire chaussures, p. 81 Clermont-Ferrand, p. 188 Philippe, p. 200 prononcé, p. 212 la lui montre et non l'a lui montré, p. 225 Konopczynski.

Nous félicitons l'autrice pour avoir eu le courage de relever les paramètres prosodiques de 705 phrases, prononcées (de manière « neutre ») par trois hommes et trois femmes, soit 4.230 énoncés. Nous formulons des réserves à propos du caractère un peu artificiel de plusieurs phrases (ex. 160 : il va penser à sa patrie ; 441 : une mère tendre caresse ses enfants). Certaines sont d'une platitude telle qu'on peut difficilement les prononcer sans ironie, ce qui risque de modifier la structuration mélodique et le découpage.

Les conclusions de cette thèse sont les suivantes. Les lexies sont toujours accentogènes. L'accentogénèse au niveau de la morphologie doit être déterminée séparément pour les articles, prépositions, pronoms personnels (cf. thèse de Monique Léon, 1972), auxiliaires, démonstratifs, translateurs. L'accentogénèse est moins prédictible pour les morphèmes autonomes que pour les lexies. C'est la syntaxe, analysée selon Tesnière, qui a le plus d'influence sur la réalisation des mots phoniques. La hiérarchie des césures potentielles est la suivante : 1. devant le prédicat ; 2. devant groupe actanciel et circonstanciel ; 3. à l'intérieur du groupe actanciel et circonstanciel ; 4. entre l'attribut et les actants qui lui appartiennent ; 5. césure appartenant au spécificateur.

Madame Matthiesen montre clairement que la hiérarchie des césures potentielles qu'elle a établie est remise en cause par divers facteurs : remplacement de la lexie par des proformes, recursivité, translation, position dans la chaîne linéaire, nombre de syllabes, extraposition d'éléments de phrase. En parole continue, il faut ajouter les effets du contexte (mécanismes de présupposition par exemple), qui ne sont pas évoqués.

Dans un article récent (« Peut-on prédire l'organisation prosodique du langage spontané? » Etudes de Linguistique appliquée, 66, Avril-Juin 1987, pp. 20-48), Mario Rossi présente un cycle de 17 règles de type génératif qui font intervenir, outre la syntaxe, la sémantique et l'ajustement contextuel, à partir d'un corpus continu très « naturel », où interviennent de façon massive les facteurs énonciatifs et expressifs. Le taux de réussite annoncé par M. Rossi s'élève à 92 %; certaines prédictions erronées proviennent de l'inadéquation partielle d'une grammaire en constituants à l'étude du langage spontané.

La meilleure des théories intonosyntaxiques est oblitérée, dans le découpage de la parole libre, par des facteurs non syntaxiques plus importants que le laisse supposer la présente thèse. Celle-ci peut être considérée comme une contribution intéressante et soignée à l'analyse intonosyntaxique, à condition de préciser qu'il ne s'agit que d'une situation de parole, assez rare en fait : la lecture de phrases isolées « bien constituées ». L'intonation démarcative du lecteur tend naturellement à se conformer à la syntaxe. Il faut « retourner » une problématique qui continue à privilégier l'écrit. La parole spontanée est la plus usuelle. Elle doit être analysée à l'aide d'un modèle souple, intégrant les données prosodiques de la communication. Dans de nombreux cas, le rôle démarcatif de l'intonation disparaît car le contexte est assez explicite.

Fernand CARTON

Peter BLUMENTHAL, Vergangenheitstempora, Textstrukturierung und Zeitverständnis in der französischen Sprachgeschichte, Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, Beiheft 12, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden GMBH, Stuttgart 1986.

M. Peter Blumenthal, professeur à l'université d'Erlangen, directeur depuis 1987 de la revue Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, est l'auteur — parmi bien d'autres études de syntaxe, de lexicologie et de style concernant le français et l'italien — d'une thèse sur la Syntaxe du message, application au français moderne, parue en annexe au n° 180 de la Zeitschrift für Romanische Philologie (Max Niemeyer, Tübingen 1980, VII-206 p.). Du compte rendu de ce volume donné en avril 1982 dans le Français moderne (pp. 155-7), je rappellerai seulement que l'auteur y exposait sa doctrine personnelle d'une analyse pragmatique de la phrase où chaque élément est évalué en fonction de son « dynamisme communicatif » (DC), c'est-à-dire de son apport à l'expression du Thème ou du Rhème.

Dans le présent ouvrage, plus étroit par le sujet (expression du temps), mais plus large par la diachronie embrassée (toute l'évolution de la langue française), tout en subordonnant cette perspective fonctionnelle à d'autres chefs d'analyse primordiaux, il fait preuve du même esprit systématique original.

Tenant que l'activité humaine et les besoins de la communication impliquent une conception pratique du temps indépendante des constructions de la science et de la philosophie, l'auteur cherche à définir la première à partir des données de la morphologie et de l'emploi des tiroirs temporels dans la langue française. L'évolution observée du Moyen âge à nos jours, corollaire d'une évolution de la mentalité (différente selon les genres), doit être comprise non comme le passage d'un système (ancien français) à d'autres systèmes (moyen français, fr. classique, fr. moderne), mais comme l'effet de choix partiels différemment équilibrés

dans un ensemble de valeurs essentielles (« facteurs internes ») qu'aucun état de langue n'utilise intégralement. L'étude se limitera aux temps exprimant les faits passés.

Avec Ch. W. Morris (*Grundlagen der Zeichentheorie*, 1972), l'A. connaît trois « dimensions » linguistiques :

1º La dimension pragmatique (pp. 18-22) où il situe trois façons de voir un procès par rapport à l'instant de l'énonciation : vues présente, passée et future ; il résout l'ambiguïté d'une formulation comme « vue du présent » en distinguant la « vue présente passive » (le procès est vu comme présent) et la « vue présente active » (on voit le procès du présent) ; un réseau de subtiles interférences est défini et illustré de schémas, malheureusement moins éclairants que n'auraient été des exemples (renvoyés à l'étude diachronique).

2° La dimension sémantique (pp. 22-30) où il situe les relations temporelles d'antériorité, de simultanéité, de postériorité et les valeurs modales (procès réel, irréel, possible) et aspectuelles ; la catégorie de l'aspect est analysée du point de vue de la durée, soit indéfinie (duratif, sécant, cursif avec les nuances de répétition, de déroulement et d'état), soit définie (accompli, perfectif, global, aoristique) et du point de vue des phases du procès (début, déroulement, fin, état atteint).

3° La dimension *syntaxique* où il situe les rapports de « hiérarchie » (verbe principal ou subordonné), de « linéarité » (série non hiérarchisée de verbes dont l'ordre suit le fil des événements ou des raisonnements), d'« additivité » (série non hiérarchisée dans un ordre indépendant de celui des procès exprimés), d'« autonomie » (faculté d'une forme verbale de constituer une communication suffisante sans le secours d'un contexte).

L'A. termine cet inventaire en s'interrogeant sur l'interférence de la distinction Thème/Rhème avec chacune de ces trois dimensions, puis il applique sa grille au PC (passé composé) en français moderne écrit et parlé (p. 34).

Un paragraphe (pp. 37-38) étend à l'analyse littéraire la portée des concepts composant le précédent système, en référence, entre autres, aux travaux de G. Genette (Figures II et III). Des remarques sur les systèmes temporels du grec et du latin terminent l'exposé théorique d'ensemble.

Le reste de l'ouvrage, à l'exception des huit pages finales, est consacré à l'étude diachronique. Un chapitre (pp. 41-65) traite des temps en ancien français, et d'abord dans la *Chanson de Roland*, représentative du plus ancien état pour autant qu'un texte littéraire reflète l'usage courant. L'A. pose d'emblée la plus remarquable conclusion de son examen : les oppositions de la dimension pragmatique, normalement observées dans les propos au discours direct, sont ici neutralisées dans le récit proprement dit ; tous les faits énoncés étant a priori situés dans le passé, les oppositions formelles entre les temps du passé exercent plus purement leurs fonctions aspectuelles ou assument plus librement des

fonctions rhétoriques. Ainsi le PC exprime, implicitement rapportés au passé, soit l'aspect résultatif (phase finale du procès), soit la synthèse d'une suite d'actions ; la première nuance entraîne une forte « rhématicité », souvent exclamative. Le PS (passé simple) énonce des événements isolés, il montre les phases de déroulement du procès, et de ce fait possède moins de rhématicité que le PC. Aucune différence d'ancienneté n'est marquée par le choix de l'un ou l'autre temps. L'opposition du Présent (de narration) et du PS exprime quelquefois un rapport temporel (antériorité du procès au PS), mais plus souvent une valeur différente de communication : rhématicité plus forte au Présent (premier plan du récit) ; elle peut aussi manifester le passage de la description au récit — et l'inverse. L'Imparfait, représenté par moins de 50 emplois dans cette chanson, est souvent une marque des songes, où il alterne avec le PS; dans la description, il conviendrait aux traits essentiels, le PS aux traits accidentels. Dans l'ensemble, la langue de la Chanson de Roland attache une importance très minime à la différence entre événement et état, que le latin marquait et que le français retrouvera.

Un long paragraphe (3.5) applique à plusieurs grands textes anciens la démonstration d'une fonction démarcative du PC. Dans les Lais de Marie de France, ce temps intervient à intervalles plus ou moins réguliers pour séparer des passages formant un tout, exprimés au PS ou au Présent; par ailleurs, il présente le même poids rhématique que dans la Chanson. Une valeur démarcative a été également établie, par M. Wigger, à propos de Chrétien de Troyes qui commence au PC les récits de combat. Dans Aucassin et Nicolette, le PC, presque absent des parties en prose, est bien représenté dans les vers (18 % des temps du passé); il semble y avoir plus de poids rhématique que le PS; une nuance de passé récent l'oppose au PS dans un des rares emplois en prose.

L'examen de textes anciens de prose proprement dits occupe les pages 56-65. Chez Villehardouin, les valeurs pragmatiques (temporelles) des temps du passé sont observées : règle du genre, distinct de l'épopée ; l'Imparfait est couramment employé pour les procès répétés de façon indéterminée et pour les procès prolongés des verbes de sens continu ; l'expression d'un état, normalement à l'Imparfait, reste admise au PS avec les verbes estre, avoir et tenir, surtout en proposition principale. Le PC n'a toujours pas de valeur scalaire (il convient, à toutes les personnes, pour un passé proche ou lointain) ; il alterne avec le PS dans les propos rapportés, mais lui fait totalement place dans les séquences narratives. Là où les deux alternent, l'A pense que le PC présente une plus grande valeur de communication ; là où le PC est exclu, le Présent assume la même valeur. La fonction démarcative, n'étant plus exercée par le PC, trouve selon P.B. une nouvelle expression dans l'emploi d'adverbes (surtout ensi) et dans la « représentation microstructurelle des phases de l'action » : par là l'A. entend les marques de relation des propositions entre elles, telles que et (simple addition ou succession), quant (antériorité), commencer (début de séquence importante), tant... que (consécution). L'alignement de termes équivalents est la structure dominante, conforme à l'usage de toute la littérature médiévale.

Un chapitre numéroté 5 situe au XIII° s. un changement de structure : le pourcentage de subordonnées adverbiales, qui était de 1 pour 10 (propositions chez Villehardouin, devient chez Joinville ce qu'il sera encore chez Commynes et Monluc, 1 pour 5. On est passé à une structuration « linéaire » montrant la relation temporelle-causale entre les faits. En micro- et macrostructure, le texte naguère morcelé devient un continuum, un courant d'informations. L'expression de cette tendance semble avoir favorisé dans la prose du XIII° s., en concurrence avec et, la particule si qui signale encore une nouvelle prédilection pour une progression thématique/rhématique. L'Imparfait est très employé comme temps de la description, du « second plan » (R. Martin), éliminant le PS descriptif. C'est l'avènement de la chronologie. Beaucoup plus lentement se produira une modification des fonctions du PC qui aboutira par maintes étapes entre la fin du moyen français et le milieu du XIX° siècle. L'A. pose la question des rapports possibles entre cette évolution linguistique et les changements observés dans les autres domaines de la culture (architecture gothique, fresques de Giotto).

Le chapitre suivant (pp. 71-97) revient à l'étude des tiroirs verbaux pour montrer le développement du PC du XIII^e s. à nos jours, en opposition avec le PS et l'Imparfait. Le roman en prose des XIII^e et XIV^e siècles fait la transition entre l'ancien et le nouveau système; *Cassidorus* (1270) présente un emploi majoritaire du PS supplantant largement le Présent de l'épopée.

Le chapitre suivant (pp. 98-119) met l'accent sur quelques traits de la structure temporelle du français moderne, où rivalisent des systèmes partiels. Le signifié structurel du PS a-t-il disparu en même temps que l'emploi de ses formes, ou a-t-il été annexé par le PC? L'ordre des mots s'éloigne de la séquence « progressive » conforme à l'ordre des événements. L'apparition de l'« Imparfait narratif » apporte de nouvelles possibilités au français écrit. La langue des journaux se dote d'un système temporel propre mêlant archaïsmes et modernismes. Comme en ancien et moyen français, les historiens modernes ont leur système temporel. Enfin l'A. compare l'ampleur des innovations modernes à celle des changements qui marquèrent le début du moyen français.

Les dernières pages (120-127) résument le livre et posent les questions auxquelles l'A. appelle une réponse.

La densité de la rédaction imposant au recenseur une longue analyse plutôt qu'une longue critique (téméraire), je terminerai par de brèves remarques sur chacune des deux grandes parties — dont l'apport est riche et stimulant à des titres différents.

L'inventaire des « facteurs internes » qui charpente l'exposé de la doctrine ne devrait-il pas, aux « trois dimensions » de Ch. W. Morris, en ajouter une 4°, appelée p. 60 « dimension de la valeur de communication (*Mitteilungswertes*) », dimension superpragmatique à laquelle l'A. a consacré sa thèse ? Qu'elle puisse interférer avec les autres n'est pas un empêchement, puisque aussi bien les oppo-

sitions sémantiques d'aspect, par exemple, se combinent avec les oppositions pragmatiques de temps.

L'étude diachronique repose sur des lectures nombreuses, attentives et difficiles. On peut regretter que ce champ si vaste n'ait pas permis les dénombrements entiers qui établiraient incontestablement l'association de valeurs rhétoriques, ou «rhématiques», à l'emploi de tel ou tel temps. Le lecteur est souvent averti (par l'auteur très scrupuleux) que les tendances décelées dans certains passages sont contredites ailleurs dans le même texte; quel pourcentage pourrait les faire juger prépondérantes?

Parmi les questions « ouvertes » dans les dernières pages figure en dernier lieu et pertinemment le problème des rapports entre la conception linguistique du temps et le « monde réel » qui encadre l'activité humaine. Ce problème est indissociable d'un autre : l'universalité de cet inventaire des notions relatives au temps, donné par l'A. comme préexistant à tous les systèmes temporels successifs du français.

Par les horizons qu'il ouvre comme par l'édifice qu'il construit et par les nombreuses citations dont il l'étaie, ce court ouvrage de P.B. se place au premier rang des ouvrages de référence pour les recherches à venir sur l'emploi des temps en français.

Henri BONNARD

Mervi HELKKULA - Ritva NORDSTRÖM - Olli VÄLIKANGAS, Éléments de syntaxe contrastive du verbe (Publications du Département des Langues Romanes de l'Université de Helsinki, 8), Helsinki, 1987, 288 pages.

Cette excellente syntaxe contrastive a le mérite de traiter en profondeur trois problèmes : (1) le système des temps, (2) l'emploi des modes, (3) les constructions impersonnelles et celles à agent implicite. L'approche des auteurs est fonctionnelle, au sens le plus fondamental : c'est l'examen contrastif de phrases (ou de fragments de textes) (1) qui commande le type d'analyse, tantôt onomasiologique, tantôt observationnelle (2). Le point de vue onomasiologique est

⁽¹⁾ Le corpus d'exemples non forgés par les auteurs a été tiré de journaux, d'ouvrages littéraires et d'études grammaticales ou linguistiques.

⁽²⁾ Cf. pp. 11-12: « Il serait cependant simpliste de prétendre que l'on puisse toujours prendre comme point de départ soit la notion, soit la forme ; au contraire, il faut considérer chaque temps et chaque mode individuellement. Par exemple, le potentiel, mode verbal finnois, est un cas comparable au subjonctif en ce que, dans les deux sous-systèmes, l'une des deux langues

adopté pour l'étude contrastive des temps non passés, et on aboutit ainsi à un schéma de correspondances non univoques : au présent français correspond le preesens finnois, mais cette forme peut aussi correspondre au futur français, qui à son tour peut parfois être traduit par le potentiaali finnois. D'autre part, cette dernière forme correspond parfois au conditionnel français, qui a son correspondant le plus exact dans le konditionaali finnois. Et cette dernière forme a parfois une valeur d'irréel, à laquelle correspond alors un subjonctif français. Nos amis finnois se sentent à l'aise dans ce jeu d'accordéon contrastif, qui se déploie dans les six premiers chapitres.

Les chapitres 7 à 9 sont consacrés au système des temps du passé : ici, l'analyse est plutôt empirique, ce qui se justifie par le fait que le finnois n'a pas l'opposition aspectuelle que connaît le français. Ainsi le *preteriti* finnois correspond-il à la fois à l'imparfait, au passé simple et au plus-que-parfait français, le *perfekti* correspondant au passé composé et au plus-que-parfait (3).

Quant à « l'impersonnalisation » (la formule est de M. Välikangas), les deux chapitres (10 et 11) qui y sont consacrés présentent un réel intérêt théorique : il y est question des expansions de la forme impersonnelle du verbe et de l'organisation thématique du message (cf. le traitement des phrases existentielles).

L'exposé ne privilégie ni le français ni le finnois : l'étude contrastive se veut « bi-directionnelle », et ce va-et-vient rend la lecture de cette syntaxe contrastive fort agréable (j'aurais pour ma part souhaité une distinction typographique entre texte et exemples). Les trois auteurs nous présentent un travail qui a des qualités didactiques (cf. le plan uniforme des chapitres, qui sont tous terminés par une brève conclusion) et scientifiques (on appréciera l'intégration, toujours pertinente, de la littérature) (4). Un index (pp. 277-282) clôt ce remarquable travail de syntaxe contrastive, pour lequel on remerciera Olli Välikangas et ses deux collaboratrices.

Pierre SWIGGERS

dispose d'une forme spéciale que l'autre ne possède pas — la forme du potentiel semblerait ainsi offrir un point de départ évident. Pourtant, étant donné l'emploi très restreint du potentiel, il a semblé pertinent d'inclure à l'analyse, dès le début, les variantes périphrastiques finnoises du potentiel, qui facilitent ensuite la recherche des équivalents français de ce mode ». Sur les formes périphrastiques, voir les remarques pp. 259-263.

⁽³⁾ Quant à l'antériorité dans le passé, le finnois possède un pluskvamperfekti, qui peut correspondre au plus-que-parfait, au passé antérieur ou aux formes surcomposées du français, mais on notera que contrairement au plus-que-parfait français, le pluskvamperfekti finnois ne s'emploie presque jamais pour exprimer l'antériorité par rapport au présent (Tu vois, je te l'avais dit!).

⁽⁴⁾ Voir la bibliographie, pp. 264-276 (avec plusieurs travaux très récents). A la fin de chaque chapitre, on trouve des notes et des références bibliographiques (renvoyant à la bibliographie générale).

Gérard TAVERDET, Index de l'Atlas linguistique et ethnographique de Bourgogne, Association Bourguignonne de Dialectologie et d'Onomastique, 22, rue de la Bresse, 21121 Fontaine-lès-Dijon, 1988, IV + 209 pages.

Ici même (*RLiR* 48, 1984, 495-496, et 50, 1986, 620), nous avons par deux fois exprimé le souhait de pouvoir disposer, pour chaque atlas linguistique régional de la France, à défaut d'un commentaire comme celui de l'ALLy de Gardette, au moins d'un index alphabétique des concepts, c'est-à-dire des titres de cartes, d'une part et, d'autre part, surtout, d'un index exhaustif de tous les types dialectaux figurant sur ces cartes ; l'absence d'index de mots rend en effet les cartes difficiles à utiliser et condamne les riches et précieux matériaux qu'elles contiennent à être peu exploités. Nos vœux ont été entendus au moins par un des responsables des atlas régionaux, et il faut savoir gré à Gérard Taverdet d'y avoir répondu aussi promptement et d'avoir ainsi donné aux romanistes la clé des trois volumes de son atlas de Bourgogne publiés par le C.N.R.S. respectivement en 1975, 1977 et 1980 (au total 1.802 cartes).

Dès 1984, on disposait, pour cet atlas, comme pour quelques autres, d'un index alphabétique des titres français des cartes (notions et formes ; fascicule de 22 pages édité par le C.N.R.S.), ce qui constituait déjà un outil utile. Dans l'index qui vient de paraître, on retrouvera ces intitulés (en capitales), comme dans l'index de l'ALF, classés à leurs places alphabétiques dans la liste générale (et c'est celle-ci qui sera particulièrement appréciée) de tous les mots relevés sur les cartes et désignant, dans les parlers de Bourgogne, les concepts choisis pour l'enquête. Pour des raisons typographiques, les types patois ne sont pas tous transcrits, comme ils le sont sur les cartes, en notation phonétique ; celle-ci est réservée aux cas relativement peu nombreux qui, au point de vue strictement phonétique, présentent quelque intérêt, et là encore, il a fallu parfois adapter la transcription aux possibilités de la machine. En général, les formes locales sont « normalisées », c'est-à-dire notées au moyen du système graphique du français, comme on le fait lorsqu'on essaie d'écrire en patois pour les lecteurs non linguistes; ainsi: aboire, aboucheter, abouchot, abreus (des), etc.; Gilliéron luimême n'avait pas entièrement proscrit cette façon de franciser graphiquement les types dialectaux. Bien entendu, chaque terme patois est accompagné de l'indication de la classe du mot, de sa signification et de la référence au tome de l'atlas et au numéro de la carte (mais non au point d'enquête, « ce qui aurait fait évidemment double emploi avec les cartes », et «il ne s'agissait pas de réécrire un atlas sous une autre forme » [p. IV]).

Grâce à cet index, les types locaux du lexique bourguignon que l'atlas contient peuvent maintenant être aisément repérés, ainsi que nous en avons fait un certain nombre d'expériences. Espérons que des index semblables des autres atlas achevés suivront sans tarder et que le C.N.R.S. se chargera de leur publication; on aura remarqué en effet, avec étonnement, que l'index de Taverdet a été pris en charge, non pas par le C.N.R.S. comme cela aurait été normal, mais par une valeureuse association régionale de Dijon.

Georges STRAKA

Alain LEROND, Patois, français régional, français central, Publications du Centre de Recherches linguistiques de Paris X Nanterre, sd [1986], 241 pages.

Dans ce travail Alain Lerond s'est fixé deux buts. D'abord, et essentiellement, comparer, dans un lieu donné et dans un milieu donné, le patois d'un locuteur âgé de 80 ans à celui d'un témoin qui n'atteignait pas 30 ans au moment des enquêtes ; d'autre part, étudier l'évolution du français régional parallèlement à celle du patois.

Ce genre de travail est en lui-même tout à fait original. En effet, s'il y a longtemps que les dialectologues cherchent à suivre l'évolution des parlers qu'ils étudient en comparant ce qu'ils recueillent à ce qu'ont recueilli leurs devanciers, la comparaison ne peut être qu'approximative : les circonstances de la collecte ne peuvent pas être les mêmes. Il suffit de considérer les conditions dans lesquelles l'Atlas linguistique de la France a été élaboré par Gilliéron et Edmont entre 1902 et 1912 et celles des actuels atlas linguistiques régionaux pour saisir ces différences et ces difficultés. Sans chercher plus loin, on peut dire que la première de ces difficultés est la différence d'enquêteurs. Aussi A. Lerond a-t-il entrepris d'enquêter lui-même et au même endroit, c'est-à-dire à Malmedy, dans les Ardennes belges. Afin de pouvoir suivre l'évolution du parler étudié (le wallon ardennais de Malmedy), il a jalonné sa recherche : ses témoins sont au nombre de quatre : le premier représente la génération du début du siècle (80 ans), le second celle qui est née après la première guerre mondiale (60 ans), le troisième celle de la dernière guerre (40 ans) et la dernière celle des années 50. A l'unité d'enquêteur et de lieu s'ajoute l'unité de milieu, ce qui est très important, car on ne tient pas suffisamment compte le plus souvent des niveaux de langue que peuvent présenter des témoins hétérogènes : les quatre témoins en question appartiennent à la bourgeoisie urbaine instruite. Signalons en passant que bien peu de dialectologues pourraient aujourd'hui trouver, dans les pays d'oïl, une telle qualité de témoins dans un tel milieu.

Le genre d'enquête auquel a eu recours A. Lerond est celui de la conversation dirigée, à laquelle il prend part lui-même en patois, mais en laissant la parole le plus souvent à son interlocuteur. L'unité est ici encore maintenue par une durée égale de conversation, donc d'enregistrement (45 minutes). Cet enregistrement est intégralement transcrit dans le document présenté. La seule réserve que l'on pourrait faire sur l'unité des conversations est que le sujet « traité » par chacun des témoins suscite plus ou moins un vocabulaire patoisant. C'est ainsi que le second témoin, qui parle des distractions traditionnelles du vieux Malmedy, sera amené à utiliser des termes plus spécifiquement locaux que ceux qu'emploie le témoin suivant qui traite de la survivance du wallon. Mais cet état de chose était sans doute inévitable et l'auteur, qui en est conscient, en a tenu compte au moment de tirer les conclusions de son enquête.

Chaque ethnotexte est suivi d'une étude approfondie comportant un certain nombre de rubriques que l'on retrouve de l'un à l'autre : le commentaire immédiat et ponctuel de chaque texte apparaît sous un titre qui en lui-même pose déjà le problème essentiel : « Remarques sur la pénétration du français dans le patois ». Vient ensuite un exposé des « traits linguistiques traditionnels du wallon malmédien », qui permet au lecteur non wallon de se faire une idée de ce qu'a été et de ce qu'a perdu peu à peu ce parler. Enfin, dans une rubrique consacrée au français régional, l'auteur fait le relevé des éléments patois qui resteraient tels quels dans la bouche d'un locuteur local voulant traduire en français le texte dialectal.

Ce problème du français régional est particulièrement délicat et il faut savoir gré à A. Lerond d'avoir, là encore, innové en menant une réflexion doublement parallèle, puisque la situation du français parlé à Malmedy est étudiée à quatre périodes différentes d'une part et que, d'autre part, cette situation est toujours établie à partir de celle du patois. Peut-être l'auteur aurait-il pu, vu la complexité du problème, définir plus exactement, dès les premières pages de son introduction, ce qu'il entend par « français régional ». Dans cette introduction en effet il déclare seulement que « grâce aux traductions littérales accompagnant les textes, on pourra apprécier la nature du français régional ». Un peu plus loin, on devine sa pensée lorsqu'il suggère cette question qu'il aurait pu poser aux témoins s'il n'avait pas craint de les désorienter et de leur faire perdre leur spontanéité : « Diriez-vous aussi ce mot, cette proposition, cette phrase en français, sans rien y changer ? » Mais c'est dans l'étude qui suit le premier ethnotexte (p. 53) que sa conception du français régional apparaît vraiment : « Sur 6.205 mots de la traduction littérale, 979 (soit exactement 15,77 %) auraient pu être employés sans modification dans un discours que l'informatrice aurait estimé parfaitement français, sans se douter de l'embarras dans lequel un usager du français central se serait trouvé à mainte reprise ». C'est là une façon intéressante et rigoureuse de cerner la notion de français régional. Mais cette façon n'est-elle pas un peu limitative en ce qu'elle réduit le français local à n'être qu'un produit du patois local? Il nous semble que, si le français régional repose essentiellement sur un substrat dialectal, il peut aussi avoir conservé des termes ou des tournures archaïques qui ne sont pas nécessairement passés dans les patois correspondants. De plus, l'aire d'extension d'un mot français régional n'est-elle pas souvent plus grande que celle du terme patois d'où il est sorti ? Ce ne sont certes là que des divergences de détails, mais qui montrent une fois de plus que nous autres, dialectologues et plus généralement linguistes, nous avons bien du mal à nous accorder pour fournir une définition commune de l'appellation «français régional», qui soit valable au moins pour le domaine gallo-roman d'oïl (1).

⁽¹⁾ Au cours d'un colloque sur le français régional qui s'est tenu il y a quelques années, certaines communications ont traité de toutes sortes de choses étrangères au français régional proprement dit, depuis l'étude du vocabulaire patois d'une activité jusqu'à celle de l'idiolecte d'un témoin... et aucune définition du français régional ne s'est vraiment imposée.

Et pourtant la description du français d'aujourd'hui, l'étude de la situation linguistique de la francophonie, ne peuvent être complètes si elles n'intégrent pas les français régionaux. Dans ce domaine, et du fait qu'il a mené son étude dans la diachronie comme dans la synchronie, le travail d'A. Lerond est véritablement exemplaire. Il envisage de répéter son opération sur le même parler, non plus dans un milieu urbain, mais auprès de locuteurs ruraux. Si, comme nous l'espérons, il réalise ce projet, il aura donné aux dialectologues un modèle d'étude dont on pourra utilement s'inspirer dans d'autres aires de nos domaines.

René LEPELLEY

Philologie et éditions de textes

L'œuvre poétique de FALQUET DE ROMANS, troubadour, édition critique, traduction, notes par Raymond Arveiller et Gérard Gouiran, Publications du C.U.E.R.M.A. (Senefiance n° 23), Université de Provence, Aix-en-Provence, 1987, 266 pages.

Parmi les troubadours du second rayon on connaissait, et confondait souvent, deux auteurs très différents, Folquet de Marseille et Folquet de Romans. Le premier faisait de l'ombre au second. Sa renommée avait des raisons extralittéraires. Il abandonna la poésie pour se convertir et finit évêque de Toulouse (1205-1231); en cette qualité il dirigea la terrible répression contre les Albigeois. Cette renommée fit qu'on lui attribua souvent la composition d'une trés belle aube religieuse, qui figure dans presque toutes les anthologies. En outre, il était bien servi par une édition très savante, celle de S. Stronski.

En face, Folquet de Romans restait plus obscur. Pourtant ses qualités poétiques sont plus attachantes. Une nouvelle édition s'imposait pour remplacer celle, presque centenaire, de Zenker et donner sa juste place à cet auteur. R. Arveiller y travaillait depuis de longues années ; il a trouvé en R. Gouiran un associé pour mettre l'ensemble au point. Il s'agit là d'une édition que l'on peut tenir pour définitive. On se réjouira certes d'une édition française, et de cette qualité, pour l'œuvre d'un troubadour ; les troubadours font partie intégrante du patrimoine culturel français. On regrettera cependant que le support éditorial ne soit pas à la hauteur du niveau scientifique. Est-on sûr que cette édition pourra être conservée et feuilletée pendant cinquante ans ? Et pourtant, par expérience, c'est le temps minimum de vie scientifique d'une édition de texte médiéval. En outre les reproductions des mss sont peu élégantes. Est-il impossible de trouver les moyens de créer une collection digne des textes occitans médiévaux ? Il me semble qu'il y aurait des solutions à trouver.

D'emblée, l'édition arrache Folquet de Romans à sa pesante homonymie ; il devient, avec de bons arguments, Falquet de Romans. On sait peu de choses de sa vie. Les informations les plus riches sont contenues dans une chanson de croisade que lui adressa Hugues de Berzé. Les deux éditeurs reviennent à l'opinion de J. Bédier et la datent de ca 1220-1221. Le poète serait donc né vers 1168 [8]. Ce qui nous est parvenu de ses œuvres se situerait entre 1219 et 1228 ; il s'agirait donc d'un poète quinquagénaire.

Après trois courts chapitres classiques (versification [11-13], rimaire [15-18], liste des mss [19-21]) vient une édition et traduction de haute tenue. Vingt-sept mss contiennent des vers de Falquet mais huit d'entre eux ne contiennent qu'un seul texte de lui. Neufs mss sont pris comme base. Six poèmes sont dans un seul ms.; pour les autres, C est pris trois fois comme base, A et c deux fois, enfin E, J et S une fois chacun. On aimerait cependant que la notice précédant chaque pièce fût plus rigoureuse. Ainsi on souhaiterait trouver à côté de chaque ms. l'indication de l'attribution figurant dans la rubrique ainsi que les références aux éditions diplomatiques de chacun des chansonniers. On aimerait aussi une liste exhaustive des éditions antérieures. Ainsi pour la chanson III, on apprend seulement au détour d'une note (p. 47) que Zenker, Appel et Crescini ont déjà édité ce texte.

Quelques remarques au fil du texte (1): III, 9 dans la traduction on préférera « si tu ne veux pas que je meure » (m. à m. « si tu veux que je ne sois pas morte [à ton retour] »); — VII, 59 « dépouillé » ne suffit pas à rendre deseretaz, préciser « dépouillé de son domaine », de même au v. 65 on raduira heritaz par « domaine » (il s'agit dans les deux cas de la Terre Sainte); — VII, 63 la traduction de mout l'aurez bon corage par « vous aurez pour lui beaucoup d'amour » est peut-être trop tiède dans une exhortation à la croisade préférons « vous serez pour lui animé d'une grande ardeur »; — p. 133 l. 1 il manque une phrase entre que et Reste; — XIV, 52 « je me soutiens » est peu satisfaisant plutôt « reste en vie »; 105 « sentiment » plutôt que « cœur »; 117 traduire comunals par « égal, fondé sur l'égalité »; 122, si Salomon est invoqué c'est peut-être parce qu'il est l'exemple de quelqu'un à qui l'amour a fait perdre la raison.

Les notes sont très riches et la matière essentielle en est réunie dans un index très commode [227-228]. Le glossaire est exhaustif (même les occurrences de e(t) sont relevées). La lemmatisation est faite d'après la graphie des vedettes du Supplement-Wörterbuch de Levy. Il eût été bon de mettre entre crochets toutes les formes ainsi reconstituées. De même les régimes pluriels ou les sujets singuliers ont été systématiquement ramenés à la forme oblique (sauf quelques exceptions). Notons que Diable et Dieu sont dans le glossaire et non pas avec les

⁽¹⁾ On se reportera en outre à l'excellent CR de Povl Skårup, ds RLR 91 (1987), 336-340.

noms propres. D'une façon générale, l'usage de ce glossaire doit souvent être complété par un recours à la traduction, car les définitions données y sont parfois trop vagues, par ex.: crebar est « crever (les yeux) »; — defendre, il faut se reporter au texte et à la traduction pour trouver les sens exacts : defendre (de) « préserver qn (de qch) » (XIII, 48 et 63) et se defendre ves alcun que (XIV, 132) « refuser à qn de (faire qch) »; — desfaire (desfar) « perdre, abattre (qn) »; desotz est dans virar so desus desotz «tourner sens dessus dessous»; — enojos est plutôt « insupportable (en parlant de qn) ». En somme le glossaire a parfois des allures d'excellent index exhaustif lemmatisé dont l'intérêt est évident. Mais il y aurait là un point d'équilibre à trouver. La généralisation des traductions accompagnant les éditions des troubadours a souvent fait considérer, à tort, les glossaires comme inutiles. La présente édition rompt à juste titre avec cette pratique. Il faudra sans doute songer à publier un jour un dictionnaire de l'occitan médiéval ; ce travail sera facilité par des glossaires les plus précis possible, n'hésitant pas à préciser les définitions un peu trop larges du Petit Dictionnaire de Levy. En tout cas Falquet de Romans a été parfaitement servi et cette édition peut servir de modèle à suivre.

Gilles ROQUES

FABRE D'OLIVET, La Langue d'oc rétablie. Grammaire. Édition avec une introduction et des notes, par Georges Kremnitz, Vienne, Braumüller, Wiener romanistische Arbeiten, Band 14, XCII + 183 pages.

La curieuse et multiple figure de Fabre d'Olivet (1767-1825) a bénéficié, ces dernières années, de l'intérêt porté tant à la (pré)histoire de la science du langage qu'aux théories linguistiques non orthodoxes et aux précurseurs des mouvements de renaissance occitans. Mais en dépit de ces circonstances favorables, le manuscrit de La Langue d'oc rétablie (rédigé vers 1820 et dont l'existence avait été signalée dès 1953 par Léon Cellier) dormait toujours à la Bibliothèque Municipale d'Hyères. Sauf erreur, seul l'avant-propos avait été imprimé, par R. Lafont, dans Amiras 2 (avril 1982), 55-61. L'œuvre romaniste de celui que B.L. Whorf considérait comme « un des esprits les plus puissants qui se soient jamais penchés sur les problèmes linguistiques » (Linguistique et Anthropologie, tr. fr. de Language, Thought and Reality, Paris, 1969, 38) restait donc dans l'ombre, et G. Kremnitz a accompli un travail éminemment utile en la rendant aujourd'hui accessible. On n'a ici, toutefois, que le premier volume du triptyque de Fabre (Grammaire - Dictionnaire - Textes), celui consacré à la grammaire, mais aussi à l'histoire, de l'occitan. Quant aux deux autres, l'un intitulé Vocabulaire de la langue d'oc (ca 10.000 entrées), l'autre reprenant le canularesque Troubadour de 1803 [LXXIX-LXXXI], et qui intéressent respectivement la lexicologie et l'histoire littéraire occitanes, ils sont toujours en attente. G. Kremnitz nous en donnera peut-être l'édition [XI]. Rappelons que l'association « Fabre d'Olivet restitué », fondée à Ganges, patrie de notre polygraphe, avait lancé dès 1986 une souscription à une édition intégrale ; mais, pas plus que G. Kremnitz [LXXVIII], nous ne savons où en est acuellement ce projet (1).

Une longue introduction [XIII-XCII] permet de situer Fabre d'Olivet parmi les différents courants de la réflexion linguistique de son temps, au carrefour de la linguistique générale et de la philologie romane naissante [XXVIII]. L'édition proprement dite [1-183] est établie avec soin et accompagnée de notes textuelles (en bas de pages) et exégétiques [174-183].

On dispose ainsi d'un document de première importance pour l'histoire de la grammaticographie occitane. Car si la postérité de Fabre d'Olivet — « un de ces étonnants génies qui déconcertent leurs contemporains et meurent sans faire école », écrivait Whorf — a été nulle dans ce domaine, celui-ci apparaît comme un théoricien original, à la fois en retard (pour la linguistique historique) et en avance (pour la linguistique générale et descriptive) sur son temps. Sans souscrire complètement au vibrant hommage de Whorf, on doit assurément donner raison à Fabre sur un point : il n'est pas de ces « grammairiens vulgaires qui se copient les uns les autres, sans jamais réfléchir par eux-mêmes sur la matière qu'ils traitent » [158]. Néanmoins, sur le plan des idées théoriques, La Langue d'oc rétablie apporte, nous semble-t-il, assez peu de nouveautés par rapport à l'œuvre fondatrice qu'est La Langue hébraïque restituée (1815/1816; reprint 1971). Paradoxalement, en effet, si Fabre entend restituer l'hébreu à ses structures propres en secouant le joug de la radition gréco-latine [XXXV], le rétablissement de la langue d'oc s'opère, pour l'essentiel, dans le cadre des classes et des catégories préalablement reconnues pour l'hébreu. On pourrait soutenir que Fabre, précurseur en 1815/1816 du relativisme du descriptivisme moderne (Whorf ne craint pas de rapprocher son nom de celui de Boas), retombe ici dans l'universalisme.

Les analyses de La Langue d'oc rétablie n'en présentent pas moins un grand intérêt, non seulement à titre de document sur l'occitan du début du XIXe siècle, mais aussi du point de vue de l'histoire de la théorie linguistique. La volonté de penser les problèmes à neuf reste surprenante. On notera, par exemple, les pages consacrées à la construction: sous ce terme, Fabre étudie les possibilités de translation entre les quatre espèces de noms qu'il distingue [84 sqq.], que la translation se fasse par suffixation (baûjamën), à l'aide d'une préposition (de-pé) ou sans marquant (un baû). On verra aussi comment il tente ingénieusement de mettre de l'ordre dans les irrégularités des verbes de la deuxième conjugaison en faisant appel aux doubles infinitifs (bevër, beûre) considérés comme temps primitifs servant « alternativement de racine pour former les différens modes et les différens temps de la conjugaison » [151]. En termes assez confus, il est vrai [151],

⁽¹⁾ Une circulaire d'octobre 1988 nous apprend que la publication est prévue pour le début de 1989.

il formule une règle de troncation de la consonne finale de l'infinitif pour la formation du subjonctif. Et pour les verbes très irréguliers, il postule des infinitifs supplémentaires, parfois marqués comme «inusités» (nous dirions aujourd'hui des formes sous-jacentes), comme vazrë ou vayrë à côté d'anar.

Toutes les analyses ne sont pas, il est vrai, de parfaites réussites. Un des faux-pas les plus curieux de la description est la création d'un « nombre générique » pour rendre compte . . . du cas-sujet masculin de l'ancienne langue $[71\ sqq.]$. Fabre doit très vite convenir, de fait, que les troubadours, les jongleurs et les scribes se sont embrouillés dans la sémantique et la morphologie de ce nombre. Il est vrai qu'il relie bien le nombre générique médiéval à une forme moderne comme $Di\hat{u}z$, effectivement vestige du cas-sujet . . .

Comme les raisonnements de Fabre ne sont pas toujours aisés à suivre, on aurait aimé que le texte soit mieux éclairé, dans le détail, par des notes plus nombreuses. Ainsi à propos de la notion assez fuyante de signe (que Whorf, op. cit. 40, 41, assimile à notre phonème). De même, les non polyglottes auraient sans doute souhaité, ne serait-ce que pour prendre une idée de l'information linguistique de Fabre, que les dénominations du cheval qu'il fournit en 21 langues [91] soient identifiées. N. 72 (à la p. 69) : la langue moxe dont il est question pourrait être la lengua moxa (de la famille arawak), Fabre ayant pu avoir connaissance de l'Arte de la lengua Moxa de Pedro Marbán (1701; un exemplaire à la B.N.). — Enfin, quelques fautes d'impression auraient pu être supprimées de l'introduction, par exemple : — hébreux] hébreu [LXXII]; — râtures] ratures [LXXXI]; — une ensemble] un ensemble [LXXIII]; — on comprend vite que l'auteur écrit, en français, trobador pour troubadour, mais il faut corriger p. LXXIV: autor] autour.

Ces très légères insatisfactions n'entament pas l'intérêt du livre : une pièce très importante pour la connaissance d'un des plus fascinants linguistes maudits.

Jean-Pierre CHAMBON

Alexandre MICHA, Essais sur le Cycle du Lancelot-Graal, Droz (Publications Romanes et Françaises CLXXIX), Genève, 1987, 319 pages. Denis LALANDE, Jean II Le Meingre, dit Boucicaut (1366-1421), étude d'une biographie héroïque, Droz (Publications Romanes et Françaises CLXXXIV), Genève, 1988, 227 pages.

On signalera ces deux beaux volumes d'une collection prestigieuse qui servent d'introduction à la lecture de deux textes publiés par les auteurs dans la série des Textes Littéraires Français, le *Lancelot* (9 vol. par A. Micha), le *Livre des fais* (1 vol. par D. Lalande).

Par ailleurs ces deux ouvrages sont aussi dissemblables que possible. Le premier est la somme tirée d'une fréquentation étendue sur un demi-siècle d'un texte somptueux. Intitulé Essais il prend place à côté des travaux de F. Lot, de A. Pauphilet ou de J. Frappier et plus récemment d'E. Kennedy. Une douzaine de chapitres lancent des éclairages savants sur une œuvre majeure de notre moyen âge. L'auteur y fait preuve d'une grande maîtrise et de sa parfaite familiarité avec le Lancelot Graal. Des index, des thèmes, des personnages, des passages commentés eussent été bien venus, de même qu'un résumé analytique de chaque chapitre. Le propos est ici littéraire mais le chapitre 10, intitulé stéréotypes et tics stylistiques [227-250], offrira à glaner aux linguistes. En particulier les tableaux des stéréotypes dans la description des combats [228-234] ainsi que ceux des clichés narratifs [234-238] sont neufs et ouvrent des pistes de recherche fécondes. On regrettera seulement l'absence presque générale des références qui obligera les utilisateurs à relire les textes. Notons aussi de ci de là des notations précieuses sur les sens d'apertement [22-26] ou les origines d'entrelacement, terme de technique littéraire [100].

L'ouvrage de D. Lalande est historique. Bâti à partir d'une bibliographie imposante [187-209], comportant un riche index et une table des matières analytique, il suit la carrière du maréchal Boucicaut. Il se termine par une belle conclusion [175-185] qui sert de transition entre l'histoire (qui tient la vedette dans la présente étude) et la littérature (dont relève essentiellement le *Livre des fais*). Au fond Boucicaut était nourri de l'esprit des romans de l'ancienne chevalerie qu'il voulut incarner aux yeux de ses contemporains. Mais il comprit aussi, à ses dépens, qu'il est plus facile d'être Lancelot que maréchal au tournant des 14° et 15° siècles.

Gilles ROQUES

Le Roman de Renart, index des thèmes et des personnages, par Micheline de COMBARIEU du GRES et Jean SUBRENAT, Aix-en-Provence, Publications du CUERMA (Senefiance, n° 22), 1987, 327 pages.

Comme le rappellent fort justement les auteurs dans l'Avant-propos, l'utilité des concordances, index ou relevés systématiques de termes et de notions (1) n'est plus à démontrer, d'autant plus que les progrès de l'informatique ouvrent de nouvelles perspectives en ce domaine (2). Tout médiéviste a consulté au moins

⁽¹⁾ Dans une chronique déjà ancienne de *Romania* (t. 101, 1980, n° 4, pp. 560-570), J. Monfrin a fait le point sur tous les instruments de travail de ce type disponibles à cette époque : huit ans après, une mise à jour serait vraiment la bienvenue.

⁽²⁾ On citera à titre d'exemple le Lexique et concordance de Chrétien de Troyes, d'après la copie de Guiot, avec introduction, index et rimaire, ouvrage collec-

une fois la Table des noms propres...d'E. Langlois pour les textes épiques, celle de L. F. Flutre pour les romans et les deux Index of Proper Names... de G.D. West pour la littérature arthurienne et consultera un jour ou l'autre les cinq volumes (3.248 pages!) du Répertoire des noms propres dans les Chansons de Geste d'A. Moisan. C'est pourquoi l'on ne peut que se réjouir de voir le RdR doté, à l'instar des « grands » textes épiques et courtois, d'un index qui n'est pas celui des noms propres mais des personnages, doublé d'un index des thèmes et des motifs. Les Auteurs, connus pour leur édition bilingue du RdR parue en 1981 dans la série « Bibliothèque Médiévale » de Paul Zumthor (collection 10/18), et pour leurs nombreux articles et communications, expliquent dans les 3 pages de l'Avant-propos le but de leur entreprise. Le choix de l'édition d'E. Martin est justifié par des raisons de simple bon sens, mais le caractère composite de cette édition est à juste titre rappelé : l'édition de Mario Roques est inachevée et son manuscrit de base (manuscrit dit de Cangé) est incomplet. Quant à l'édition de N. Fukumoto, N. Harano et S. Suzuki, elle était encore inachevée quand les Auteurs de cet *Index* ont commencé leur travail. De toute façon, avec l'aide de la table de concordance entre les trois éditions présentée à la page 9 (3) et grâce aux titres courants des volumes de l'édition de M. Roques et de l'édition de Fukumoto, Harano et Suzuki (4), les utilisateurs de cet Index pourront très aisément passer d'une édition à une autre ; l'intégration des références à chacune des trois principales éditions n'aurait abouti qu'à la naissance d'un monstre pratiquement inutilisable!

Les auteurs ayant écarté la voie de la stricte neutralité et de la facilité (le concordancier des formes graphiques occurrentes), il entre dans leur entreprise une part évidente et obligatoire de subjectivité (d'aucuns diraient d'arbitraire) dans le choix des notions, concepts ou champs d'activité. Loin de camoufler cette part de subjectivité, les auteurs sont tout à fait conscients des risques encourus et ils indiquent les deux soucis qui les ont guidés dans la confection de la liste des thèmes et motifs retenus : « Garder leur liberté de jugement » et « Eviter une présentation trop stéréotypée » ; pour chaque rubrique ils ont choisi « la présentation qui, de leur point de vue, était la plus efficace ou la plus commode à utiliser ».

tif dirigé par M. L. Ollier, Montréal, Institut d'Etudes Médiévales de l'Université et Paris, Vrin, 1986, 209 pages plus 38 microfiches et le Concordancier complet des formes occurrentes d'Ami et Amile, réalisé par le groupe TEL-MOO (université de Limoges) avec tirage sur papier ou version en disquettes.

⁽³⁾ Il convient de corriger un *lapsus calami*: pour la correspondance de la br. V de Martin il faut lire dans la colonne de l'édition Roques *XVII*. De même, par un caprice typographique, « le vol des jambons » a glissé d'une ligne, de la br. XXIV à la br. XXV.

⁽⁴⁾ Voir ici même, *RLiRo*, t. 49, 1985, pp. 519-521, tout le bien qu'a écrit Gilles Roques sur la présentation matérielle de ces deux volumes.

C'est ainsi que l'index des thèmes et des motifs, qui occupe la majeure partie de l'ouvrage (pp. 13-231), est pour quelques rubriques très brèves un simple relevé des occurrences d'un terme : c'est le cas par exemple pour l'article « hérésie » (les 4 occurrences du mot herites) ou pour l'article « «adouber ». Mais cet index n'est pas un simple concordancier dans la mesure où pour des termes comme ami, conpere ou conpainz les auteurs ne prennent pas en compte les occurrences où ces mots ont une valeur de simple appellatif. Inversement ils ne relèvent pas isolément les occurrences de termes comme ire ou mautalent, mais ils ouvrent un article « colère », où sont regroupés les termes du champ lexical de la colère, ainsi que les passages où il s'agit de la manifestation extérieure de la colère sans que le mot même figure dans le texte. Il en va de même pour des champs notionnels aussi vastes que l'hypocrisie, la joie, la douleur, la peur ou la vengeance : les auteurs refusent le cadre trop étroit et trop parcellisé (5) du strict relevé des occurrences de chaque terme et le chercheur qui étudie les emplois du mot ire devra donc procéder à un filtrage de l'article « colère ».

Lorsque l'intitulé de la rubrique recouvre un domaine trop vaste ou des réalités trop hétérogènes, les auteurs adoptent le principe de la subdivision : ils distinguent ainsi la mort de la fausse mort (pp. 152 et 153) et ordonnent la rubrique « folie » autour des 4 sens que peut prendre le terme : maladie mentale, sottise ou légèreté, démesure ou orgueil et enfin luxure (requerre folie a une fame) : ainsi l'utilisateur évitera de se perdre dans le maquis du long relevé des formes occurrentes! Dans un certain nombre de rubriques les Auteurs prennent en compte la spécificité du RdR (une société animale organisée sur le modèle de la société humaine, mais sans que la métamorphose soit permanente et irréversible) et distinguent par un signe typographique s'il s'agit d'un personnage humain ou non : cette distinction aurait pu être étendue à d'autres rubriques, mais on constate sur ce point et sur pièces les bienfaits de la souplesse de la méthode adoptée : à la rubrique « mutilation sexuelle » on distingue les passages où la victime est un « vrai » homme (le prêtre de la br. I par exemple) et les passages où la victime est un personnage animal (Isengrin dans la br. Ib), mais à l'article « habitation » les auteurs distinguent le mot et la chose et réservent une subdivision pour les cas où « les habitations des animaux sont désignées par les mots normalement employés pour les habitations des hommes ». Certaines rubriques, loin de la sécheresse décourageante (à première vue) des concordanciers, contiennent l'amorce d'une véritable analyse littéraire, soit dans leur intitulé même (« trompeur trompé », p. 217, ou « réalisme animalier », p. 189) soit par le chapeau explicatif qui précède la liste des occurrences (« faim », p. 99) soit enfin par les subdivisions retenues (les quatre stades de la ruse, p. 198).

⁽⁵⁾ On voit mieux les risques d'émiettement et d'atomisation ainsi évités par le regroupement autour d'une notion si l'on s'intéresse au cadre géographique du *RdR*: dans ce cas précis le lecteur devra courir de l'article « champ » à l'article « village » en passant par « essart » et « prairie ».

Tout ce travail de classement, d'évaluation (qui n'a rien de commun avec le relevé pur et simple des formes occurrentes, travail quasi mécanique dont se chargent maintenant les outils informatiques) ne va pas sans quelques oublis que l'on aurait mauvaise grâce de reprocher aux auteurs (6), ni sans quelques problèmes de tracé de frontières : l'article « Dieu » paraît mêler ce qui ailleurs est soigneusement distingué et la rubrique « portrait moral de Renart » est d'une telle richesse qu'un nouveau tri semblerait s'imposer. De même la distinction très utile, dans la rubrique « acte sexuel », entre les passages où cet acte est décrit ou montré et ceux où il est évoqué ou raconté, aurait pu être appliquée ailleurs vu la place que tient, dans le RdR en général et dans les branches dites judiciaires en particulier, le procédé de l'analepse : ainsi sur les 8 occurrences du terme « pêche », 5 concernent le fameux épisode de la pêche à la queue, l'une pour le récit lui-même (le récit premier selon la terminologie de Genette) et les 4 autres pour les rappels ultérieurs de l'épisode (les récits analeptiques). Certains regroupements ne paraissent pas s'imposer, comme par exemple le classement dans la rubrique « anticléricalisme » du passage de la br. XIV (vv. 202-209) où un prêtre perd une boîte d'hosties en franchissant une haie. De même on ne peut que s'étonner de voir le passage de la br. II où Renart répond à l'invitation d'Hersant (v. 1111, Acolez moi, si me baisiez) cité à la fois à l'article « acte sexuel » et à l'article « baiser de paix »! On le voit, ces quelques remarques ne sauraient remettre en cause ni la ligne directrice du projet ni les avantages offerts par sa réalisation.

La deuxième partie de l'ouvrage, la plus courte, est consacrée aux proverbes dans le RdR et recense les proverbes proprement dits (pp. 235-249), les locutions proverbiales (pp. 251-255) et les discours sentencieux (pp. 257-259). La troisième partie (biographies des personnages) n'a rien de commun avec la Table alphabétique des noms propres de l'édition Martin (7), table qui comporte 534 entrées... et quelques oublis (8); en effet les auteurs n'ont retenu que les personnages (95 pourvus d'un nom propre et 32 anonymes) qui interviennent réellement dans le récit, éliminant ainsi ceux dont l'existence n'est mentionnée que dans les discours; il convient d'ailleurs de retirer de la liste Moce la brebis et Pinçart le louveteau. De la même façon les noms, de création burlesque ou héroï-comique, des chiens qui pourchassent Renart à la fin de la br. Va et les noms des vilains qui

⁽⁶⁾ Bizarrement les occurrences des scènes de nuit dans la br. XIV ont toutes « sautées » dans l'article « nuit », ainsi que la mention des plumes de Tiécelin à la rubrique « peau, plume, poil ».

⁽⁷⁾ L'index des noms propres de l'éd. Fukumoto, Harano et Susuki comporte 466 entrées mais il intègre, comme d'ailleurs la Table de Martin, aux noms de personnages les noms propres de lieux et de saints que le présent index recense ailleurs (pp. 225-226 et 202-203).

⁽⁸⁾ Cette *Table*... ne figure pas dans l'un des trois volumes de l'édition proprement dite mais à la fin du volume de complément, *Observations sur le RdR*, pp. 113-121.

poursuivent Brun (br. I) n'ont pas été retenus. Si on laisse de côté les quelques personnages qui, comme Hardi le lièvre (le cousin de Couart!) ou Foinet le putois n'occupent qu'un seul vers et ont une activité des plus limitées, on s'aperçoit que cet index constitue un véritable Who's who des personnages principaux du RdR: la biographie du héros éponyme occupe à elle seule 12 pages (sur un total de 54) et les biographies de Renart, Isengrin et Noble (le tiers du total) constituent à elles seules une synopsis de tout le Roman. A la lecture de toutes ces notices biographiques on voit à l'œuvre les méthodes de travail des conteurs de Renart: retour des mêmes personnages, spécialisation pour certains (Brichemer et Grimbert sont « attachés » à la Cour), polyvalence et beau déroulement de carrière pour d'autres (Roonel, par exemple) et retour de tous, même les morts, dans la br. XVII, dont le mot d'ordre paraît être « tout le monde sur le plateau » !

Refus de tout dogmatisme, parti-pris de subjectivité dans un souci d'efficacité et de commodité : le pari des auteurs était bien engagé et les lecteurs se rendront compte qu'il est gagné. Ni strict concordancier, ni simple index des noms propres, cet ouvrage s'impose sur la table de travail de tous ceux qui s'intéressent au RdR: guide de voyage pour le novice dans la luxuriance des branches renardiennes, il est aussi invitation au voyage dans cet univers de fantaisie et le lecteur se laissera prendre au charme de ces articles où une référence du terme espee renvoie (III, 475) à la scène dans laquelle un vavasseur mutile Isengrin le loup et où la référence suivante (Ia, 1813) renvoie au passage dans lequel Tardif le limaçon délivre à coup d'épée les barons-animaux attachés aux arbres par leur queue.

Roger BELLON

CHRETIEN, Guillaume d'Angleterre, éd. critique par A. J. Holden, Droz (Textes Littéraires Français, n° 360), Genève, 1988, 237 pages.

Ce court roman (3306 octosyllabes dans la présente édition) doit une grande part de son succès auprès des critiques aux discussions qu'a soulevées le problème de son attribution à Chrétien de Troyes. On pourra le lire maintenant dans une édition impeccable.

On sait qu'il est contenu dans deux mss, un ms. de Paris (P), le BN 375 (fin 13° s.; nettement picardisé) et un ms. de Cambridge (C), du St. John's College (début 14° s.; langue de l'Est de la France). On le lisait soit dans les éditions de Förster (1899 puis 1911), fondées sur C réécrit en champenois, soit dans l'édition de Wilmotte (1927), fondée sur P. Ces deux éditeurs considéraient que l'œuvre était due à Chrétien de Troyes. Holden a jugé que le texte de C était dans l'ensemble préférable à celui de P et les arguments qu'il donne [13; 25; passim dans les notes] sont assez convaincants. Il offre donc un texte fondé sur C, corrigé avec parcimonie selon des principes fort raisonnables [16-17].

Le texte se rattache aux versions de la légende de saint Eustache. L'explicit du ms. C en fait même une vie de saint, la vie seint Guillaume qui fu rois d'Angleterre. Cependant, si le thème général rappelle la légende pieuse, il s'en écarte très largement dans le détail des faits d'une façon qui mériterait d'être étudiée. L'éditeur, et nous ne l'en blâmerons pas, a esquivé la question en glissant en notes des éléments bibliographiques qui pourront être complétés, même simplement en recourrant au Manuel de Bossuat n° 3254-3269. Aussi le jugement qu'il porte sur l'œuvre («œuvre équivoque; un conte moral, aux résonances de roman d'aventure, tiré d'une légende hagiographique, mais... la finalité pieuse de celle-ci est si atténuée qu'il nous reste un récit somme toute peu édifiant » [11]; — «Guillaume est une sécularisation de la légende de saint Eustache, et les aspirations spirituelles du début sont imposées par la matière choisie, alors que le développement postérieur de l'intrigue correspond à l'effort de l'auteur de se dégager de cette emprise » [32]) pourra, peut-être, être nuancé.

L'introduction linguistique [17-29] vaut particulièrement par les excellents développements consacrés à la syntaxe des subordonnées [20-23] et au vocabulaire [24-26]. On notera cependant que l'exact commentaire d'escregne, en note au vers 1452, est en contradiction avec l'affirmation un peu hasardeuse que le mot est « spécifiquement champenois » [26]. Au total, les conclusions, qui tendent à retirer à Chrétien de Troyes la paternité de l'œuvre me paraissent assez justifiées [26-29 et 33-35]. La bibliographie sommaire [39-41] pourra être complétée par celle de H. Klüppelholz, citée ici [15 n. 4]. J'ajoute en outre que les expressions proverbiales n'ont pas été relevées. On se reportera sur ce point à l'ouvrage d'E. Schulze-Busacker, Proverbes et expressions proverbiales . . ., en particulier pp. 31 et 63 à 64 (qui donne aussi des arguments pour refuser l'attribution à Chrétien de Troyes).

L'édition est particulièrement fiable et accompagnée de notes très pertinentes. Je regrette toutefois que les leçons rejetées n'accompagnent pas le texte. Quelques menus détails : 446 osté est une forme possible pour ostel (cf. TL) ; — 1375 virgule après cheingier ; — 1407 ajouter, je crois, celui après anfes ; — 2322 chacelent à lire chancelent ?

Je signale aussi pour un nouveau tirage quelques fautes typographiques: p. 9 n. 2 lire *Placidas*; — p. 13 l. 15. lire *avec*; — p. 31 l. 14 lire *Voretzsch*; — 627 note lire *dissimile*; — 944 note et 2558 note lire *Cohn*; — 1983 note lire P; — 2165 note lire *étrange*; — 2613 note lire FEW 11, 518a; — p. 214 s.v. *aneschier* lire « *amorcer* »; — lire *antancion*; — p. 217 s.v. *cheingier* lire *san*; — p. 226 l. 1 déplacer *miaudres*; — p. 229 *recoivre* lire *recroire*.

Le glossaire, très soigneusement élaboré, donne toute satisfaction. On pourrait souhaiter des renvois aux notes (cf. par ex. asergier et aussi prisonniers 3008, joies 1139 qui manquent au gloss.) ou à l'introduction (cf. tant com p. 21). On notera ainsi que manque au gloss. venir a mervoillie comant 1998 (relevé inexactement p. 21); le passage est d'ailleurs mieux ponctué, me semble-t-il, dans l'édition Wilmotte: il faudrait supprimer la virgule après vint (1998) et placer un point après demoré (2000).

J'eusse aimé voir Holden faire un commentaire sur bahis (2570), au gloss. « ébahi », peut-être plutôt « niais, rêveur ». J'ai en effet parlé de ce mot ds les Mél. Smeets 263-264. Depuis j'en ai relevé encore quelques attestations que je livre ici : anorm. baïs « ébahis » (fin 12° s. - milieu 13° s. ; EvangileNicodeme P; HistAbbayeFécamp L 2999); afr. (ouest/sud-ouest d'oïl) bahis de a. ch. vers aucun « qui attend qch de qn » ou « qui prête attention à qn au sujet de qch » ou peut-être « qui est ébahi de qch en face de qn » (début 13° s., RLiR 46, 30); anorm. baïs a a.ch. « qui désire, qui convoite qch » (HistAbbayeFécamp L 1360). Ainsi la localisation de ces exemples ne s'accorde guères avec ce que l'on sait par ailleurs de la langue du ms. C et de l'auteur du Guillaume d'Angleterre. Mais pour ma part, je reste frappé par le fait que la légende de saint Eustache, rédigée aussi en anglo-saxon dès le 10° s., a été particulièrement célèbre en Angleterre et en Normandie, régions d'où viennent au moins les trois quarts de ses versions médiévales.

Au total, une excellente édition qui pourrait servir de modèle pour de futures éditions des œuvres de Chrétien.

Gilles ROQUES

Simon de Puille, chanson de geste, éditée par Denis Conlon, Lang (Studien und Dokumente zur Geschichte der Romanischen Literaturen, 17), Frankfurt am Main, 1987, 317 pages.

On peut s'étonner que Simon de Pouille connaisse les honneurs d'une édition en anglais, publiée en Allemagne; ce n'est pas une de nos épopées les mieux réussies. Mais D. Conlon est animé d'un désir frénétique de publier nos anciens textes, et son admiration pour nos poèmes médiévaux lui vaut notre indulgence. Cependant il ne s'entoure pas de toutes les précautions souhaitables; il devrait rafraîchir ses connaissances d'ancien français et prendre le temps de se tenir au courant de la bibliographie sur les textes qu'il édite.

- J. Baroin a passé sa vie au contact des trois mss de Simon de Pouille. Elle a publié une version fragmentaire dans les Textes littéraires français n° 149, en 1968. Elle a soutenu une thèse sur Simon de Pouille, édition des deux autres mss, en 1974, publiée à Lille en 1978 (3 vol.). Cette édition est bonne. Malheureusement son auteur, maintenant à la retraite, n'a pas tenté d'en tirer une édition maniable. Ce que l'on a est donc la reproduction par photocopie d'une thèse; chacun sait que ce n'est jamais très agréable à lire, ni très maniable. Certaines pages sont même difficilement déchiffrables.
- D. Conlon n'a pas eu connaissance de l'existence de cette thèse. S'il l'avait vue, il se serait mis sérieusement à la tâche pour améliorer son travail. Ainsi la science se trouve dans la thèse et l'élégance de la présentation dans le présent ouvrage. La synthèse est difficile. Au lecteur de choisir. En tout cas l'examen de

quelques pages m'a prouvé qu'on ne pouvait absolument pas se fonder exclusivement sur cette nouvelle édition : texte très souvent fautif, notes sommaires, glossaire large mais très approximatif (1) et bourré de fantômes dont certains sont pittoresques (2).

Une dernière question enfin. Comment se fait-il que des éditions de textes soutenues comme thèses ne donnent pas lieu à des publications? Certes on peut se demander si l'édition d'un texte peut réellement constituer une thèse. En effet, le candidat s'efforce, bien sûr, de déverser de façon massive et à tout propos tout son savoir. Le résultat est donc impubliable. Ensuite une fois le titre de docteur obtenu, il n'a pas le courage de réduire son travail. Le résultat navrant est qu'une dizaine de thèses publiant des textes souvent plus importants que Simon de Pouille, resteront confidentielles et laisseront le champ libre à des travaux peu recommandables. Il y a là un gâchis dont sont victimes les auteurs des thèses, la science française et, ce qui est plus important, le patrimoine national.

Gilles ROQUES

Gillebert DE BERNEVILLE, Les poésies, éd. critique par Karen Fresco, Droz (Textes Littéraires Français n° 357), Paris-Genève, 1988, 307 pages.

Trouvère en vue du cercle arrageois, proche d'Henri III, duc de Brabant, Gillebert de Berneville (Berneville est un village à la périphérie d'Arras) est un trouvère du second rayon, qui composait avec facilité. On a conservé de lui un peu plus de trente pièces (23 chansons courtoises, 4 jeux-partis, 2 chansons satiriques, 1 chanson de femme et 1 pastourelle). On ne pouvait le lire que dans l'éd. d'A. Scheler, Trouvères belges du XIIe au XIVe siècles (1876), car l'édition d'H. Waitz (1899) n'était pas facilement accessible. D'ailleurs aucune n'était vraiment satisfaisante et une tentative plus récente de D'Hartoy (1974) était bien loin d'avoir amélioré le texte.

La présente édition est la mise au point d'une thèse dirigée par S. N. Rosenberg qui anime aux Etats-Unis les travaux sur la lyrique d'oïl (cf. sa chrestomathie, *Chanter m'estuet* 1981, où Gillebert était déjà représenté par 6 textes, et son édition de Gace Brulé).

⁽¹⁾ Un seul ex.: on lit successivement vus prés. subj. 3 valoir 1589 « to be worth » — vusent prés. ind. 6 voir 4165 « to see ». Deux formes assurément surprenantes. En se reportant à l'éd. Baroin on constate que la première est à lire uns (1583) et l'autre quenusent (3726).

⁽²⁾ Je ne résiste pas au plaisir de citer ociort qui serait un bel hybride de ocis + mort; malheureusement le ms. donne mort.

Ce travail est donc solide et servira d'édition de référence. Comme on s'y attend, elle est caractérisée par une grande fidélité au ms. de base choisi pour chaque chanson (M 10 fois ; T 6 fois ; K et N 5 fois chacun).

L'introduction est méthodique et claire, tant sur la biographie du trouvère (dont l'activité se situe entre 1246 et 1270) (1) [45-53] que dans les tableaux décrivant la versification. L'étude de langue [87-106], consciencieuse, ne contient rien de très original.

Les textes sont correctement édités. Cependant il y reste quelques fautes d'impression : XIV, 24 l. me met ; — XIV, 4 l. n'avoit ; — X, 53 l. probablement Le doit a la gent et mettre une ponctuation forte à la fin du vers. Quelques remarques au fil du texte: II, 34-37 il faut, comme Scheer, placer une virgule après traïs et un point-virgule après aïe; — 40 notes, préférer le sens donné au gloss. s.v. nient « c'est inutile »; — III, 17 virgule après esgardai; — VI, 17-18 notes, traduire entent a par «aspire à, s'efforce d'atteindre»; — X, 50 notes, traduire par « «aussi vrai que je ne vise à rien de mal »; — XII, 22 notes, traduire avec le gloss, «elle a la possibilité de changer d'avis »; — 31-32, traduire « on doit infliger comme châtiment de ne pas être entendu par une dame » ; en effet que ne signifie pas « car » ; — XIII, 39 l'apparat laisse entendre que le ms. a a koi que nus die tandis qu'on lit 164 l. 2 d'en bas que que nus die pour MVa. Si la seconde interprétation est la bonne, il faut préférer corriger en que que detrie. En outre, detrie est un indicatif, non un subjonctif, et la traduction proposée [165 l. 6-7] est impossible, plutôt « tandis qu'elle tarde (à m'apporter son aide) »; par ailleurs au v. 37 la leçon de V l'amie est bien tentante; — XV, 2 notes, sur foimentie v. TL 3, 1984, 45 sqq qui montre qu'il n'y a pas là faute contre la grammaire ; — 29 notes, traduire plutôt par « car tel bien tarde qui ensuite se répand à profusion ».

L'ouvrage se termine par une table des noms propres et les tables de concordances habituelles que précéde un large glossaire [281-300], fait avec soin. Il y manque deux mots rares (chantelet « petit chant » XXIX, 15 et tenebror « ténèbre » I, 37). Quelques remarques : s.v. fourfais et loi, je comprends plutôt « vous rendrez la justice sur les méfaits » ; — mestier (estre —) la glose est impossible : je comprends «ça ne vaudrait la peine! », donc estre mestier signifierait « valoir la peine » ; — norris, des deux entrées successives, la première paraît seule acceptable (ajouter aussi XXIV, 52).

Gilles ROQUES

⁽¹⁾ Cependant le *En effet* [41 l. 4 d'en bas] n'est pas très compréhensible et il faut lire *ante quem* au lieu de *post quem* [47 l. 16]. On ajoutera aussi quelques menues remarques: [14] les dates données à Gdf sont fantaisistes;— [16] Lefèvre n'est que le directeur de la collection où à paru la syntaxe de Ménard;— [21] le FEW a plus de 17 tomes.

La Moralité à cincq personnages du ms. BN fr. 25467, éditée avec introduction, notes et glossaire par Joël Blanchard, Droz (Textes Littéraires Français n° 356), Genève, 1988, 133 pages.

On voit toujours avec beaucoup de plaisir l'édition de textes inédits. Cette moralité ne méritait pas de le rester. Deux bergers, qui représentent les deux parties du corps social, le Grand et le Petit, regrettent l'âge d'or. Justice interrompt ces regrets et indique qu'ils sont responsables de leurs maux par l'intrusion de Division. Les deux bergers désignent comme cause de ces maux un esglantier (qui est aussi un englantier, forme très fréquente au moyen âge, d'où le jeu de mot avec Engleterre qu'il symbolise très clairement). Mais s'ils s'accordent pour dénoncer le responsable, ils ont été incapables d'unir leurs efforts pour l'arracher. Justice réussit à attribuer un rôle complémentaire à chacun. Ils arrachent l'arbre et la fontaine de Justice jaillit à nouveau. Justice demande qu'un berger en ait la garde. Le berger Paris, fils de Priam, serait tout désigné. Hélas il est mort. On trouvera un Paris de plus grant renom, la ville qui en porte le nom. Justice détaille à Paris, avec l'aide de Conseil, le fonctionnement de la fontaine. Si le berger suit leurs recommandations, tout ira bien.

J. Blanchard avait déjà commenté ce texte dans la RLR 93, 199-209 et dans sa thèse, *La Pastorale en France aux 14^e et 15^e siècles*, pp. 283-315. Il revenait à l'éditeur du *Pastoralet* (cf. RLiR 48, 257) de nous en donner le texte.

La Moralité est contenue dans un ms. bien connu depuis les travaux de M. Rousse (Mélanges Le Gentil, 753-758) et qui contient la version de Pathelin éditée naguères par J. Cl. Aubailly. Elle contient aussi La Pipée (dont on aimerait voir se répandre l'éd. de M. Rousse) et une Moralité à six parsonnages (inédite). Le ms. est de la seconde moitié du 15° s., copié assez probablement avant 1485. Le scribe a passablement malmené le texte. On trouvera une sommaire étude de la langue et de la graphie [12-14], un tableau des mètres utilisés [15-16] et une analyse rapide [17-18]. Puis Blanchard situe cette moralité dans le cadre de la pastorale [18-24] et présente, avec prudence, ses hypothèses sur les circonstances de l'œuvre [24-32]; l'œuvre aurait été composée à l'occasion des Etats Généraux de Tours au début 1484.

L'édition donne satisfaction. L'éditeur a dû souvent intervenir pour corriger le texte. Il l'a fait généralement avec bonheur et discernement. Il reste encore des passages obscurs : 548 le vers est trop long et jugement paraît surprenant ; — 594 al(e)mire est interprété comme alemelle, c'est hypothétique ; — 607, il s'est glissé une faute d'impression : lire par le nés cf. le gloss, s.v. nés ; — 1450-51, je comprends « vous les (= ces deux pipox) tiendrez l'un et l'autre (ou peut-être « équitablement », traductions de commun) à l'intention du Petit (au regard de) » ; il faudrait donc supprimer la virgule après aurés ; — 1468-69, je préfère corriger et lire : au Grant obëissant sera en comprenant « il obéira au Grand et sera équitable envers son prochain ».

Les notes sont sobres mais précises: 1206, on pouvait relever le proverbe, il n'est si ferré qui ne glice et renvoyer à J.W. Hassel MiddleFrenchProverbs F56; — 1226-29, je comprends un peu autrement: «il convient que je désigne un Paris de renom mille fois (en lisant mille foiz pour nulle foiz en 1229) plus grand que celui qui le premier porta ce nom, là où la situation l'exige (en conservant le texte du ms. ou ly fez le fault) ».

Le glossaire est solide. Quelques remarques: Affin le texte a préféré donner, à juste titre, a fin; — annoy « malédiction » est trop peu clair plutôt « calamité »; — appart me laisse sceptique; — appere (s' —) « s'apesantir » est un équivalent pour le syntagme « que la colère de Dieu s'apesantisse sur lui », mais le sens est toujours celui de « se manifester »; — ardance, il vaut mieux donner le syntagme par grant ardance « avec beaucoup de force »; — ajouter arcantique 1330 « antarctique »; — asise a été corrigé dans le texte; — ajouter courant 1648 « laissant échapper de l'eau » (1re attestation); — decours, je préfère lire en brief de cours en y voyant deux expressions juxtaposées signifiant l'une et l'autre « très vite »; — exprés l. 1057 au lieu de 1507; — forclore plutôt « exclure »; — instance plutôt « insistance » ; — pelarticle plutôt « pôle arctique » ; — pouses plutôt « longs moments » ; — ajouter repparer 1650 « orner » (1re attestation).

Gilles ROQUES

Recueil de Farces (1450-1550), Textes annotés et commentés par A. Tissier, t. 3, Droz (Textes Littéraires Français, n° 358), Genève, 1988, 362 pages.

Suite de l'édition présentée ici même (RLiR 51, 290 et 645) et contenant à nouveau six farces, toutes du Recueil du British Museum et qui sont parmi les plus célèbres: XIII Le Cuvier (n° 95 du Répertoire de Petit de Julleville), fin 15° s. (éd. entre 1532 et 1552), quelques picardismes; — XIV Le Chaudronnier (n° 83), fin 15° s.-début 16° s. (éd. entre 1547 et 1557), quelques picardismes; — XV Le Savetier Calbain (n° 188), fin 15° s.-début 16° s. (éd. 1548), quelques normandismes, contient une trentaine de chansons; — XVI Le Pâté et la Tarte (n° 160), fin 15° s. (éd. 1547-1557), picarde; — XVII Maître Mimin Etudiant (n° 129), vers 1480-1490 (éd. vers 1550), normande; — XVIII Jenin, fils de Rien (n° 121), fin 15° s.-début 16° s. (éd. entre 1532-1552), normande.

Ce volume est en fait une nouvelle édition complétée et corrigée du t. 1 de l'édition de 1976 parue au CDU-SEDES. L'ensemble est excellent.

Quelques notes au fil du texte: XIII, 6 saillant, si l'interprétation de Petit de Julleville par « serpent » est gratuite, il reste à tenir compte de celle de Gdf « daguet », acceptée par FEW 11, 95a (cf. aussi 16° s. saillant « chevreuil » tiré de Rolland Faune 7, 252 < Du Guez); — 201 (cf. note 200), la correction de recorps

en records est inspirée par un purisme superflu, cf. recorps pour le subst. correspondant ds DitPrunier Badel et ds FEW 10, 160b; — XIV, 122-123 il faut intervertir la ponctuation, point après ymage et virgule après village; — 130 cueillere signifie sans doute « cuillère à pot, louche » (corr, le gloss.); — 139 garder si car douilletz est une graphie de douilles f. pl. « molles » ; — XV, 62 n., pour letisse « fourrure blanche » v. TL s.v. laitice avec bbg ; — 278 enquenouillé se comprend bien au sens de « être dans l'embarras » cf. estre en quelogne « être l'objet des pensées et des faveurs d'une femme » VillonLais 52 et avoir des estoupes en sa quenoille « être aux prises avec une situation complexe qui vous donne à réfléchir » CentNouvellesNouvelles 52, 105; — 342 pour avoir belle lettre cf. aussi ZrP 102, 475; — XVI, 152 note, meurdry est un infinitif (le cas est différent dans les autres passages cités dans la note où il s'agit plus probablement de participes) reflétant la chute du r final; — XVII, 16 ne sçavoir troubler l'eaue a peut-être déjà la valeur bien attestée depuis GrévinTresoriere 741 de « être sans malice » (cf. FEW 13, 2, 424b); — 206, d'après faire tenir qua verge « administrer les verges à qn » Modus, on peut comprendre ici de même ; — 232 pour avoir le cueur a la cuysine « aimer les plaisirs de la chair » cf. aussi ca 1520 EnfantProdigue Macri, 421 (v. un commentaire ds ZrP 103, 35 à propos de gourdinoys); — 233-236 il est préférable de ponctuer ainsi :

> M'aist Dieux! quand j'estoye de son aage Et je trouvoye mon advantage, Incontinent sur pied sur bille C'estoit

Sur pied « tout de suite » est usuel depuis Guillaume de Machaut et particulièrement fréquent dans Greban. Incontinent sur pied sur bille est déjà attesté ds Martial d'Auvergne (cf. Gdf s.v. pied 6, 149a) ; on lit sur pié sur bille dans un ajout (début 16e s.) à la Passion de Jean Michel et on le lit dans les variantes des Matines de la Vierge de Martial d'Auvergne, éd. Le Hir, 4492 var. (le gloss. est erroné); en outre dans la présente farce bille n'est peut-être pas innocent cf. av. 1500 jeu de bille « coït » Trepp Farces 4, 128, ca 1540 jeu de la bille « id » ds Hu et 1555 jouer aux billes «coïre» ds Hu; — 244 c'est la parole, je comprends plutôt « c'est là une forte parole » ; — 354 note à propos de du bon cueur ; dans le Galant qui a fait le coup, on peut se demander s'il ne faut pas corriger en du bon du cueur, tournure très fréquente v. p. ex. GdfC 8, 339a; — 363 la corr. n'est peut-être pas utile : « Aussi qu'on n'y trouve pas à redire (à répliquer) » ; — XVIII, 99-100 me sont obscurs, cependant pour point v. Ménard Syntaxe 295, 1°, Moignet Grammaire anc. fr. pp. 270-71, Martin-Wilmet Syntaxe 26, Marchello-Nizia Hist. langue fr. pp. 244-45; — 266 prains n'est pas de prendre mais représente le lat. PRAEGNAS cf. FEW 9, 295b; sur le cas de prinse f. pour lequel on peut hésiter entre prins (de prendre) et preins v. en dernier lieu ZrP 103, 631; -280 note, plus exactement la rime suppose une forme de certiffier à l'ind, prés. 1 sans e (ce qui est encore courant cf. Greban Passion, éd. Jodogne, II, p. 64) et avec s (ce qui se trouve à l'occasion cf. lotz ibid. p. 65); — 309 estrivé n'est peutêtre pas un substantif ; ce pourrait être le participe passé d'un emploi impersonnel (= fr. mod. « il y soit disputé davantage ») ou un infinitif substantivé; — 395 à propos de devin d'eaue doulce je n'ai aucune lumière particulière sur l'origine de l'expression mais je crois plutôt que marin d'eau douce, loin d'être la forme originelle, est une création secondaire; — 396 relever au gloss. toucher « frapper ».

Un bon glossaire [329-358] et un index des noms propres [359-360] terminent ce beau volume où l'éditeur annonce maintenant un t. 7 qui comprendra *Pathelin* (avec *Le nouveau Pathelin* et *Le testament Pathelin*).

Gilles ROQUES

Raoul LEFÈVRE, Le recœil des histoires de Troyes, éd. critique par Marc Aeschbach, Lang (Publ. universitaires européennes : Série XIII, Langue et littérature françaises, vol. 120), Berne, 1987, 563 pages.

Le succès que rencontra l'œuvre de Raoul Lefèvre auprès de ses contemporains n'était pas immérité. On sait qu'il eut l'honneur d'être traduit par William Caxton: le Recuyell of the Historyes of Troye de celui-ci fut même le premier texte anglais imprimé (1473/74). Nous ne savons rien de Raoul Lefèvre, prebstre, qui a dédié ses deux œuvres à Philippe le Bon, duc de Bourgogne. La première, l'Histoire de Jason (ca 1460), a été éditée, de façon fort satisfaisante, en 1971 par G. Pinkernell. La seconde, le Recœil, qui eut un succès considérable (ca 1464), est éditée dans le présent ouvrage.

Le titre est trompeur ; la plus grande partie est en effet consacrée à Hercule. On comprend donc pourquoi un élève de M.-R. Jung a entrepris ce travail digne d'éloges.

L'introduction est excellente, aussi bien pour ce qui concerne l'historique des travaux sur le Recœil [8-16], les recherches sur l'auteur [17-23], que pour la description des 25 mss et des 21 éditions anciennes [24-66]. Le choix des deux mss de base (un pour chacun des deux livres), datés l'un et l'autre de 1464-1467, est parfaitement justifié [67-78] et l'exposé est complété par une étude de la filiation des mss. L'étude des sources, et en particulier de l'utilisation de la source principale, les Genealogiae deorum gentilium libri de Boccace, est claire [94-109]. On signalera en particulier un utile inventaire des motifs [107-108] et une liste des proverbes [108-109], où il eût été bon de faire renvoi à l'ouvrage classique de J. W. Hassel Jr; on peut ajouter L'en a que sa vye en ce monde 7, 8 que j'avais déjà noté en 1485 (ds le Songe de la Pucelle ds L'imprimerie en Bretagne au 15° s. (Société des Bibliophiles Bretons), Nantes, 1878, p. 40).

Ce qui concerne la langue [110-113] est moins convaincant. En particulier le lexique de Raoul Lefèvre mériterait une étude particulière; on attendait un essai plus nourri, qui aurait été le pendant du commentaire méritoire de Pinker-

nell dans son édition de Jason. L'éditeur a bien noté que le style de Lefèvre se caractérise par des tournures originales ; il en donne une liste [110-111] qui a vrai dire pourrait être largement augmentée de tours encore plus typiques. Le glossaire [551-556] laisse le lexicographe insatisfait; le vocabulaire de l'auteur, très riche, mérite beaucoup mieux, d'autant que le texte n'a pas été utilisé par Gdf, sauf, et encore faussement avec le titre erroné de Fleur des hist., sous deux vedettes: contrepensement (6, 5), qui est un hapax qui manque au gloss., et descouverture. J'indiquerai ici quelques exemples parmi tous ceux que j'ai relevés pour montrer en quel sens il eût pu être complété: tout conté et rabatu « tout bien examiné » 15, 4 n'est attesté que dep. Calvin ds FEW 24, 21a; — arene 40, 2 signifie « rivage (de la mer) », « sable » se disant sablon ; — retapy « contraint à cacher ses sentiments » 7, 8 est inconnu; — le couple issir et saillir, 9, 7 est notable; — les emplois de ost et d'armée méritaient examen. Il contient aussi quelques erreurs: acreventer lire acraventer; — bastard (estre — de) plutôt « être privé de » ; — baude est fém. ; — bienvegnir est à lire bienvegnier ; — le bizarre cheturoison doit être chetivoison; — chartriere signifie « prisonnière »; — chole est dans metre en chole « maltraiter » (cf. chouler ds FEW 16, 316b); le part, pass, dollue ne permet pas de construire un inf. dollir, de même que le pft 6 encloyrent un inf. encloyr; — le bizarre entre de contient plus probablement entre deux (éd. entre d'eux) « entre les deux » cf. FEW 3, 181b; — estocq est plutôt « tronc » ; — gregy est reconstitué à tort à partir de gregyes (fém. plur. pic.) de même que hongnar à partir de hongnars (plur.) ou hour à partir de hours (plur.); — industrier (verbe) est plutôt le subst. industrie au sens de « savoir-faire, moyen »; — termes (mettre en —), comme le montre une autre attestation (6, 5), signifie plutôt « exprimer par des paroles ; parler de ».

Cependant, et c'est l'essentiel, le texte est très sérieusement édité, accompagné d'un solide commentaire [445-538]. Le bilan est donc largement positif et l'œuvre de Raoul Lefèvre est maintenant très bien éditée.

Gilles ROQUES

Bernard PALISSY, Recepte veritable, éd. critique par K. Cameron, Droz (Textes Littéraires Français, nº 359), Genève, 1988, 261 pages.

Bernard Palissy avait tout pour devenir une des figures mythiques dressées à l'admiration des petits écoliers de l'école de la République. Autodidacte, sorte d'alchimiste sans le grand œuvre et l'ésotérisme, protestant persécuté, mort à la Bastille, époux d'une femme acariâtre. Des générations ont contemplé l'image des livres d'histoire où il brûlait ses meubles pour alimenter ses fourneaux. On en oubliait son œuvre écrite, très importante, qui est essentiellement contenue en deux textes : la Recepte veritable (1563) et les Discours admirables (1580). La présente édition a le mérite de nous permettre de redécouvrir la Recepte veritable, œuvre à but religieux, scientifique et patriotique, dans laquelle Palissy se

dresse comme un nouvel alchimiste, armé de sa « philosophie naturelle » qu'il expose sous la forme d'un dialogue, forme très prisée au 16° s., mais qu'on trouvait déjà par ex. au 14° s. dans *Placides et Timeo*.

Dans l'introduction l'éditeur présente l'environnement culturel qui a présidé à la naissance de l'œuvre [11-20] et analyse l'œuvre [20-33]. Sa conclusion [32-33] nous paraît séduisante. Palissy aurait écrit, au-delà d'un traité scientifique, une œuvre symbolique. La première partie serait une incitation à une vie proche de la nature expliquée de façon simple. La seconde partie dresse le plan d'un jardin qui a des airs de paradis. La troisième vise à la construction d'une ville forteresse. En tout cas, Palissy est un véritable écrivain dont l'œuvre mérite la lecture.

L'édition du texte est dans l'ensemble acceptable; on regrette cependant en cas de correction de ne pas savoir très exactement ce que portait l'édition originale. Le texte devra être rectifié çà et là : p. 58, 11 lire enseigne; 12 lire beaux? — 67, 14 pourquoi ajouter sal devant alcaly? Sur le mot v. FEW 19, 82 et surtout ZrP 97, 285 sqq (Arveiller); — 70, 25; 111, 10 et 11; 119, 4 corriger (h)aineuse en (h)aineuse « aqueuse » comme l'a déjà proposé Thomas Essais 158; — 84, 6 corriger ou lire eusses; 16 lire montueux; — 91, 10 lire en une; — 115, 3 conserver peut-être bryer, forme régionale, cf. brier Brantôme ds FEW 15, 1, 2, 265a.

Le vocabulaire n'a pas été l'objet d'une étude particulière de la part de l'éditeur. La bibliographie et les notes sont sur ce point un peu surannées. Certes les travaux de Musset et de Dupuy sont solides. Mais Palissy a été mis à contribution, à bon droit, par nombre de lexicographes depuis Littré et Huguet (d'où son utilisation abondante dans le FEW). Aussi les renvois à Cotgrave sont inutiles et induisent même en erreur. On pouvait par exemple utiliser le Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde de P. Rézeau (cf. par ex. les mots gemble 212, 26 (s.v. jamble); — langrotte 130, 25; — sourdon 98, 4; — varaines 111, 18 (s.v. varennes); — volant 79,3), de même que le DAOSuppl qui contient un bon dépouillement des œuvres de Palissy (cf. p. ex. carrefour 80, 1 (s. nº 453) ou bituman 92, 1 (s. nº 350) ; on corrigera d'ailleurs le nº 350 du DAOSuppl. où le texte attribué au Disc. adm. est extrait de la Recepte). On peut encore trouver des attestations non relevées dans les dictionnaires : avorter « rendre improductif (la terre) » 43, 20 et 76, 6; — faute « entaille » 79, 7 cf. faulte « bande de terre étroite laissée en friche entre deux sillons » (1611) et faute « crevasse qui se fait dans un tuyau de conduite » (1872) tous deux ds FEW 3, 389b; — lict « couche minérale » 99, 7 cf. FEW 5, 238a (dep. Felib 1676); — garde, ds fruit de peu de garde « difficile à garder » 87, 15 cf. FEW 17, 515b auquel on ajoutera de mendre garde AChartier Esperance R 87, 15; — lizer «lézard » 130, 25 cf. FEW 5, 116 (liser, 1555); — blanc rasé 101, 1, qui reste quelque peu étonnant au vu de FEW 19, 146 et de ZrP 103, 354 (Arveiller); — (figures de) termes « (figures servant de) support d'entablement » 131, 14 et 15 et 19 et 22 cf. FEW 13, 1, 240a (dep. 1571).

Gilles ROQUES

Claude-Ferdinand Guillemay du Chesnay dit ROSIDOR, Les Valets de chambre nouvellistes, comédie inédite en cinq actes et en prose, écrite à Stockholm vers 1701, texte établi, présenté et annoté par Mohamed Samy Djelassi, I Texte, II Introduction et notes, Almqvist et Wiksell (Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 42), Uppsala, 1988, 112 et 167 pages.

Rosidor (fils), directeur de compagnie et comédien à la cour de Charles XII, joua un rôle important dans l'introduction en Suède du théâtre français. Sa troupe y interpréta, entre la fin 1699 et le milieu de 1706, 111 pièces de théâtre de tout genre dont la liste est ici donnée (I, 153-159). En 1701, pour célébrer la victoire de Narva, il composa une pièce, dont le mérite littéraire est très mince. Elle est ici très soigneusement éditée [t. I]. L'introduction [t. II] manifeste le même soin, qu'il s'agisse d'étudier la biographie de Rosidor, le thème littéraire des Valets nouvellistes, le comique, la mise en scène [1-56]. Des notes bien informées forment le cœur de l'étude [57-114], avec un index très utile [115-118]. Pour la commodité, il eût été bon d'être plus attentif au choix de l'entrée de l'index cf. à l'afut placé sous à serait mieux sous afut, n'avoir garde placé sous avoir serait mieux sous garde, il me rejouït placé sous il devrait être sous rejouït, courrir la poste est séparé de venir en poste alors qu'on devrait les trouver sous poste, etc.

L'éditeur a mené très consciencieusement une étude de vocabulaire dont les faits marquants sont notés p. 37 mais qui est largement documentée dans les notes et des tables (tables des termes burlesques [120-124], table des variantes graphiques [126-132] ou des divergences du genre des mots [133-134] par rapport au dictionnaire de l'Académie de 1694). Le travail est certes fait de façon trop mécanique et tous les faits relevés sont loin d'avoir le même intérêt. Les ouvrages de référence sont utilisés massivement et parfois sans nuance. On pouvait consulter la Concordance de Nicot de T. R. Wooldridge (cf. RLiR 50, 245); j'y trouve à propos du tableau pp. 126-132: acheptant etc., besoing, beuf, beuveur, defunct, desseing, exequutant, fuyars, guarde, huict, lacquais, lacquay, licentié, loing, medicine, niepce, nuict, object, œillade, palfrenier, ploton, pourtraict, revange, soing, soubçonner, surcroy, utanciles. Quelquefois l'auteur se laisse emporter par son désir de tout justifier: vout [132] ds Rose est le pft de voloir et n'a aucun rapport avec vous (pr. pers.).

Bref c'est un travail utile qui montre que la langue française des 17e et 18e siècles n'a pas encore été suffisamment étudiée.

Gilles ROQUES

Correspondance littéraire secrète, 29 juin - 28 décembre 1776, publiée et annotée par Barbro Ohlin, I Texte, II Notes (Romanica Gothoburgensia, XXVIII, XXIX), Acta Universitatis Gothoburgensis, Jean Touzot, libraire éditeur, Paris, 1986, I 222 pages, II 316 pages.

Le tome I comprend les numéros 27-52 (et 52 supplément) du journal nommé *Correspondance littéraire secrète* ainsi qu'un appendice et une table des matières. Voici les parties principales du tome II : Introduction (pp. 9-16), Notes (pp. 17-267), Bibliographie (pp. 268-287), Tableau des sigles et abréviations (pp. 288-289), Index (pp. 290-310).

Citons d'abord le début de l'introduction (p. 9) : « La Correspondance littéraire secrète parut chaque semaine depuis le 7 janvier 1775 jusqu'au 7 avril 1793 inclusivement. Ses livraisons, datées de Paris, furent publiées pendant la plus grande période de son existence en Allemagne, à partir de 1785, au moins, à Neuwied sur le Rhin. La question de savoir qui a rédigé ce périodique a été beaucoup discutée. Le nom qui a été le plus souvent avancé est celui de Mettra (Metra, Métra). C'est par le nom de Louis-François Mettra que nous avons choisi de désigner le rédacteur de la Correspondance littéraire secrète, en nous fondant sur les recherches de M. J. Viktor Johansson (1).

A la différence de plusieurs publications contemporaines d'un genre semblable, la Correspondance littéraire secrète était non pas manuscrite mais imprimée. Les exemplaires de cette revue qui sont parvenus jusqu'à nous, n'en sont pas moins extrêmement rares. La collection la plus importante de notre périodique se trouve à la Bayerische Staatsbibliothek de Munich. »

A cause de la ressemblance de leurs titres, notre Correspondance a souvent été confondue avec la Correspondance secrète, politique & littéraire, ou Mémoire pour servir à l'histoire des cours, des sociétés & de la littérature en France, depuis la mort de Louis XV, Londres, 1787-1790, 18 vol. (pp. 9-10).

Soulignant l'intérêt de la Correspondance littéraire secrète, Mme Ohlin écrit, entre autres, p. 10 : « C'est en partie par sa rareté mais surtout par son authenticité, par sa spontanéité et par l'image vivante qu'elle esquisse, devant nous, d'une époque importante des Lumières que la Correspondance littéraire secrète mérite d'être rééditée. »

⁽¹⁾ A mon avis, Mme Ohlin aurait pu donner encore quelques renseignements sur Mettra d'après J. Viktor Johansson, Sur la Correspondance littéraire secrète et son éditeur, Göteborg, Paris, 1960. Né probablement au plus tôt vers 1730, Louis-François Mettra le Jeune a été, entre autres, agent de commerce de la Prusse à Paris (faillite en 1772). « On ne sait pas à quel moment Mettra s'installa comme libraire et imprimeur à Neuwied. Nous savons seulement avec certitude qu'il se trouvait là-bas après 1785. » On perd sa trace à Berlin en 1805. Voir Johansson, pp. 93-95.

Le contenu des numéros publiés par Mme Ohlin est varié: nouveautés littéraires, théâtres, vie musicale, faits divers, politique, etc. «L'image de la société française que nous offre cette feuille secrète, est celle d'une période pleine d'activité culturelle et politique, une période où les potins, la vanité, l'égoïsme et la jalousie fleurissent, où fermente le mécontentement devant l'inégalité sociale et la liberté restreinte et où les signes précurseurs de la Révolution deviennent nettement visibles » (p. 14). Pour « feuille secrète », cf. p. 13: «L'adjectif secrète, qui termine [le] titre, a ici une valeur prégnante et révélatrice. Le rédacteur fait imprimer et publier sa feuille littéraire secrètement parce qu'il sait que, pour des raisons diverses, beaucoup des productions littéraires qu'il cite n'ont pas reçu l'autorisation de la censure. »

Pour ses recherches, Mme Ohlin s'est servie d'une photocopie des volumes de la *Correspondance* conservés à la Bayerische Staatsbibliothek de Munich, copie qui se trouve à la Bibliothèque universitaire de Göteborg. Le texte de son édition est, à l'exception du supplément, un fac-similé, agrandi de 10 %, du volume de l'année 1776 de la Bibliothèque royale de Stockholm, qui possède les volumes des années 1775-1778. C'est que l'exemplaire de Stockholm est par endroits plus net que celui de Göteborg. Quant au supplément du numéro 52, qui manque dans l'exemplaire de Stockholm, c'est un fac-similé fait d'après celui de Göteborg.

Il est vrai que le fac-similé a l'avantage de reproduire fidèlement l'original. Malheureusement, il est, dans notre cas, souvent fatigant à lire, surtout dans les parties en caractères plus petits. C'est que le texte est parfois plus ou moins effacé. L'éditrice aurait pu aider le lecteur en expliquant dans des notes ou autrement les passages ou les mots plus ou moins illisibles. On peut se demander s'il n'aurait pas été préférable de réimprimer le texte pour en faciliter la lecture.

Dans la présente édition, les commentaires érudits, très utiles, qui accompagnent les numéros de la Correspondance témoignent de l'application et de la grande compétence de Mme Ohlin. «Le principe guidant le commentateur, dit-elle, pp. 15-16, doit être le besoin de renseignements qu'aura un lecteur hypothétique. La question qui s'ensuit est de savoir qui sera ce lecteur, en d'autres mots, à qui la Correspondance littéraire secrète pourra-t-elle offrir de l'intérêt? Nous croyons pouvoir répondre : non pas exclusivement aux spécialistes de l'histoire et de la littérature françaises du XVIII° siècle, mais aussi peut-être à ceux qui étudient divers problèmes d'un point de vue diachronique. C'est en partant de ce raisonnement que nous avons cru bon de donner à notre texte un commentaire assez détaillé. »

Il est évident que la *Correspondance* doit intéresser l'historien de la langue. Dans ses notes (t. II de l'éd.), Mme Ohlin commente plusieurs mots de ce périodique, qui sont en outre enregistrés, avec des renvois, dans le grand index. A mon avis, c'est dommage qu'elle n'ait pas fait un index lexicologique à part pour informer plus rapidement le linguiste curieux.

Pour ses commentaires de mots, elle a souvent utilisé « les dictionnaires de l'époque » (surtout celui de Féraud, 1787-1788). C'est très bien, mais, comme nous le verrons, une consultation du *FEW* et d'autres dictionnaires modernes aurait fourni plusieurs fois des renseignements supplémentaires très précieux.

Dans les commentaires, Mme Ohlin signale quelques mots (expressions) ou sens non enregistrés dans les dictionnaires, ce dont voici des exemples : danséfique, p. 134 (texte : divinité danséfique, p. 58, en parlant d'un danseur), cheflieu au sens de 'capitale', p. 148 (emploi ironique ?), entonner l'octave, p. 167 (en parlant de quelqu'un qui commence à lire à haute voix ; manque dans l'index), morali-politique adj. et subst., p. 220.

On lit au sujet de deux journalistes, I, p. 199 : « Ils donneront par forme de supplément, tous les deux mois, un cahier séparé qui contiendra la notrie des Edits, Déclarations, Lettres patentes, arrêts du Conseil &c. qui auront paru ». Le mot notrie, que je n'ai pas trouvé dans les dictionnaires et qui devrait s'écrire noterie, me semble remplacer notation. Dans un commentaire, p. 252, Mme Ohlin dit seulement que la Correspondance secrète, politique & littéraire porte ici notte. Notrie et notte ne figurent pas dans l'index.

Nous allons maintenant montrer comment on aurait pu ajouter des renseignements très utiles à ceux fournis pour certains mots dans les commentaires.

- P. 65. Il s'agit de épigramme au sens figuré non attesté chez Féraud et « qui ne figure que dans la cinquième édition du Dictionnaire de l'Académie d'un mot, [d']un trait qui, dans la conversation ou dans un écrit, présente une critique vive, une raillerie mordante. » D'après le TLF, le sens de 'trait d'esprit piquant et satirique' est attesté dès 1623.
- P. 68. «Un seul dictionnaire, celui de l'abbé Féraud, mentionne le verbe sentimenter. » Cf. FEW, 11, 470b, sentimenter v.a. 'exprimer avec sentiment' (1782, Br 6; Féraud 1788). Texte, p. 16: « des Romans tragiques & sentimentés ». Exemple de 1776!
- P. 74. L'éditrice dit, entre autres, au sujet de l'adj. *musclé* : « Le sens figuré du mot que nous rencontrons dans la phrase de Robbé n'est attesté nulle part. » Cf. *FEW*, 6:3, 262b, style *musclé* 'robuste et énergique' (depuis Lar 1949). *TLF*, *GRob* 1803 (DDL). Le *GLLF* offre le sens fig. et fam. 'qui montre de la vigueur, de la fermeté, de la netteté, dans son exécution (choses) ou dans ses actions (personnes)', qu'il date de la fin du XIX^e siècle. Voici l'exemple de Robbé cité par Mettra, I, p. 17 : « Comme est *musclé* ce raisonneur profond ».
- P. 95. Il est question de *croupe* 'intérêt que l'on donne dans les bénéfices d'une place, ou d'une entreprise de finance' (Ac 1798), sens que Mme Ohlin croit plus vieux à cause de *croupier* 'celui qui prête aux gens d'affaire, et qui a part au profit' (Ac 1762, Féraud). Cf. *FEW*, 16, 416b, *croupe* 'part qu'on donne à qn dans les bénéfices d'un emploi, d'une entreprise' (1768-Raym 1832, Brunot 6, 487). Selon la note 5, p. 422a, cette acception s'explique par l'influence de *croupier*,

qu'on trouve *ib.*, 417b, entre autres au sens de 'associé à une entreprise financière' (Fur 1690 - Raym 1832).

- P. 112. « Le mot spectacle semble désigner le lieu de représentation, sens que ne relèvent pas les dictionnaires consultés. » Texte, p. 41 : « On prépare à ce spectacle fleur d'épine, ouvrage posthume de l'Abbé Voisenon ». Cf. FEW, 12, 159b, spectacle lieu où se donnent des spectacles, théâtre Besch 1845, et la note 6, ib., 160a : « Abus stylistique donné dans à la porte du spectacle ».
- P. 149. Le verbe *tronchiner* (texte, p. 76 : « elle court en *tronchinant* sur le Pont neuf »), relevé dans Littré, se trouve aussi dans le *FEW*, 13:2, 318a, 'faire à pied des promenades matinales' (« s'est dit à la fin du 18^e siècle » AcC 1842).
- P. 152. « Gohin date l'adjectif inamovible de 1775. L'Adresse au Clergé Welche fut composée en 1773. Inamovible entre dans le Dictionnaire de l'Académie française en 1798. » Texte, p. 83 (Adresse au Clergé Welche, insérée dans notre Correspondance): « en choisir qui dussent être inamovibles & perpetuels » (il s'agit de tribuns). Cf. FEW, 24, 478b, inamovible adj. 'qui ne peut être destitué de sa place arbitrairement' (depuis 1750, Br 6), 'dont on ne peut être destitué' (depuis 1771, Br 6). GRob 1743 (DDL).
- P. 156. Parlant de délicieux au sens de 'voluptueux', Mme Ohlin dit entre autres : « Cet emploi n'a pas été adopté par l'usage. Peut-être s'agit-il d'une de ces modes éphémères de l'époque. » En réalité, il s'agit d'un vieux sens conservé encore en français classique. Cf. GLLF. C'est peut-être un archaïsme à l'époque de notre texte.
- P. 170. « Le mot opérette n'entre dans le Dictionnaire de l'Académie française qu'en 1878. » Le TLF l'atteste en 1821.
- P. 224. « En moins de quatre lignes, Mettra se sert deux fois du mot humanité. Le dernier cas est intéressant, puisque le terme y signifie le genre humain— sens rendu commun par les philosophes et enregistré par le Dictionnaire de l'Académie française en 1798 (...) » Sans vouloir contester l'influence des philosophes dans ce cas, nous rappelons que ce sens est attesté au moyen âge. Cf. FEW, 4, 509a, humanité 'ensemble des hommes, le genre humain' (1485, Mist 3235; depuis 1608, Régnier). TLF vers 1450.
- P. 250. «Cependant, selon les dictionnaires de l'époque que nous avons consultés, un journaliste est celui qui fait un journal, ce qui ne correspond pas exactement à coopérer à un journal.» Cf. pourtant le FEW, 3, 103a, journaliste celui qui collabore à un journal' (depuis Trév 1704). TLF, GRob 1704. Bloch-Wartburg (5° éd.) 1684. Voici la définition du Dict. de Trévoux 1704: «Celui qui fait un Journal, ou qui y travaille ».

Abstraction faite des mots non enregistrés dans les dictionnaires, il paraît s'agir de premières attestations dans les cas suivants signalés ci-dessus : sentimenter, musclé au fig., spectacle 'théâtre', tronchiner, opérette.

En lisant les textes du tome I, nous avons trouvé quelques autres premières attestations.

analyste, p. 9: « (...) se trouve enfin reduit, En piochant aux champs de l'analiste A manger sec le pain du journaliste! » Il est question de Linguet. Cf. FEW, 24, 520a, analyste 'celui qui fait l'analyse des idées, des sentiments' (depuis 1780, TLF), 'celui qui fait l'analyse d'un ouvrage littéraire' (depuis Boiste 1829). Il me semble que ces sens conviennent tous deux au contexte.

atmosphérique (TLF, GLLF, GRob 1781), p. 162 : « le regne athmospherique ».

machiavel, p. 205 : « Dorat en ce genre est un petit machiavel ». Cf. FEW, 6:1, 10a, Machiavel m. 'homme d'état sans scrupules' (1831). TLF 1831-1832. Ce dernier dictionnaire indique que machiavel s'emploie aussi péjorativement au sujet d'une personne rusée et perfide. Dans notre cas, il s'agit de l'écrivain Claude-Joseph Dorat (1734-1780).

pourfendeur, p. 197 : « c'est un jeune officier Irlandois grand pourfendeur de géant » (pourfendeur en italiques dans le texte). Cf. FEW, 3, 552a, pourfendeur 'fanfaron' (depuis Ac 1798). Même date dans le GRob, qui note aussi la locution (vx) un grand pourfendeur de géants 'un fanfaron, un matamore'. Elle se trouve également dans le Dict. de l'Académie 1798, s.v. pourfendeur.

rédacteur, p. 216 : « Pour rendre cette feuille d'autant plus satisfaisante, le Rédacteur se propose d'y annoncer certaines nouveautés curieuses ». Rédacteur revient trois fois à la page 217. Dans l'édition de Mme Ohlin, ces quatre exemples se trouvent dans un avis placé après les numéros qu'elle a publiés. On lit dans la note 1, p. 216 : « Cet Avis précède le premier numéro de la Correspondance, daté du 7 janvier 1775. » Le FEW, 10, 178b, enregistre rédacteur 'celui qui écrit régulièrement les articles d'un journal' (depuis Ac 1798). Nous en avons signalé deux exemples (1790, 1794) (2). Dans le Dict. de l'Académie 1798, on définit redacteur tout simplement par 'celui qui rédige' (le rédacteur d'une coutume, le rédacteur d'un journal, d'un acte, d'un traité, etc.).

Dans une lettre (11.6.1770) citée dans le tome II, p. 25, Voltaire dit de luimême : « il n'est point du tout *sculptable*, il est dans un état à faire pitié ». Le *FEW*, 11, 346b, n'atteste cet adj. que depuis env. 1778 (Rhlitt 28, 126).

On lit, t. I, p. 146: « mais vous ne savez peut-être pas (...) que cet ex-Magistrat a été *déblâmé* aussi, & que tout fait présumer qu'il n'étoit point coupable ». Cf. *FEW*, 1, 403a, anc. fr., moy. fr. *desblasmer* 'disculper, justifier ; blâmer'. On n'y donne pas de date. Mettra a-t-il recréé ce vieux verbe ?

Signalons aussi que *genouil* s'emploie au lieu de *genou* dans *flechir le genouil*, t. I, p. 208. Selon le *TLF*, 9, 189a, l'ancienne forme *genouil* se rencontre comme

⁽²⁾ TraLiLi, 20 (1982), p. 182. Nous y mentionnons aussi un exemple de rédacteur en chef (1793), p. 183.

DISCUSSION 565

variante orthographique de genou dans les éditions de 1694-1740 du Dict. de l'Académie.

La bibliographie de Mme Ohlin (t. II, pp. 268-287), est très riche. On y trouve, entre autres, beaucoup d'ouvrages publiés au XVIIIe siècle.

Disons pour conclure que Mme Ohlin a mis à la disposition des dix-huitiémistes des textes très intéressants, accompagnés d'excellents commentaires, dont, cependant, les renseignements linguistiques auraient parfois pu être encore plus utiles si elle avait mieux profité des possibilités de s'informer dans les dictionnaires.

Åke GRAFSTRÖM

DISCUSSION

RÉPONSE A HENRI GUITER

Nous devons à Henri Guiter d'aborder ici un genre peu représenté dans les pages de cette prestigieuse revue : la réponse à un « compte rendu » injurieux que la Revue de Linguistique Romane a publié (52, 1988, pp. 310-315) et dont voici la conclusion péremptoire : « En résumé, ces récentes publications de P.H. B. associent plusieurs facteurs peu favorables : information déficiente, lectures mal digérées, imagination maladive, ignorance prétentieuse . . . Il nous a paru utile de mettre en garde des lecteurs éventuels, dont la confiance pourrait être captée par la mention d'un emploi au CNRS ».

H.G. connaît ses références sur la première mutation consonantique. Mais d'hypothèses dubitatives, « la mutation consonantique date sans doute des siècles qui ont immédiatement précédé l'ère chrétienne » (Meillet), « un état qui a $d\hat{u}$ exister dans les derniers siècles avant notre ère » (Fourquet), « in un'epoca non facilmente determinabile, ma che non deve essere di molto anteriore dell'era volgare » (Tagliavini), il tire l'affirmation : « Jusqu'à présent, il était admis que cette mutation était antérieure à notre ère ». Si donc la mutation consonantique k>h était accomplie avant notre ère, comment expliquer CAESIA SILVA (Tac.) > Hesiwald, CARVIVM (inscr. s.d.) / CARVONE (Itin. Ant.) > Herven, CALONE (Itin. Ant.) > Hochhalen, CORIOVALLVM (Itin. Ant.) / CORTO-VALLIO (Tab. Peut.) > Heerlen, CATVALIVM (Tab. Peut.) > Heel, CAVCA-LANDENSIS (Amm.) (cf. got. *hauha-land), CHOINSE (634) > Huy? Doit-on cette mutation au passage des Huns ou à autre chose? Toujours est-il que ces exemples confirment l'existence d'une Lautverschiebung k > h bien après César; à propos de CORIOVALLVM et de CARVIVM, L. Weisgerber n'a-t-il pas écrit : « Lässt man die Geltung der überlieferten Formen bestehen, so kann die durch Lage und Namen nahegelegte Verbindung nur aufrecht erhalten werden unter